

# Panorama de la pauvreté en Occitanie : une pauvreté plus répandue, renforcée par les situations familiales

Insee Dossier Occitanie

N° 20

Octobre 2023



## Coordination

Direction Générale de l'Institut  
national de la statistique et des  
études économiques –  
Département de l'action régionale

## Directrice de la publication

Caroline Jamet

## Rédacteurs en chef

Bernadette Guiot de la Rochère  
Élisabeth Potreau

## Mise en page

Sophie Andrieu  
Julie Mouret  
Antoine Roufineau

## Auteurs

### **Département de l'Action Régionale :**

Mathilde Gerardin

### **Pôle Conseil Expertise Mutualisé :**

Armelle Bolusset  
Geneviève Burel  
Pierre-Olivier Lemaire  
Jean-François Thillet  
Vincent Vallès

### **Service études et diffusion Occitanie:**

Mihaela Crisan  
Magali Flachère

## Collaborateurs

Délégation Interministérielle à la  
Prévention et Lutte contre la Pauvreté  
Commissaire à la lutte contre la pauvreté  
auprès du Préfet de la Région Occitanie

## Contact presse

Sophie Coufort  
Tél : 05 61 36 62 85  
Mail : medias-occitanie@insee.fr

## Éditeur

Institut national de la statistique et  
des études économiques  
88 avenue Verdier,  
92541 MONTROUGE CEDEX  
**www.insee.fr**

ISSN : 2726-6826

© Insee 2023

# Avant-propos

En 2024, le Pacte des Solidarités prendra la suite de la Stratégie nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté avec la volonté de s'appuyer dans chaque territoire sur une information aussi complète que possible sur les différentes problématiques rencontrées par les personnes en situation ou proches de la pauvreté.

Afin de rassembler les éléments de connaissance statistique existants, de les mettre en perspective et d'outiller la décision des institutions publiques, le ministère des Solidarités s'est associé à l'Insee pour la publication, dans chaque région, d'un panorama des situations de pauvreté. Inspirés d'une méthodologie développée en Normandie, ces panoramas servent de socle à la préparation des contractualisations de lutte contre la pauvreté entre l'État, les départements et les métropoles avec le concours des organismes de sécurité sociale et des associations : les pactes locaux des solidarités.

Plusieurs éléments inédits les rendent particulièrement utiles pour la compréhension des problématiques de pauvreté et pour la mise en place d'actions partenariales entre les organismes qui concourent à la lutte contre la pauvreté. En premier lieu, les données et cartes sont présentées à des échelles régionale, départementale et également locale (EPCI), permettant un maillage fin dans l'analyse et dans la construction des modalités d'intervention. Par ailleurs, afin de mieux comprendre l'enchevêtrement des problématiques qui touchent les personnes, une analyse novatrice autour de six profils-type caractéristiques des différentes situations de pauvreté est développée. Enfin, l'approche habituelle de la pauvreté par l'angle monétaire est complétée par une analyse territoriale des différents facteurs de fragilisation qui peuvent renforcer les difficultés des publics : insertion professionnelle, mobilité, logement, accès aux soins et aux services, formation, offre de garde d'enfants, etc.

Cette démarche multidimensionnelle est convergente avec celle du Pacte des Solidarités qui se développe autour de quatre axes prioritaires que sont la prévention de la pauvreté dès le plus jeune âge, l'insertion dans l'emploi des plus précaires, la lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits et enfin l'accompagnement dans la transition écologique pour en assurer le caractère solidaire.

En région Occitanie et afin de développer une analyse qui croise les données et l'expérience de terrain, ce panorama est le fruit d'un travail partenarial entre la Direction régionale de l'Insee et le Préfet de Région, représenté par le Commissaire à la lutte contre la pauvreté. Il permet notamment de mettre en avant la diversité des situations de pauvreté rencontrées dans une région marquée par la présence de nombreux retraités et propriétaires pauvres dans l'espace rural, de jeunes non insérés sur le marché du travail et de familles monoparentales très souvent en situation de précarité dans les espaces urbains les plus denses.

# Synthèse

En Occitanie, 461 000 ménages sont pauvres en 2020, soit 16,8 % de la population de la région. Le taux de pauvreté est plus élevé qu'en France métropolitaine (14,4 %) et l'Occitanie se situe au 4<sup>e</sup> rang sur les 13 régions métropolitaines. À l'échelle départementale, seuls l'Aveyron et la Haute-Garonne sont moins pauvres que la moyenne de France métropolitaine. Les Pyrénées-Orientales, l'Aude, le Gard et l'Hérault figurent parmi les sept départements métropolitains les plus pauvres. L'écart du taux de pauvreté à la moyenne nationale est plus important dans les espaces ruraux.

Trois ménages sur dix parmi les moins de 30 ans sont en situation de pauvreté monétaire contre un sur dix parmi les 60 ans ou plus. La pauvreté est plus forte en Occitanie qu'en France métropolitaine à tous les âges, en particulier chez les plus jeunes. Les familles monoparentales et les personnes seules sont plus affectées. L'Occitanie est la 2<sup>e</sup> région de France métropolitaine après les Hauts-de-France pour le taux de pauvreté des familles monoparentales. Les situations de pauvreté sont plus souvent vécues par les femmes, plus fréquemment concernées que les hommes par la monoparentalité ou par de faibles revenus.

Les prestations sociales sont la première composante des revenus des ménages pauvres. Les mécanismes de redistribution permettent de réduire nettement la pauvreté (-8 points de pourcentage).

Parmi les ménages en situation de pauvreté monétaire, six profils peuvent être identifiés, représentatifs de la diversité de leurs situations professionnelles et personnelles. Le premier axe de différenciation entre les ménages pauvres est le lien à l'emploi. Il permet de distinguer les retraités, les adultes insérés sur le marché du travail et ceux non insérés. En Occitanie, le profil relatif aux ménages retraités est le plus représenté. Il est caractéristique des territoires ruraux. Le deuxième profil concerne des ménages qui travaillent mais dont les charges familiales sont telles que leur niveau de vie reste inférieur au seuil de pauvreté. Ces ménages vivent plus fréquemment dans les métropoles de Toulouse et de Montpellier. Le troisième profil est spécifique aux jeunes ménages non insérés ou en phase d'insertion sur le marché du travail. Il est plus fréquent dans les territoires les plus urbanisés de la région. Les trois derniers profils distinguent les autres ménages pauvres non insérés sur le marché du travail selon le statut d'occupation de leur logement. Les propriétaires, souvent des couples quinquagénaires avec enfants, sont relativement plus présents dans les territoires ruraux. Les locataires du privé sont relativement plus jeunes et nombreux sur le littoral méditerranéen. Les locataires du parc social, fréquemment des familles monoparentales, sont très présents dans les territoires les plus denses.

Au-delà de la dimension monétaire, la pauvreté peut recouvrir d'autres formes de difficultés sociales liées à l'insertion professionnelle, à la formation initiale, à la situation familiale, à l'accès au logement, aux soins et aux services publics. L'Occitanie se distingue par un niveau élevé de situations familiales délicates : parent(s) sans emploi, vie en famille monoparentale ou encore logement surpeuplé. Au plan géographique, la moitié de la population vit dans un territoire intercommunal considérée ici comme très fragile pour au moins une de ces difficultés. La population de la plupart des intercommunalités de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales et du Gard cumule à la fois une forte pauvreté monétaire et des difficultés liées à l'insertion sur le marché du travail, au logement ou à des situations familiales défavorables. Dans l'espace rural, les difficultés concernent davantage l'accès aux services et parfois l'accès aux soins.



# Sommaire

<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>
<b>Synthèse</b>	<b>4</b>
<b>Introduction : quelles approches de la pauvreté au niveau régional ?</b>	<b>6</b>
<b>La pauvreté monétaire très présente en Occitanie</b>	<b>8</b>
<b>La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques</b>	<b>14</b>
<b>Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires</b>	<b>22</b>
<b>Annexes : la pauvreté monétaire</b>	
<b>au sein des départements</b>	<b>52</b>
<b>au sein des principales intercommunalités</b>	<b>66</b>
<b>au sein des quartiers de la politique de la ville</b>	<b>70</b>
<b>Sources, définitions, méthodologie et pour en savoir plus</b>	<b>72</b>

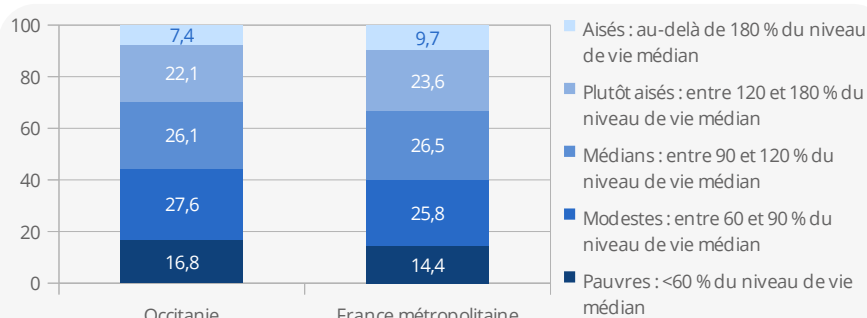
# Quelles approches de la pauvreté au niveau régional ?

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel : elle peut être assimilée à un défaut de « bien-être », à l'insatisfaction des besoins fondamentaux, à de faibles niveaux de revenus ou à une situation d'exclusion sociale. L'Union européenne privilégie une définition relative de la pauvreté. D'après la définition adoptée par le Conseil des ministres de l'Union européenne du 19 décembre 1984, sont considérées comme pauvres « les personnes dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans l'État membre dans lequel elles vivent ».

Pour mesurer la pauvreté, l'approche la plus fréquente est l'approche monétaire selon laquelle être pauvre, c'est avoir un revenu très inférieur à celui dont dispose la plus grande partie de la population. **La pauvreté monétaire** est ainsi une mesure relative de la pauvreté. Un seuil à 60 % du **niveau de vie médian** ▶ **définitions** est retenu au sein des pays de l'Union européenne.

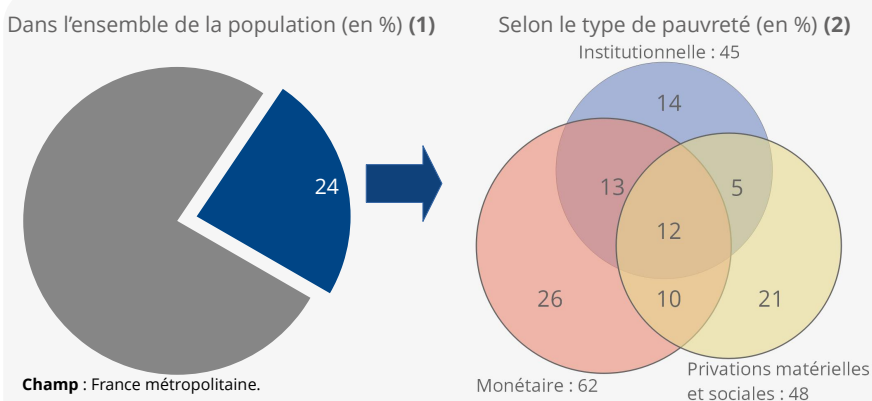
En France en 2020, d'après le dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux (Filosofi), ce seuil équivaut à un revenu disponible de 1 120 euros par mois par unité de consommation. Ce montant correspond par exemple à 1 120 euros pour une personne occupant seule son logement, 1 680 euros pour un couple sans enfant et 2 350 euros pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans. Ainsi 14,4 % des personnes de France métropolitaine sont pauvres en 2020 d'après cette définition, et 16,8 % dans la région Occitanie ▶ **figure 1**. Au-dessus du seuil de pauvreté mais avec un niveau de vie inférieur à 90 % du niveau de vie médian, les personnes dites « modestes » représentent plus d'un quart de la population de France métropolitaine, une proportion plus faible que dans la région (27,6 %). En haut de l'échelle des niveaux de vie, 9,7 % de la population de France métropolitaine est qualifiée de « aisée »

## ▶ 1. Répartition de la population selon le niveau de vie



**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.  
**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

## ▶ 2. Part de la population concernée par au moins l'une des formes de pauvreté



**Champ :** France métropolitaine.

### Lecture

- (1) : en France métropolitaine en 2021, 24 % de la population est touchée par au moins une des trois formes de pauvreté.  
(2) : parmi cette population, 12 % est en situation de pauvreté monétaire, bénéficie d'un minimum social et souffre de privations matérielles et sociales. 26 % est en situation de pauvreté monétaire uniquement.

**Source :** Insee, enquête Statistiques sur les Revenus et les Conditions de Vie 2021.

et dispose d'un niveau de vie supérieur à 180 % du niveau de vie médian. Dans la région, cette proportion s'établit à 7,4 %.

La pauvreté ne se limite pas à la seule dimension monétaire ▶ **figure 2**. Au niveau de l'Union européenne, l'enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie (SRCV) permet de mesurer trois approches distinctes de la pauvreté qui

recouvrent des réalités différentes. La population dite en situation de pauvreté institutionnelle, c'est-à-dire percevant un minimum social, ne correspond ainsi pas parfaitement à celle en situation de pauvreté monétaire, ni à celle qui connaît des privations matérielles et sociales importantes, c'est-à-dire étant dans l'incapacité de couvrir les dépenses liées à au moins 5 éléments de la vie courante sur les 13 considérées comme

souhaitables, voire nécessaires, pour avoir un niveau de vie acceptable. En France métropolitaine, 24 % de la population est concernée par au moins l'une de ces trois formes de pauvreté. Parmi ces personnes, 12 % vivent au-dessous du seuil de pauvreté, bénéficient d'un minimum social et souffrent de privations matérielles et sociales (soit 3 % de la population totale).

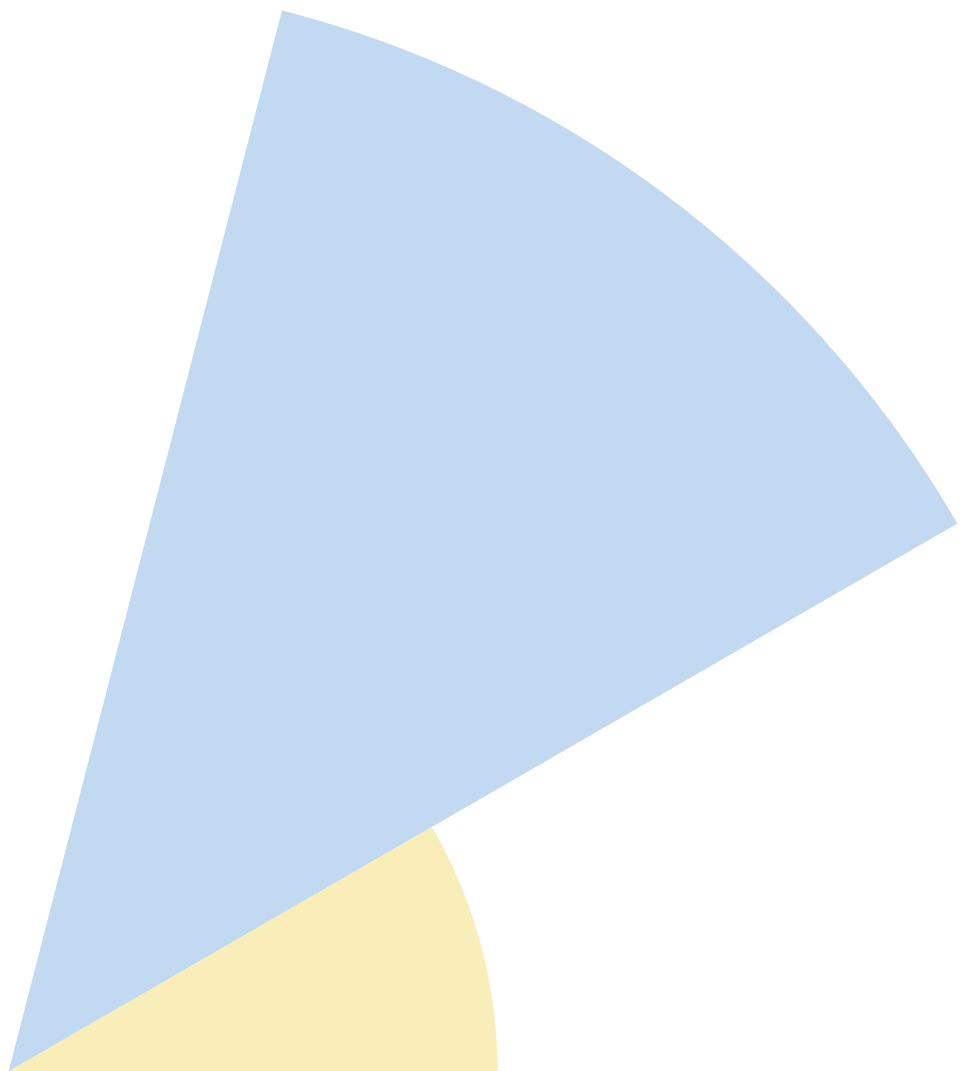
Cette analyse conduite à l'échelle nationale n'a pas été déclinée en région et à l'échelle locale. À un niveau territorial fin, la mise en place depuis 2012 du dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux (Filosofi) permet d'appréhender la pauvreté dans sa dimension monétaire. Ce dossier exploite les potentialités de la source Filosofi afin de caractériser la pauvreté dans la région jusqu'à l'échelle infra communale, en s'appuyant notamment sur des informations socio-démographiques (âge, type de ménage, type de commune de résidence,...).

La diversité de situations pouvant correspondre à la pauvreté monétaire est ainsi décrite au travers de six profils socio-démographiques.

Par ailleurs, une approche territorialisée d'indicateurs correspondant à certaines difficultés potentiellement rencontrées par les ménages dans les territoires permet d'apprécier la conjonction entre la pauvreté purement monétaire et ces facteurs « élargis ».

L'analyse d'indicateurs caractérisant ces fragilités, dont certains sont assez directement liés à la pauvreté (situation défavorable sur le marché du travail, moindre niveau de qualification des actifs, etc.) et d'autres plus indépendants ou contextuels (difficultés d'accès aux soins, éloignement des services de la vie courante, etc.) permet d'apporter un éclairage sur le cumul de difficultés que peuvent connaître les ménages résidant au sein des territoires concernés, notamment ceux en situation de pauvreté monétaire.

# **La pauvreté monétaire très présente en Occitanie**



# La pauvreté monétaire très présente en Occitanie

En Occitanie, 16,8 % de la population vit sous le seuil de pauvreté en 2020. La région fait ainsi partie des régions métropolitaines les plus pauvres. Les jeunes et les familles monoparentales sont davantage concernés par la pauvreté, plus encore en Occitanie qu'en France métropolitaine. Si les retraités en situation de pauvreté sont les plus nombreux, en pourcentage en revanche les taux de pauvreté les plus élevés concernent les jeunes et les familles monoparentales. Au plan géographique, les situations de pauvreté monétaire sont particulièrement fréquentes dans les communes urbaines les plus denses, sur le littoral et dans l'arrière-pays méditerranéen. S'agissant de la composition du revenu, les prestations sociales représentent plus d'un tiers des revenus des ménages pauvres. Cependant, les mécanismes de redistribution permettent de réduire significativement la part de ménages sous le seuil de pauvreté.

En 2020 en Occitanie, 16,8 % de la population vit sous le seuil de pauvreté monétaire. Ce seuil est fixé de façon conventionnelle à 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine. En 2020, dans la source Filosofi, il équivaut à un revenu disponible (revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner) de 1 120 euros mensuels par unité de consommation (UC). La source Filosofi n'inclut que les « ménages fiscaux ordinaires ». Ainsi, elle ne permet pas d'identifier certaines populations susceptibles d'être concernées par la pauvreté, comme les résidents en communautés (maisons de retraite, prisons, congrégations religieuses, etc.), qui représentent 2 % de la population recensée de la région, ou les sans-abri.

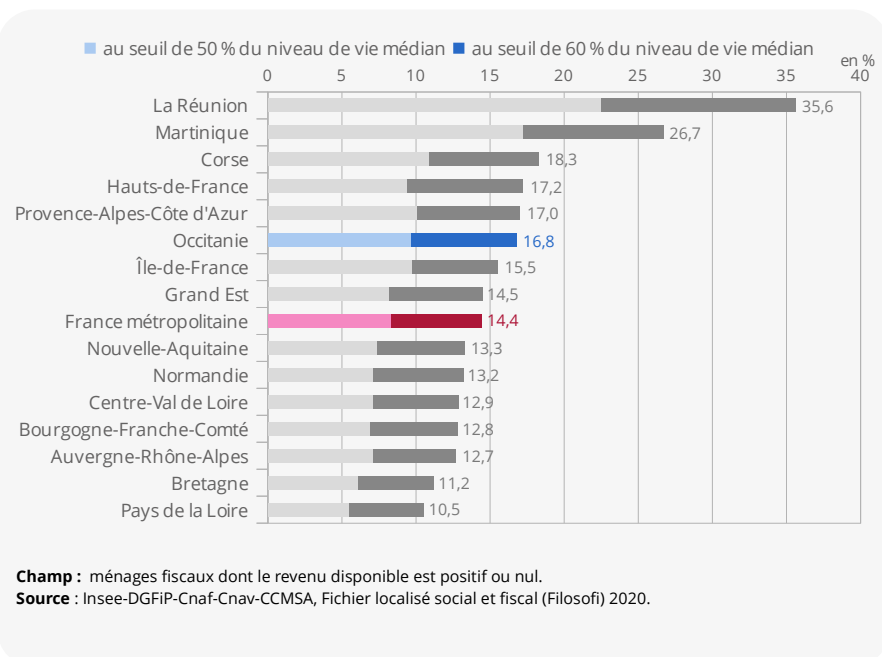
L'Occitanie fait partie des régions de France métropolitaine où le taux de pauvreté est le plus élevé. Si l'on classe les 13 régions de France métropolitaine par taux de pauvreté décroissant, la région se classe en 4<sup>e</sup> position ▶ **figure 1**, mais avec un taux de pauvreté monétaire très proche de Provence-Alpes-Côte d'Azur en troisième position et des Hauts-de-France en seconde position. En 2020, son taux de pauvreté est plus élevé de 2,4 points de pourcentage que celui de la France métropolitaine qui s'établit à 14,4 %.

Les situations de plus grande pauvreté peuvent être mises en évidence en fixant un seuil monétaire inférieur à celui de 60 % du niveau de vie médian, retenu usuellement. Au seuil de 50 % du niveau de vie médian, le taux est également pour l'Occitanie au-dessus de la moyenne nationale : 9,7 % contre 8,3 % en France métropolitaine (3<sup>e</sup> position des régions).

Le niveau de vie médian des personnes pauvres constitue un autre indicateur pour appréhender le degré de

pauvreté. En Occitanie, la moitié des ménages pauvres vit avec moins de 10 730 euros annuels. Ce niveau de vie médian des personnes pauvres représente la moitié de celui de l'ensemble de la population de la région (21 420 euros par UC). Seules trois régions ont un niveau de vie médian des plus pauvres plus faible : la Corse (10 630 euros par UC), Provence-Alpes-Côte d'Azur (10 600) et l'Île-de-France (10 340).

## ▶ 1. Taux de pauvreté monétaire selon le seuil, par région

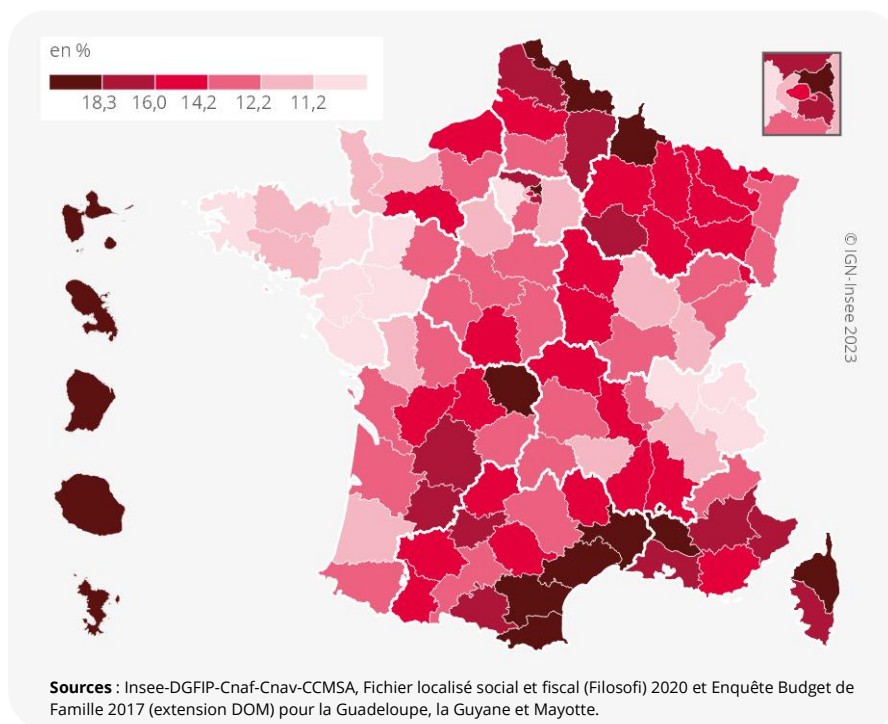


## Une pauvreté plus marquée dans les départements du pourtour méditerranéen

En France, les disparités départementales en matière de pauvreté sont notables ▶ **figure 2**. La pauvreté est plus marquée dans les départements d'outre-mer et en Seine-Saint-Denis avec des taux de pauvreté supérieurs à 25 %, ainsi que dans les départements du pourtour méditerranéen et du nord (taux de pauvreté compris entre 18,3 et 20,7 %). À l'inverse, un quart des départements ont un taux de pauvreté inférieur à 12,2 %. Ils se situent pour l'essentiel dans le Grand Ouest, l'est de la région Auvergne-Rhône-Alpes et en Île-de-France (Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne et Yvelines).

Dans ce contexte, l'essentiel des départements de la région font partie des plus pauvres. Toutefois, plusieurs grands profils se distinguent : sur l'arc méditerranéen les taux de pauvreté des Pyrénées-Orientales (20,7 %), de l'Aude (20,0 %), du Gard (19,4 %) et de l'Hérault (18,7 %) sont parmi les sept plus élevés des départements de France métropolitaine. L'Ariège, le Tarn-et-Garonne, les Hautes-Pyrénées, le Tarn, le Gers, la Lozère et le Lot ont tous une part de personnes en situation de pauvreté supérieure à la moyenne nationale. Seuls l'Aveyron (14,0 %) et la Haute-Garonne (13,3 %) ont un taux inférieur à celui de France métropolitaine.

## ▶ 2. Taux de pauvreté monétaire, par département

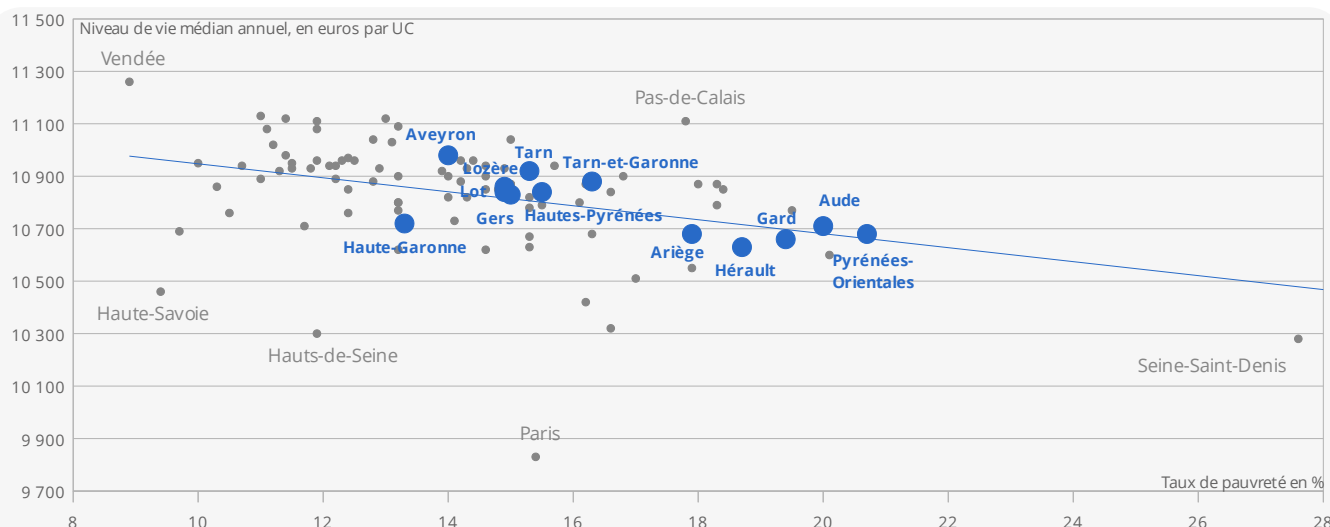


## Niveau de vie faible pour la population pauvre en Haute-Garonne

Dans les départements de la région comme dans ceux du reste du territoire national, le niveau de vie médian de la population pauvre devient généralement plus faible à mesure que le taux de pauvreté augmente ▶ **figure 3**. Pour la majorité des départements de la région, le niveau de vie médian de la population pauvre se rapproche de celui des départements

métropolitains ayant un taux de pauvreté similaire. Autrement dit quand il y a beaucoup de personnes en situation de pauvreté, leur pauvreté est aussi plus prononcée. La Haute-Garonne se démarque en conciliant un faible taux de pauvreté (13,3 %) et un niveau de vie médian des personnes pauvres dans la moyenne. À l'inverse, dans le Tarn-et-Garonne la pauvreté est forte (16,3 %), mais le niveau de vie des personnes pauvres est supérieur à la moyenne.

## ▶ 3. Taux de pauvreté monétaire et niveau de vie médian des personnes pauvres, par département



**Lecture** : dans les Hautes-Pyrénées, le taux de pauvreté est de 15,5 % et le niveau de vie médian des personnes pauvres est de 10 840 euros par UC. Sur l'ensemble des départements de France métropolitaine, on observe une relation entre le taux de pauvreté et le niveau de vie médian des ménages pauvres, matérialisée par la droite d'ajustement.

**Champ** : France métropolitaine

**Source** : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

## Une pauvreté plus fréquente pour les ménages jeunes et les familles monoparentales

La part des personnes en situation de pauvreté varie de façon significative en fonction de l'âge. En effet, le taux de pauvreté en Occitanie atteint 27,2 % pour la population des ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans, contre 12,6 % pour celle où le référent est âgé de 75 ans ou plus

► **figure 4.**

Toutefois, pour chaque classe d'âge, les habitants de la région sont plus fréquemment touchés par la pauvreté que l'ensemble des résidents de France métropolitaine.

L'écart entre la région et la France métropolitaine est particulièrement marqué pour les ménages les plus jeunes (5 points de pourcentage). L'Occitanie fait d'ailleurs partie des régions où le taux de pauvreté de la population des ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans est le plus élevé (2<sup>e</sup> rang).

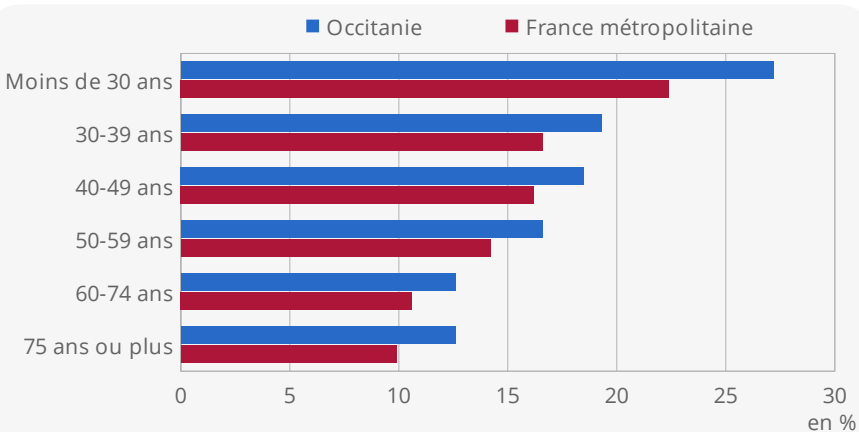
Indépendamment de l'âge, certaines catégories de ménages sont plus fréquemment affectées par la pauvreté.

En Occitanie, 32 % de la population des familles monoparentales vit sous le seuil de pauvreté ► **figure 5.** Les personnes qui vivent dans une famille monoparentale apparaissent ainsi 1,9 fois plus souvent pauvres que celles de l'ensemble des ménages de la région (2,0 au niveau national). L'Occitanie occupe le 2<sup>e</sup> rang des régions de France métropolitaine après les Hauts-de-France où le taux de pauvreté des familles monoparentales est le plus élevé.

Après les familles monoparentales, les personnes vivant seules, femmes (22 %) ou hommes (24 %), sont les plus concernées par la pauvreté, devant les couples avec enfant(s) (15 %) et ceux sans enfant (8 %).

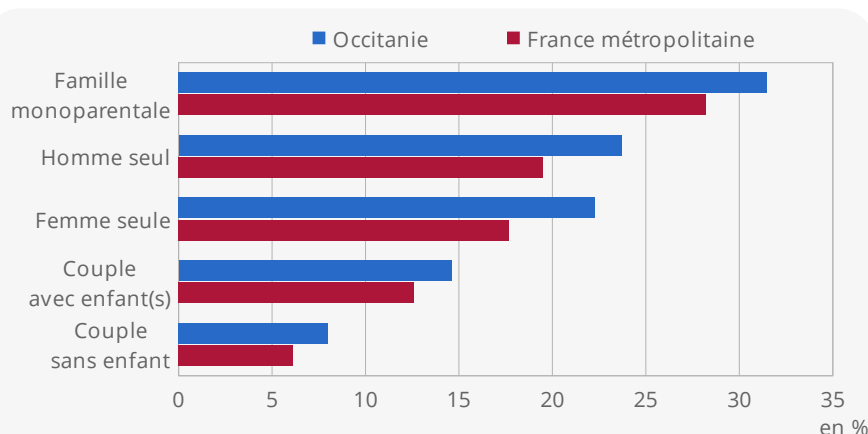
Les ménages de la région sont plus exposés à la pauvreté que les ménages du même type au niveau métropolitain. C'est pour les hommes ou les femmes occupant seuls leur logement que les écarts avec la moyenne métropolitaine sont les plus marqués (4 et 5 points de pourcentage respectivement).

## ► 4. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.  
**Source :** Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

## ► 5. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes.  
**Source :** Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Le dispositif Filosofi s'appuie sur les entités « ménages » et ne permet pas de calculer un taux de pauvreté des femmes d'une part et des hommes d'autre part.

Dans les couples, le taux de pauvreté est le même pour les deux conjoints.

Néanmoins, les ménages composés de femmes vivant seules ou avec leur(s) enfant(s) représentent une part bien plus importante des ménages pauvres (42 % en Occitanie) que les ménages composés d'hommes vivant seuls ou avec leur(s) enfant(s) (27 %).

Les femmes sont ainsi surreprésentées parmi les situations de pauvreté.



## Une pauvreté accentuée au sein des communes urbaines les plus denses

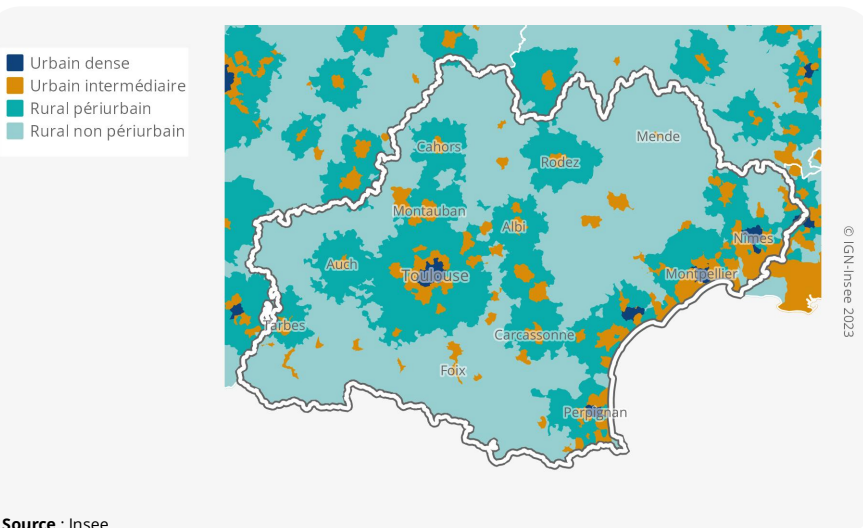
La grille communale de densité classe les communes en fonction du nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants sur leur territoire. Plus la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme dense. Le croisement de cette grille avec les aires d'attraction des villes permet de distinguer quatre **types d'espaces**, du plus urbain au plus rural ▶ **figure 6**.

La pauvreté affecte ces types d'espace de façon différenciée. Elle est notamment plus présente dans les communes urbaines denses de la région (comme Toulouse, Montpellier, Nîmes, Béziers ou Perpignan avec des écarts significatifs entre ces communes), où 21 % de la population des ménages est pauvre contre 18 % dans l'urbain dense de France métropolitaine ▶ **figure 7**. Dans les communes de l'urbain intermédiaire, le taux de pauvreté est moins élevé. Sont concernés des ceintures urbaines, des centres urbains intermédiaires (comme Carcassonne, Montauban ou Rodez) et des communes urbaines de plus petite taille (comme Foix ou Mende). Le taux de pauvreté y dépasse toutefois le taux observé au plan national (16,2 % contre 13,8 % en France métropolitaine).

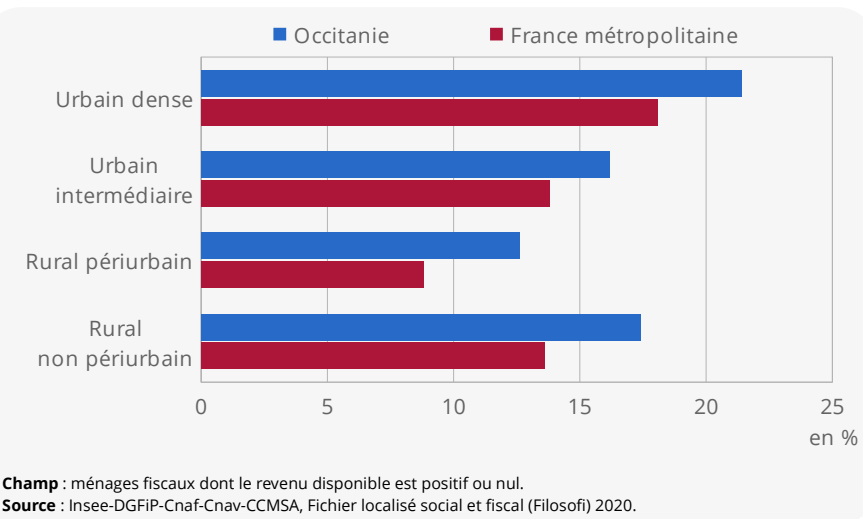
Les communes rurales sous influence d'un pôle, que l'on qualifie de « périurbaines » sont les moins touchées par la pauvreté (13 %). Dans les communes rurales non périurbaines, en général plus isolées, le taux de pauvreté est plus élevé que dans les précédentes (17 %). Le taux de pauvreté des communes rurales, périurbaines ou non, reste d'un niveau bien supérieur à celui observé dans les communes de même type au plan national (respectivement 9 % et 14 %).

Dans la région comme en France, les taux de pauvreté sont généralement plus élevés dans les métropoles que dans les intercommunalités situées autour ▶ **figure 8**. Éloignées des métropoles, les intercommunalités de l'arrière-pays méditerranéen font partie des 10 % des EPCI disposant des taux de pauvreté les plus élevés au niveau national.

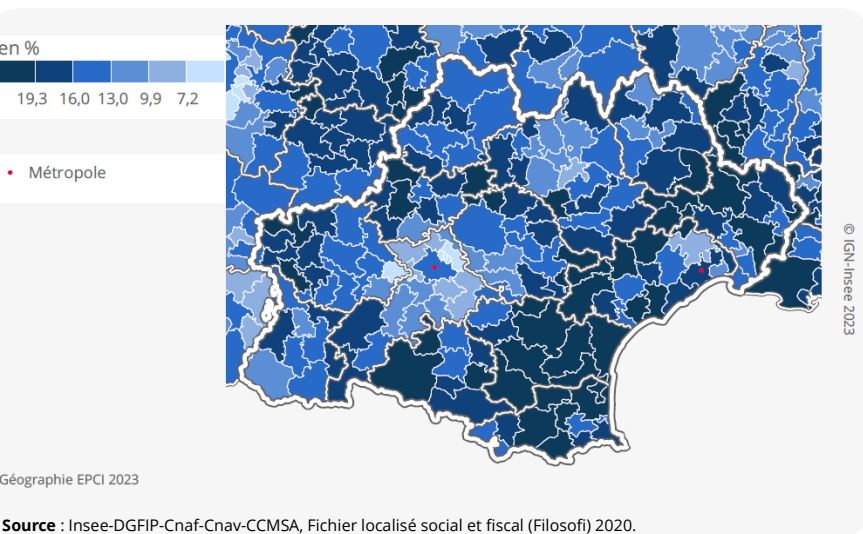
## ▶ 6. Approche fonctionnelle des espaces urbains et ruraux



## ▶ 7. Taux de pauvreté monétaire selon le type de commune



## ▶ 8. Taux de pauvreté monétaire, par EPCI





## Les prestations sociales représentent plus d'un tiers des revenus des ménages en situation de pauvreté

Les revenus des ménages en situation de pauvreté se caractérisent par une forte part des prestations sociales.

Les prestations sociales constituent ainsi 37 % du revenu disponible des ménages sous le seuil de pauvreté, une part 5,3 fois plus importante que pour l'ensemble des ménages (7 %)

### ► figure 9.

Dans la région Occitanie, où la pauvreté est plus forte, ces parts sont plus élevées qu'en France métropolitaine (respectivement 37 % et 6 %).

Parmi les différentes prestations, le premier poste est celui des minima sociaux (18 %). Le reste se partage entre prestations logement (10 %) et familiales (9 %).

En 2020, **l'Occitanie se situe au 2<sup>e</sup> rang des régions de France métropolitaine pour la part d'allocataires d'un minima social (AAH, ASS ou RSA socle) au sein de la population des 15 à 64 ans.** La part des allocataires du minimum vieillesse au sein de la population de 60 ans ou plus est elle aussi importante (4 %, 3<sup>e</sup> rang).

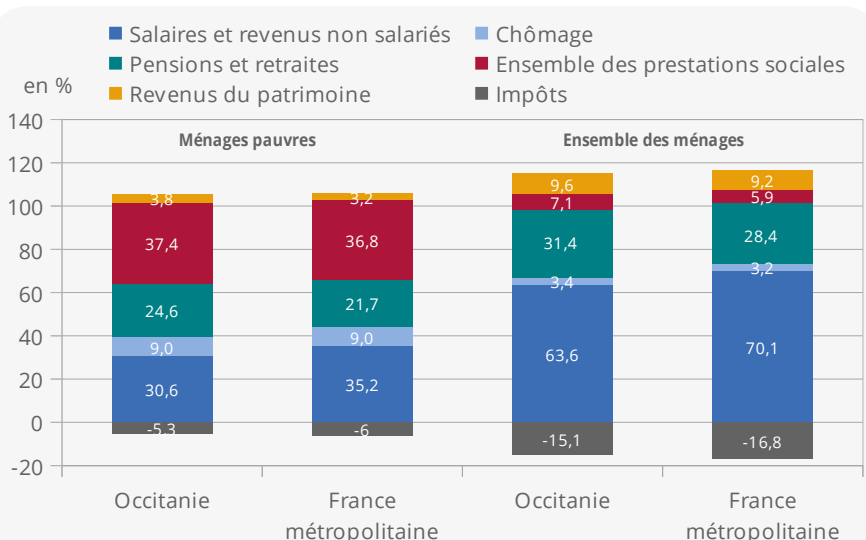
Les indemnités de chômage sont également plus présentes au sein des revenus des ménages en situation de pauvreté, comptant pour 9 % du revenu disponible contre 3 % pour l'ensemble des ménages.

Ces proportions s'inversent pour les pensions, retraites et rentes (25 % contre 31 %).

De même, les revenus d'activité salariée ou non salariée contribuent à hauteur de 31%, une part nettement inférieure à celle observée pour l'ensemble des ménages (64 %).

En règle générale, les salaires et revenus non salariés constituent la principale source de revenus déclarés avant redistribution, mais l'activité professionnelle ne prémunit pas toujours de la pauvreté. C'est le cas notamment des actifs connaissant des situations d'emploi intermittentes ou à temps partiel, ou simplement faiblement rémunérés.

## ► 9. Décomposition par grands postes du revenu disponible des ménages

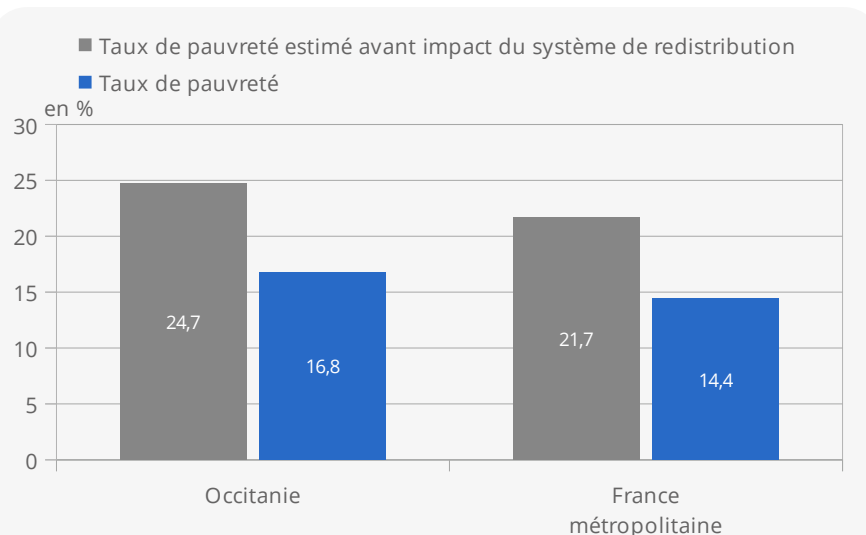


**Note :** Les taux sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. Leur somme peut être différente de 100 %.

**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

**Source :** Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

## ► 10. Taux de pauvreté avant et après impact du système de redistribution



**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

**Source :** Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

## Les mécanismes de redistribution atténuent fortement la pauvreté

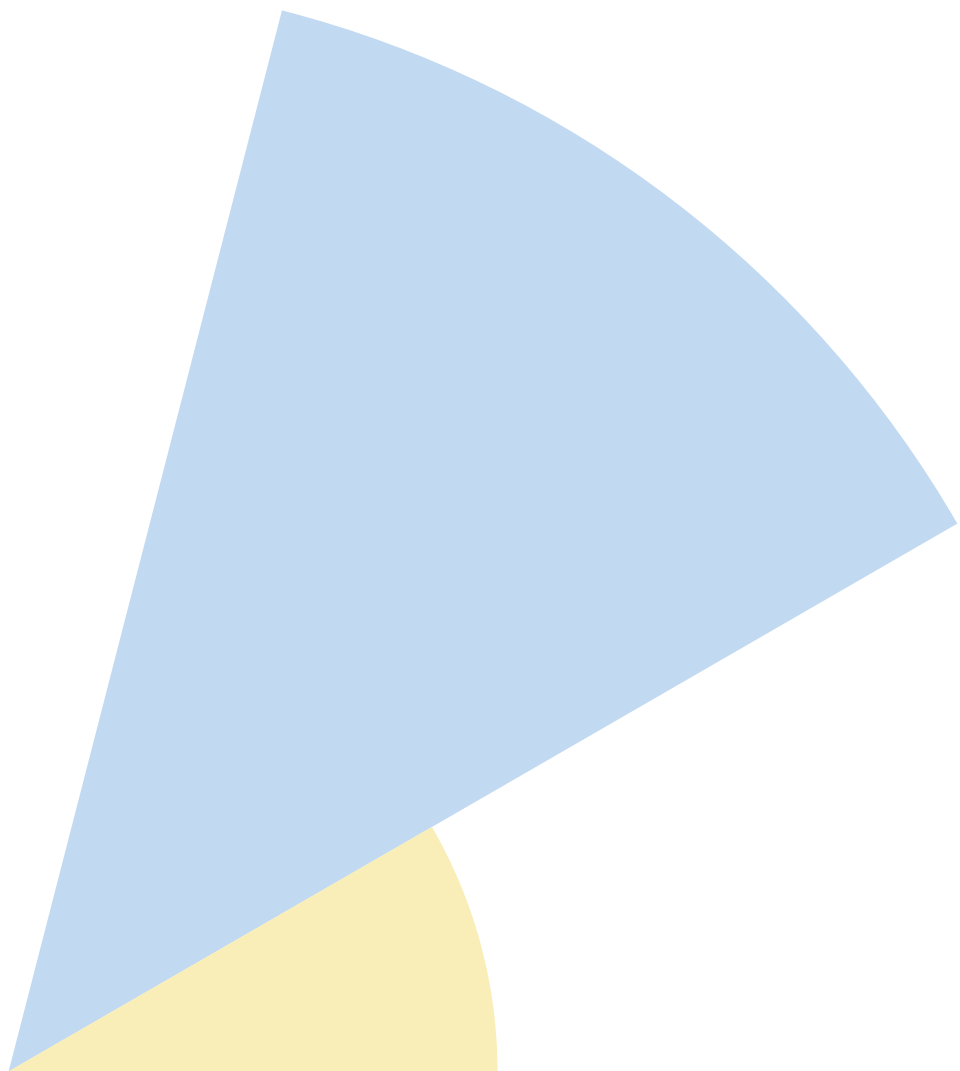
Les mécanismes de redistribution opèrent un transfert de revenus, dont une partie substantielle est dirigée vers les ménages pauvres. Ils permettent dès lors une réduction significative de la pauvreté.

**Avant la prise en compte dans le revenu des ménages des prestations sociales perçues et des impôts directs payés, c'est-à-dire avant redistribution, 25 % des ménages d'Occitanie pourraient être considérés comme pauvres ► figure 10.**

Les mécanismes socio-fiscaux de redistribution entraînent une nette réduction de la pauvreté, de l'ordre de 32 % dans la région contre 34 % en France métropolitaine. L'Occitanie est la 4<sup>e</sup> région métropolitaine où cet effet redistributif est le moins marqué.

Parmi les départements de la région, la réduction du taux de pauvreté varie de 29 % dans le Gers à 34 % dans le Tarn-et-Garonne et 36 % en Haute-Garonne.

# **La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques**



# La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques

La pauvreté monétaire peut être liée à des situations professionnelles et personnelles variées. Pour illustrer cette diversité, les ménages en situation de pauvreté ont été regroupés en six profils selon leur lien à l'emploi et le statut d'occupation de leur logement. Le degré d'insertion sur le marché du travail permet d'identifier quatre profils de ménages pauvres : les retraités, les ménages insérés, les jeunes de moins de 30 ans qui font face à des difficultés d'insertion spécifiques et les autres ménages non insérés. Ce dernier profil est ensuite scindé en trois profils selon le statut d'occupation du logement : propriétaire, locataire du privé et locataire du social.

La pauvreté monétaire peut être liée à une variété de facteurs et de situations personnelles ou professionnelles : faiblesse (voire absence) de revenus d'activité selon le degré d'insertion sur le marché du travail, faible niveau de retraite, charges familiales, etc. Pour apprécier la diversité de ces situations, six catégories de ménages pauvres sont identifiées en fonction de leur position sur le marché du travail et du statut d'occupation de leur logement qui traduit des écarts de conditions de vie.

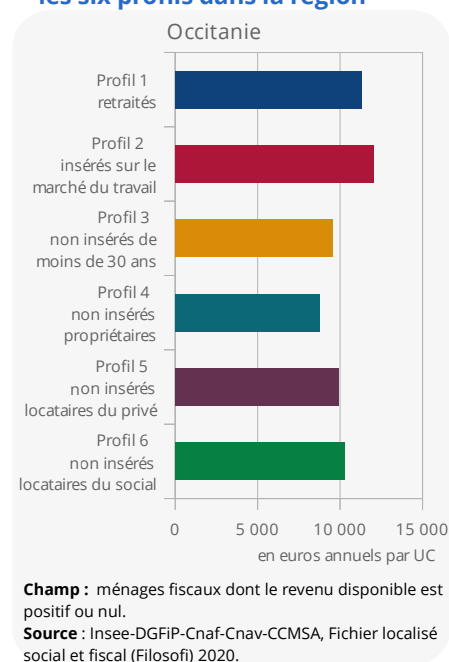
**Le premier axe de différenciation entre les ménages pauvres est le lien à l'emploi.** Il permet de distinguer les retraités, les adultes insérés sur le marché du travail et ceux non insérés. En Occitanie, **le profil relatif aux ménages retraités (profil 1) est le plus représenté.** Il regroupe 31 % des ménages pauvres, soit 22 % des personnes en situation de pauvreté ▶ **figure 1a**, même si les personnes de plus de 60 ans ont un taux de pauvreté plus faible. **Le deuxième profil de ménages pauvres qualifié d'« insérés sur le marché du travail » correspond à ceux percevant des revenus du travail égaux à au moins un demi-Smic par adulte.** Cette catégorie représente 15 % des ménages et 21 % des personnes pauvres. Cette part dans la population en situation de pauvreté est plus élevée du fait de la présence de nombreuses familles avec enfants.

**Le troisième profil correspond aux ménages pauvres de moins de 30 ans non insérés dans l'emploi.** Ce profil représente 11 % des ménages pauvres. L'enjeu pour ces ménages relève notamment de leur formation et de leur entrée sur le marché du travail. Au sein des autres ménages pauvres de plus de 30 ans non insérés sur le marché du travail, on différencie trois

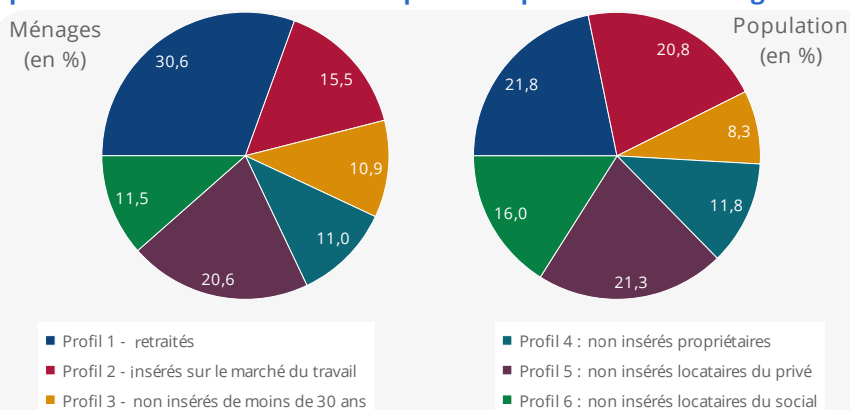
profils selon le statut d'occupation de leur logement : les propriétaires (profil 4) qui représentent 11 % des ménages pauvres, les locataires du privé (profil 5) (21 % des ménages pauvres) et les locataires du parc social (profil 6) (11 % des ménages pauvres). La moitié des enfants vivant dans un ménage en situation de pauvreté appartiennent aux profils 5 et 6 dans la région.

Les ménages pauvres insérés dans l'emploi perçoivent 12 030 euros annuels par unité de consommation (UC) en 2020. C'est le niveau de vie médian le plus élevé parmi les ménages pauvres ▶ **figure 1b**. Viennent ensuite les retraités dont le niveau de vie médian s'élève à 11 320 euros. Les ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires ont le niveau de vie médian le plus faible (8 750 euros). Il peut cependant être relativisé dans la mesure où ces ménages ont moins de dépenses contraintes puisqu'ils ne paient pas de loyer même si une part d'entre eux doit faire face à un remboursement de crédit.

▶ **1b. Niveau de vie médian selon les six profils dans la région**



▶ **1a. Répartition des ménages et de la population en situation de pauvreté monétaire selon les six profils de pauvreté dans la région**



**Note :** les taux sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. Leur somme peut être différente de 100 %.  
**Champ :** Occitanie, ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.  
**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

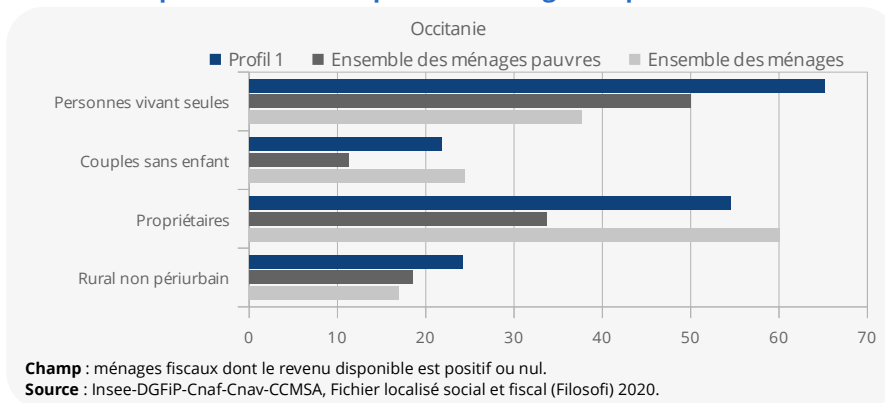
## Les retraités pauvres sont souvent des femmes seules

En Occitanie, le premier profil de pauvreté est composé de 141 000 ménages dont le référent est retraité. Il s'agit du profil le plus présent dans la région. Il représente 31 % des ménages en situation de pauvreté, soit 3 points de pourcentage de plus qu'en France métropolitaine.

Ces ménages dont le référent est retraité ont le deuxième niveau de vie le plus élevé (11 320 euros annuels par UC) parmi les six catégories de ménages pauvres. Leurs revenus reposent principalement sur les pensions, retraites et rentes, à hauteur de 80 % et relativement peu sur les prestations sociales (16 %) comparativement aux autres ménages pauvres (37 %).

Ce profil se singularise par une part importante des personnes vivant seules dans leur logement (65 %) ▶ **figure 2a**. La plupart du temps, il s'agit de femmes seules. Elles représentent 46 % des ménages du profil 1 contre 27 % pour l'ensemble des ménages pauvres. Les couples sans enfant sont également deux fois plus nombreux parmi les ménages pauvres retraités que dans l'ensemble des ménages pauvres. Ainsi, même si en Occitanie les ménages retraités représentent trois ménages pauvres sur dix, les individus qui les composent ne représentent que deux personnes pauvres sur dix.

## ▶ 2a. Principales caractéristiques des ménages du profil 1



Par ailleurs, ces ménages sont plus souvent propriétaires de leur logement que l'ensemble des ménages pauvres de la région (54 % contre 34 % pour l'ensemble des ménages pauvres).

Le profil 1 est plus fréquent dans les départements ruraux et âgés ▶ **figure 2b**.

Quatre départements d'Occitanie ont une proportion de ménages pauvres plus importante mais ceux-ci sont en moyenne moins pauvres que dans les autres départements. Dans le Gers, l'Aveyron, le Lot et la Lozère, quatre ménages pauvres sur dix sont des ménages de retraités. Ils ont un niveau de vie médian supérieur à celui de l'ensemble des retraités pauvres de la région. Dans ces départements ruraux, la moitié des personnes de référence de ces ménages est âgée de 75 ans ou plus. Les deux tiers sont propriétaires de leur logement.

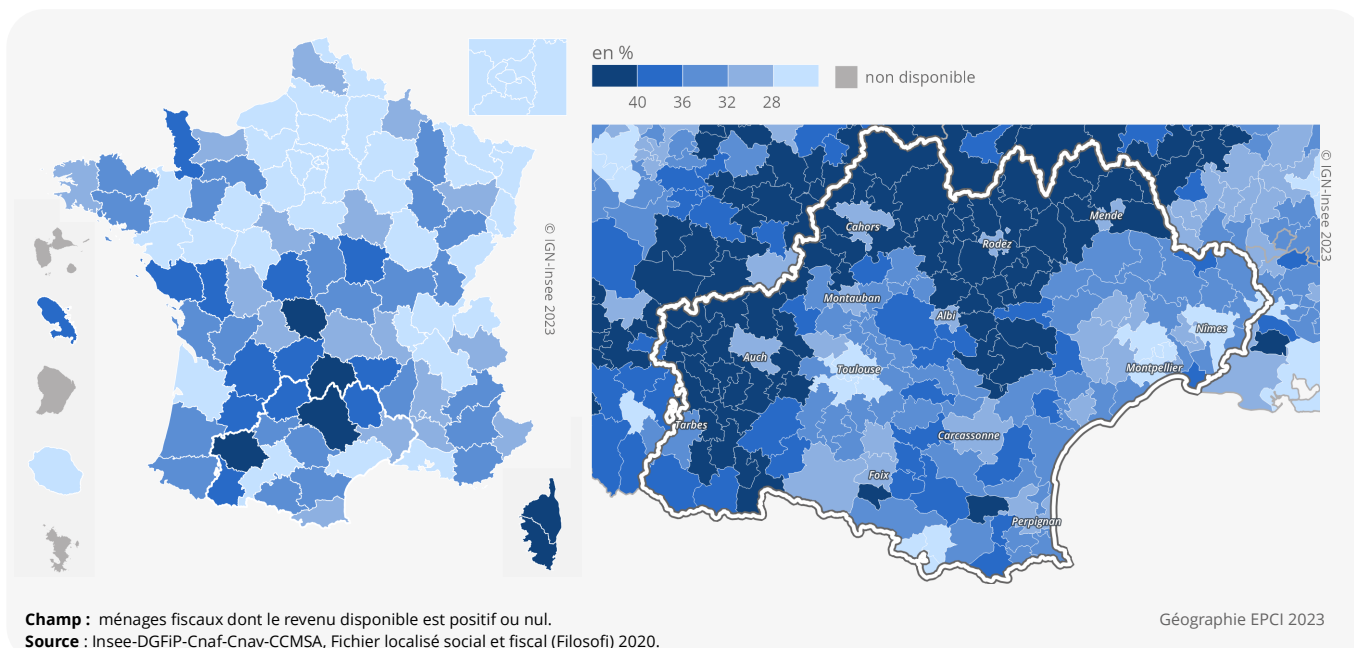
Les pensions et les revenus du patrimoine occupent une place plus importante dans leur revenu que dans les autres départements de la région. À l'inverse, la part des prestations sociales est plus faible qu'ailleurs. Elle se situe autour de 10 %.

Les ménages retraités pauvres sont moins présents dans les territoires denses, en particulier dans les métropoles : 16 % des ménages pauvres de Toulouse Métropole et 19 % de ceux de Montpellier Méditerranée Métropole. Toutefois, un tiers des ménages pauvres retraités de la région vit dans les départements plus urbanisés de la Haute-Garonne et de l'Hérault.

Les retraités pauvres des départements urbains sont une fois sur deux locataires et plus souvent qu'ailleurs locataires du social.

Ils sont également plus jeunes que les retraités pauvres des autres départements de la région.

## ▶ 2b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 1, par département et EPCI



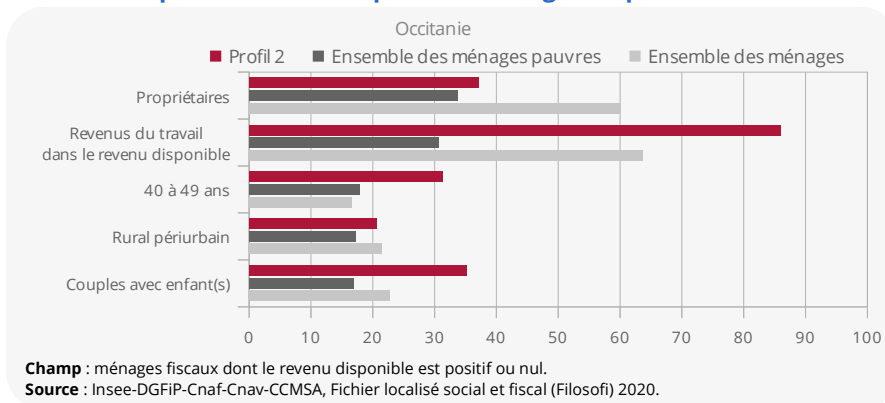
## Des ménages pauvres insérés dans l'emploi avec des enfants à charge

En Occitanie, le profil 2 concerne 71 000 ménages pauvres insérés sur le marché du travail. Ils représentent 15 % des ménages en situation de pauvreté de la région, soit 3 points de pourcentage de moins qu'au niveau de la France métropolitaine.

Ce profil de pauvreté est caractéristique des ménages qui travaillent mais dont les charges familiales sont telles que leur niveau de vie reste inférieur au seuil de pauvreté. Deux tiers des ménages ont des enfants. Les familles composées d'un couple avec enfants sont les plus présentes dans ce profil. Elles représentent 35 % de ces ménages contre 17 % pour l'ensemble des ménages pauvres ▶ **figure 3a**. La plupart du temps, il s'agit de familles avec deux enfants ou plus. Ainsi, cette catégorie regroupe la plus forte proportion d'enfants en situation de pauvreté (27 %).

Les revenus des ménages pauvres insérés sur le marché du travail sont les plus élevés parmi ceux des six catégories de ménages pauvres. Ils proviennent très majoritairement de leur activité professionnelle, salariée ou non, et dépendent relativement peu des prestations sociales, en dehors du volet familial. La part des revenus du travail dans le revenu disponible (86 %) est 2,8 fois supérieure à celle de l'ensemble des ménages pauvres.

## ▶ 3a. Principales caractéristiques des ménages du profil 2



Par ailleurs, ces ménages sont un peu plus souvent propriétaires de leur logement et résident plus souvent dans une commune rurale périurbaine par rapport à l'ensemble des ménages pauvres de la région.

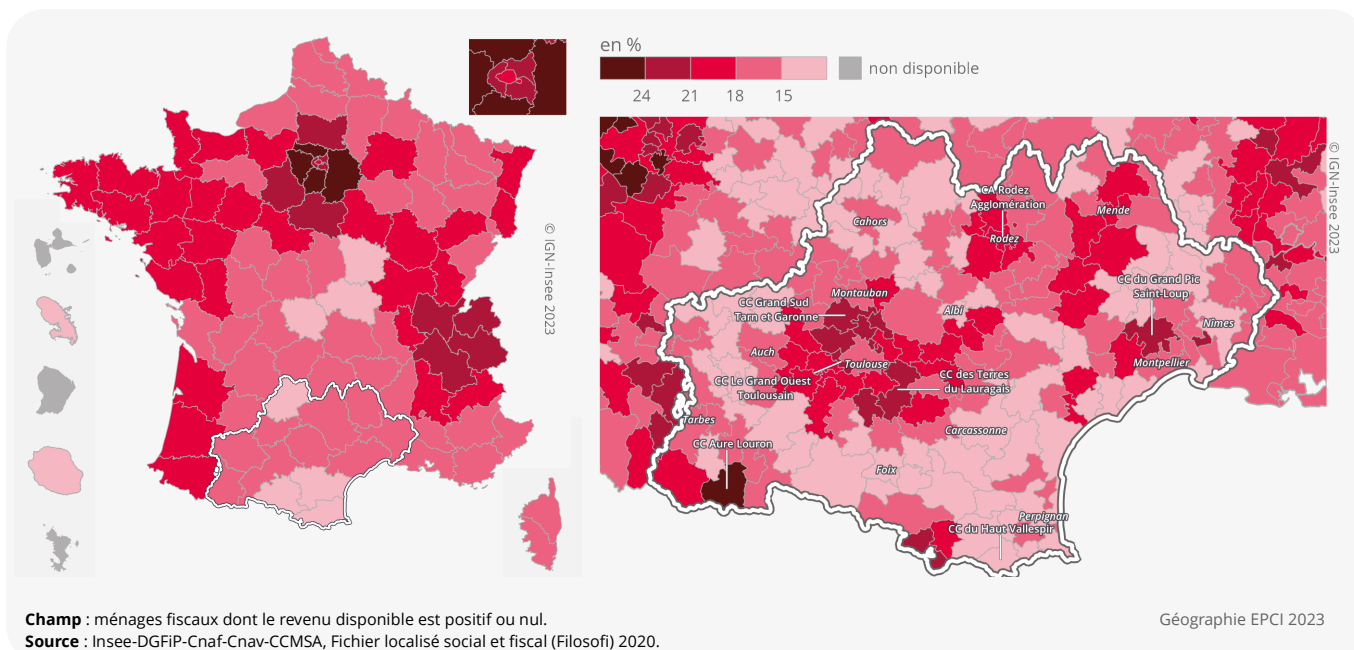
En France métropolitaine, ce profil se retrouve dans les départements franciliens situés au-delà de la première couronne, ainsi qu'à l'est du Rhône (Ain, Isère, Savoie et Haute-Savoie) ▶ **figure 3b**.

En Occitanie, les ménages pauvres insérés dans l'emploi sont moins représentés qu'au niveau national dans tous les départements. Toutefois, à un niveau géographique plus fin, leur présence est inégale selon les territoires. Ils vivent plus fréquemment dans les intercommunalités autour des deux métropoles régionales.

Plus d'un ménage pauvre sur cinq est inséré dans l'emploi dans les communautés de communes situées autour de Toulouse comme Grand Sud Tarn-et-Garonne, Terres du Lauragais, Le Grand Ouest Toulousain, tout comme autour de Montpellier, dans la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup par exemple. Ce profil de ménages pauvres est également très fréquent dans la Communauté d'agglomération de Rodez Agglomération dans l'Aveyron et dans la communauté de communes Aure Louron dans les Hautes-Pyrénées, par exemple.

À l'inverse, ce profil est moins représenté dans le sud de la région, par exemple dans la communauté de communes du Haut Vallespir dans les Pyrénées-Orientales, où seulement un ménage pauvre sur dix est inséré dans l'emploi.

## ▶ 3b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 2, par département et EPCI



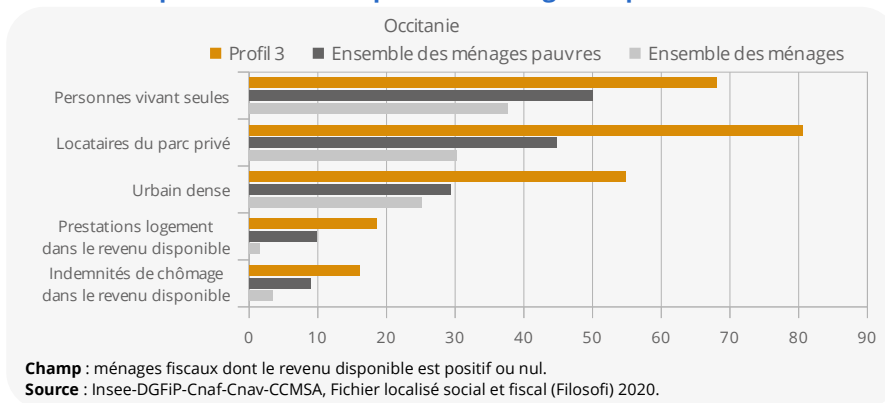


## Des jeunes en situation de pauvreté, en début de vie active ou étudiants

En Occitanie, le profil 3 est constitué de 50 000 ménages jeunes (référénts de moins de 30 ans) dont les revenus du travail sont inférieurs à un demi-Smic par adulte. Cette catégorie regroupe des étudiants aux revenus limités, indépendants financièrement et des jeunes en phase d'insertion professionnelle occupant des emplois discontinus ou peu rémunérés. Elle inclut également les jeunes ni en emploi ni en formation qui constituent un public cible des politiques publiques. Il s'agit de la catégorie regroupant le moins de ménages pauvres. Elle représente 11 % des ménages en situation de pauvreté de la région, un niveau proche de celui de la France métropolitaine. Ce profil rassemble une large majorité de personnes qui habitent seules (68 %) et dans un logement du parc locatif privé (81 %) ▶ [figure 4a](#).

Pour ces ménages, les prestations sociales (49 % du revenu), essentiellement des minima sociaux et des aides au logement, ainsi que les indemnités de chômage (16 %), occupent une part importante du revenu disponible.

### ▶ 4a. Principales caractéristiques des ménages du profil 3



Ces ménages jeunes non insérés vivent principalement dans les villes, qui concentrent également les équipements et services auxquels ils ont recours : lieux d'études, emplois...

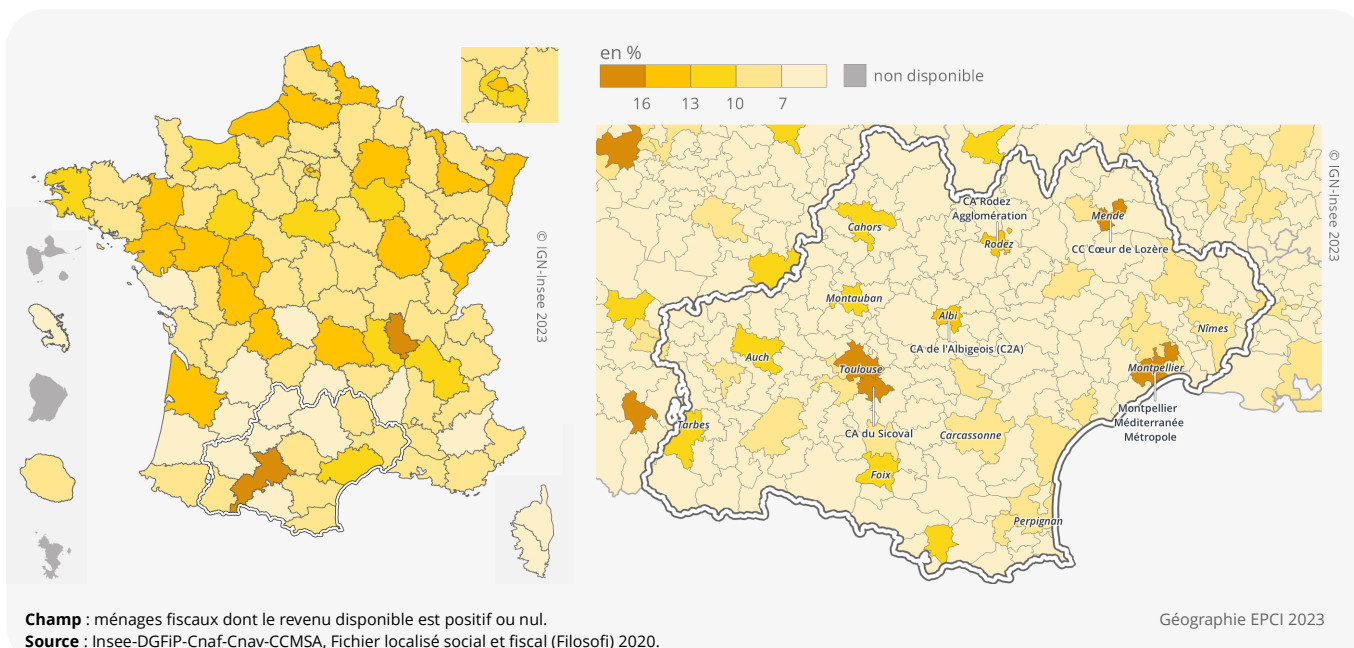
Ces territoires sont également dotés de nombreux logements locatifs de petite taille accessibles pour des étudiants ou des jeunes en début de vie active.

Les jeunes non insérés résident en particulier dans les départements abritant des grandes métropoles ▶ [figure 4b](#).

**En Occitanie, ils vivent principalement dans la métropole de Toulouse et plus au sud, dans la communauté d'agglomération du Sicoval ainsi que dans la métropole montpelliéraine** où ils représentent un ménage pauvre sur cinq.

Ils sont également surreprésentés dans les chefs-lieux de département : par exemple dans les communautés d'agglomération de Rodez, en Aveyron ou de l'Albigeois, dans le Tarn où ils représentent un ménage pauvre sur six.

### ▶ 4b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 3, par département et EPCI



## Des ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires

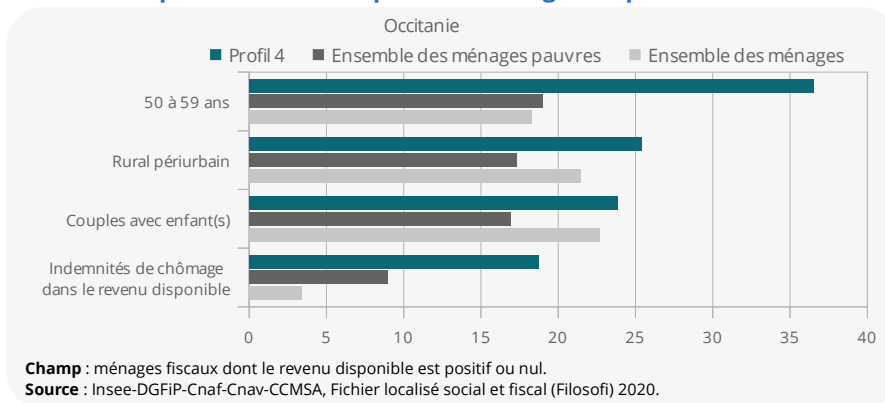
En Occitanie, le profil 4 regroupe 51 000 ménages dont le référent est âgé de 30 ans ou plus, propriétaires de leur logement et non insérés dans l'emploi. Ils représentent 11 % des ménages pauvres de la région, soit 1,5 point de pourcentage de plus qu'en France métropolitaine.

Relativement âgé, ce profil est composé pour 37 % de ménages quinquagénaires. Il est davantage composé de couples avec enfants que l'ensemble des ménages pauvres de la région (24 % contre 17 %) ▶ **figure 5a**.

Les familles ont le plus souvent un ou deux enfants. Ce profil regroupe 11 % des enfants pauvres de la région.

Dans ce profil, les revenus du travail sont faibles, inférieurs à un demi-Smic par adulte. Les indemnités de chômage occupent une part importante du revenu disponible, 19 % contre 9 % pour l'ensemble des ménages pauvres. La part des revenus liés à une activité indépendante (artisanat, commerce, agriculture...) est aussi plus importante que pour l'ensemble des ménages pauvres.

## ► 5a. Principales caractéristiques des ménages du profil 4



Par ailleurs, ces ménages résident dans des communes rurales plus souvent que l'ensemble des ménages pauvres (56 % contre 36 %). En France, ce profil est relativement plus présent dans les départements situés au sud et à l'ouest du Massif Central comme la Creuse ou la Dordogne ▶ **figure 5b**.

En Occitanie, les ménages de propriétaires non insérés dans l'emploi sont présents dans la plupart des départements, en particulier dans l'Ariège et le Lot (16 %).

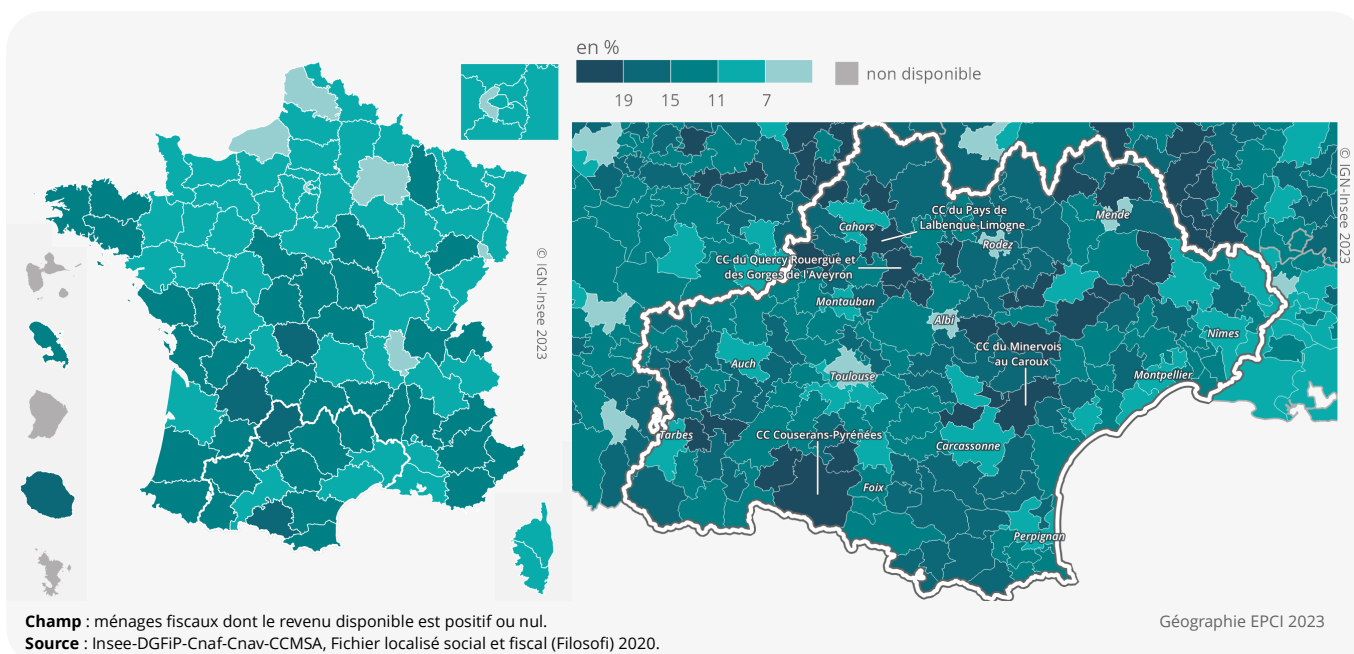
Ainsi, ils représentent jusqu'à un ménage pauvre sur quatre dans les communautés de communes Couserans-Pyrénées en Ariège et

Pays de Lalbenque-Limogne dans le Lot, Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron dans le Tarn-et-Garonne, ou encore Minervois au Caroux dans l'Aude.

À l'inverse, les ménages de propriétaires non insérés dans l'emploi sont relativement peu présents dans les territoires urbanisés.

Dans les métropoles toulousaine et montpellieraine ou les communautés d'agglomération de Rodez Agglomération et de l'Albigeois, ils représentent 7 % ou moins des ménages pauvres.

## ► 5b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 4, par département et EPCI



## Des ménages pauvres non insérés dans l'emploi et locataires du privé, souvent dépendants des transferts sociaux

En Occitanie, le profil 5 regroupe 95 000 ménages dont le référent est âgé de 30 ans ou plus, locataires dans le parc privé et non insérés sur le marché du travail. Ces ménages représentent 21 % des ménages pauvres de la région, soit 4 points de pourcentage de plus qu'en France métropolitaine.

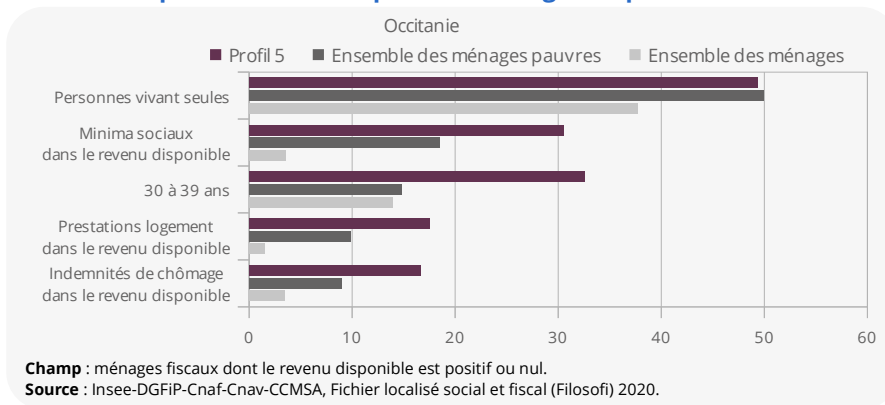
Ce profil se caractérise par la forte présence de ménages dont le référent fiscal est âgé de 30 à 39 ans : 33 % contre 15 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région

► **figure 6a.**

Un ménage de ce profil sur deux est une personne occupant seule son logement. Dans la majorité des cas, ce sont des hommes. Ce profil comprend également une part importante de familles. Parmi celles-ci, une sur quatre est une famille monoparentale. *In fine*, 27 % des enfants pauvres relèvent de ce profil.

Les revenus disponibles de ces ménages se distinguent de ceux des autres ménages sous le seuil de pauvreté par une part plus importante des minima sociaux (31 % contre 19 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région), des indemnités de

## ► 6a. Principales caractéristiques des ménages du profil 5



chômage (17 % contre 9 %) et des prestations logement (18 % contre 10 %).

Par ailleurs, 30 % de ces ménages ne déclarent pas de revenu ou déclarent des revenus négatifs (cas d'indépendants déclarant un déficit).

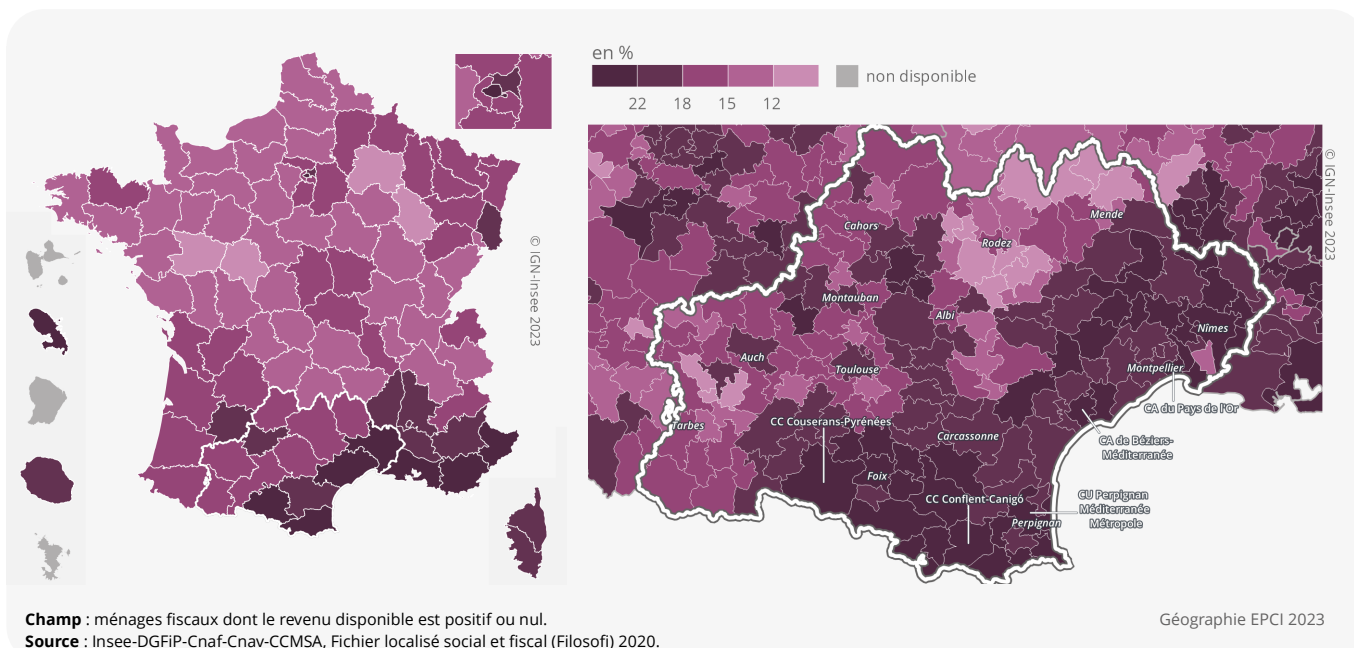
En France, ce profil est présent surtout en Martinique, à La Réunion, en Corse et sur l'ensemble du pourtour méditerranéen ► **figure 6b.**

Ainsi en Occitanie, ce profil de ménages pauvres se trouve principalement dans les départements littoraux. Ils représentent notamment plus d'un ménage pauvre sur quatre dans les communautés d'agglomération du Pays de l'Or, de Béziers-Méditerranée ou

dans la communauté urbaine de Perpignan Méditerranée Métropole. Ces territoires accueillent une forte proportion de familles monoparentales, parmi les plus élevées de France métropolitaine.

Les ménages pauvres non insérés dans l'emploi et locataires du privé vivent également à l'intérieur des terres, par exemple dans les communautés de communes Couserans-Pyrénées en Ariège ou Conflent-Canigó dans les Pyrénées-Orientales.

## ► 6b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 5, par département et EPCI





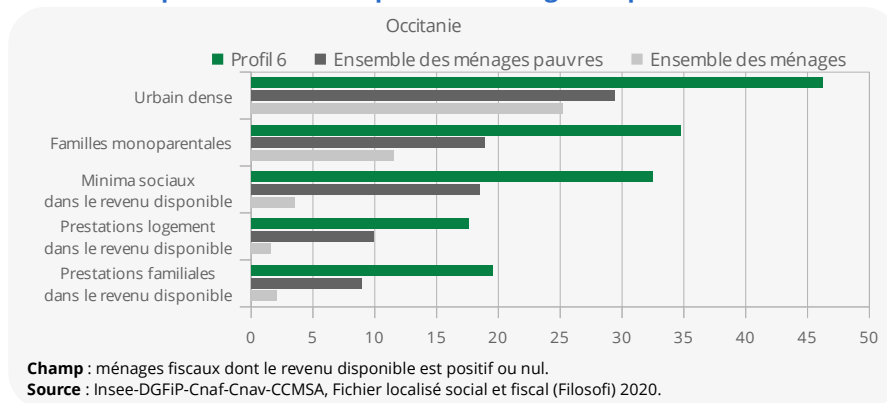
## Des ménages pauvres non insérés dans l'emploi et résidant dans un logement social, le plus souvent en milieu urbain

Le profil 6 regroupe 53 000 ménages dont le référent est âgé de 30 ans ou plus, locataires dans le parc social et non insérés sur le marché du travail. En Occitanie, ils représentent 11 % des ménages pauvres de la région, soit 6 points de pourcentage de moins qu'en France métropolitaine.

Un quart des enfants pauvres relèvent de ce profil du fait d'une part importante de familles avec enfants, notamment des familles nombreuses de 3 enfants ou plus. Les familles monoparentales représentent 35 % des ménages de ce profil, contre 19 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région ▶ **figure 7a**.

Les prestations sociales de ces ménages pèsent particulièrement dans leur revenu disponible comparativement aux autres profils de pauvreté. En effet, dans la région, les revenus disponibles de ces ménages se composent à 32 % de minima sociaux (contre 19 % pour l'ensemble des ménages pauvres), à 20 % de prestations familiales (9 % pour l'ensemble des ménages pauvres) et à 18 % de prestations logement (10 % pour l'ensemble des ménages pauvres).

## ▶ 7a. Principales caractéristiques des ménages du profil 6



Ce profil de pauvreté est caractéristique des territoires les plus denses qui concentrent les logements sociaux. Ainsi, 46 % des ménages concernés résident dans une commune urbaine dense contre 29 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région.

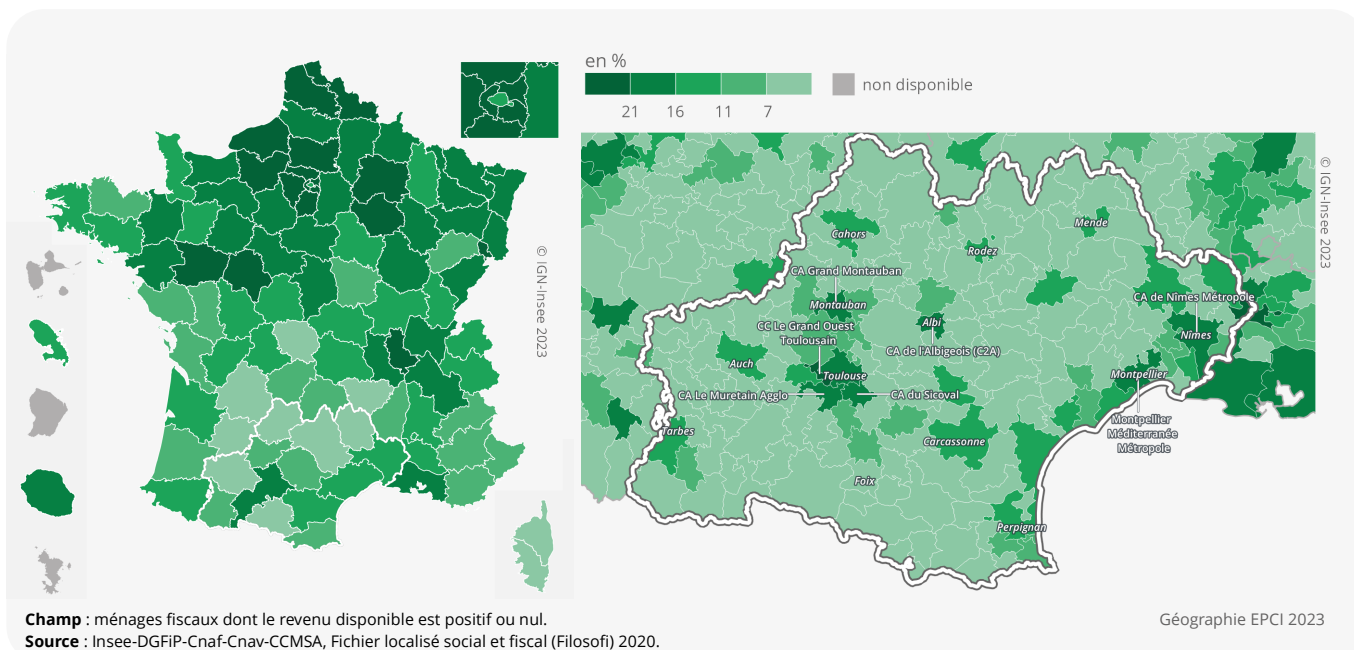
Au niveau national, ces ménages se concentrent dans les territoires les plus denses et les mieux pourvus en logements sociaux comme le long de la façade de la Manche et dans les départements du Nord et de l'Est de la France (Marne, Aube, Territoire de Belfort) ▶ **figure 7b**.

En Occitanie, ils résident souvent dans la métropole toulousaine ou dans les communautés de communes limitrophes : Le Grand Ouest Toulousain, Sicoval, Le Muretain Agglo.

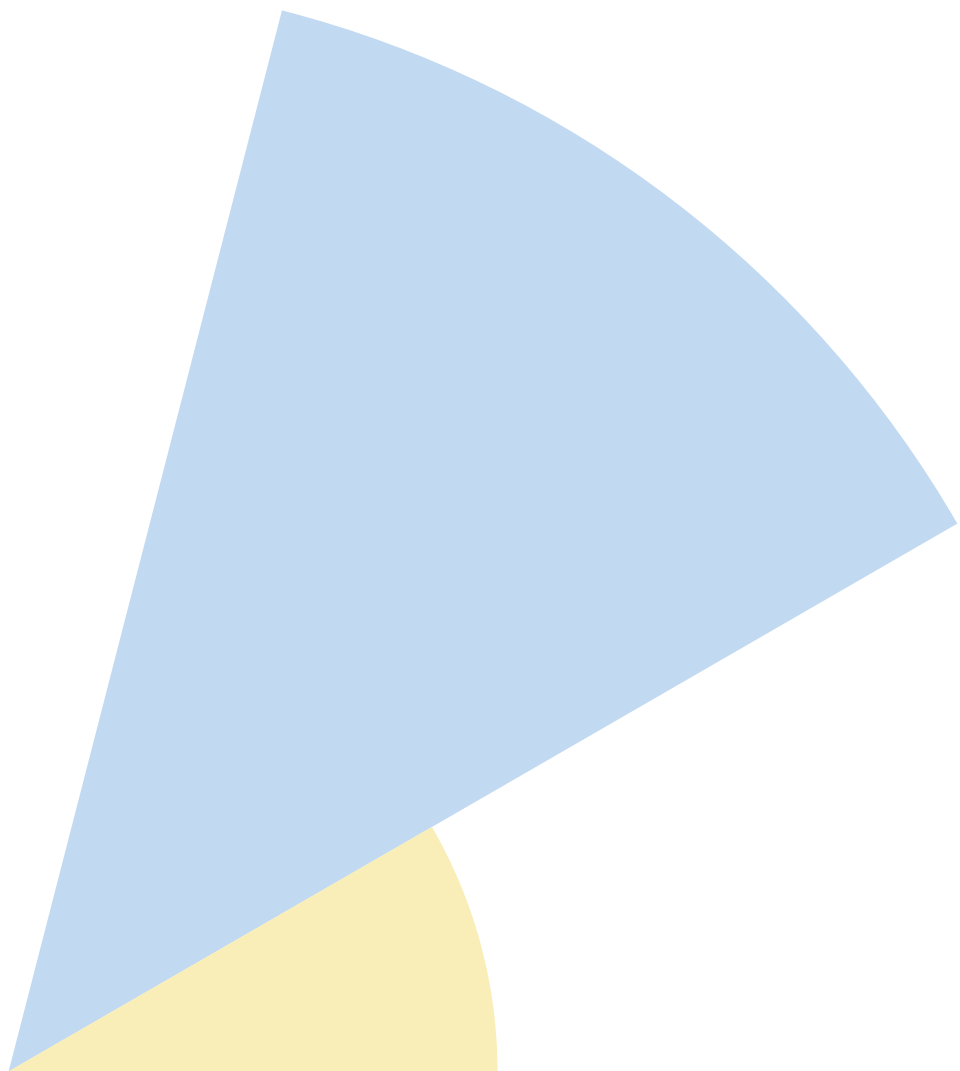
Ils représentent un ménage pauvre sur cinq dans ces territoires denses qui abritent une forte proportion de logements sociaux.

Les ménages du profil 6 vivent aussi fréquemment dans la métropole montpelliéraine et dans les communautés d'agglomération de Nîmes Métropole, dans le Gard, de l'Albigeois, dans le Tarn et du Grand Montauban, dans le Tarn-et-Garonne.

## ▶ 7b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 6, par département et EPCI



# **Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires**



# Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires

La pauvreté peut se superposer à d'autres formes de difficultés sociales et être associée à certains facteurs potentiellement aggravants. Une approche territorialisée permet d'apprécier la conjonction entre la pauvreté purement monétaire et ces facteurs « élargis ». Cette approche conduit à analyser des indicateurs dont certains sont assez directement liés à la pauvreté, d'autres plus indépendants ou contextuels : situation défavorable sur le marché du travail, faible niveau de formation initiale, situation familiale délicate, difficultés d'accès au logement, difficultés d'accès aux soins, éloignement des services de la vie courante, difficultés liées à la mobilité, etc.

Pour les ménages en dessous du seuil de pauvreté monétaire, vivre au sein de territoires exposés à d'autres formes de fragilités économiques ou sociales peut contribuer à renforcer leur situation de précarité.

Ces fragilités sont appréhendées ici en sept thèmes : insertion professionnelle, niveau de formation initiale, logement, situations familiales, mobilité, accès aux soins, accès aux services publics.

Au sein de chacun de ces thèmes, l'analyse de trois indicateurs permet d'estimer la fragilité d'un territoire au regard de critères nationaux. Ainsi, un EPCI sera qualifié de « très fragile » si pour deux indicateurs, il se situe dans les 10 % des EPCI français les plus touchés (9<sup>e</sup> décile) et au moins dans les 25 % les plus touchés pour le troisième indicateur (3<sup>e</sup> quartile). Au sein des territoires restants, un EPCI sera qualifié de « fragile » dès lors qu'il a un indicateur situé dans le 9<sup>e</sup> décile ou au moins deux indicateurs situés dans le 3<sup>e</sup> quartile (sans être dans le 9<sup>e</sup> décile).

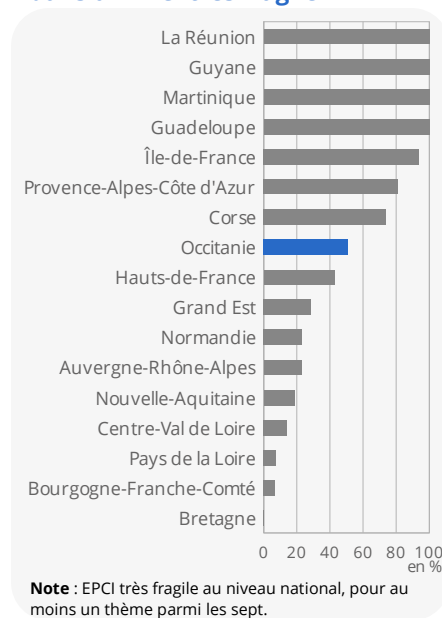
Certains EPCI non fragiles au niveau national peuvent apparaître comme fragiles au niveau régional s'ils font partie du quart des EPCI les plus touchés au niveau régional pour au moins deux indicateurs

► [méthodologie](#).

En 2020, dans la région, 50,8 % de la population vit dans un EPCI très fragile d'un point de vue national pour au moins un thème ► [figure 1](#).

Parmi les sept thèmes étudiés, la région se distingue par un niveau relativement plus élevé de fragilité pour le thème des situations familiales : 45,2 % de la population réside dans un EPCI classé comme très fragile sur ce thème ► [figure 2](#).

## ► 1. Part de la population résidant dans un EPCI très fragile



## ► 2. Part de la population vivant dans un EPCI fragile d'un point de vue national

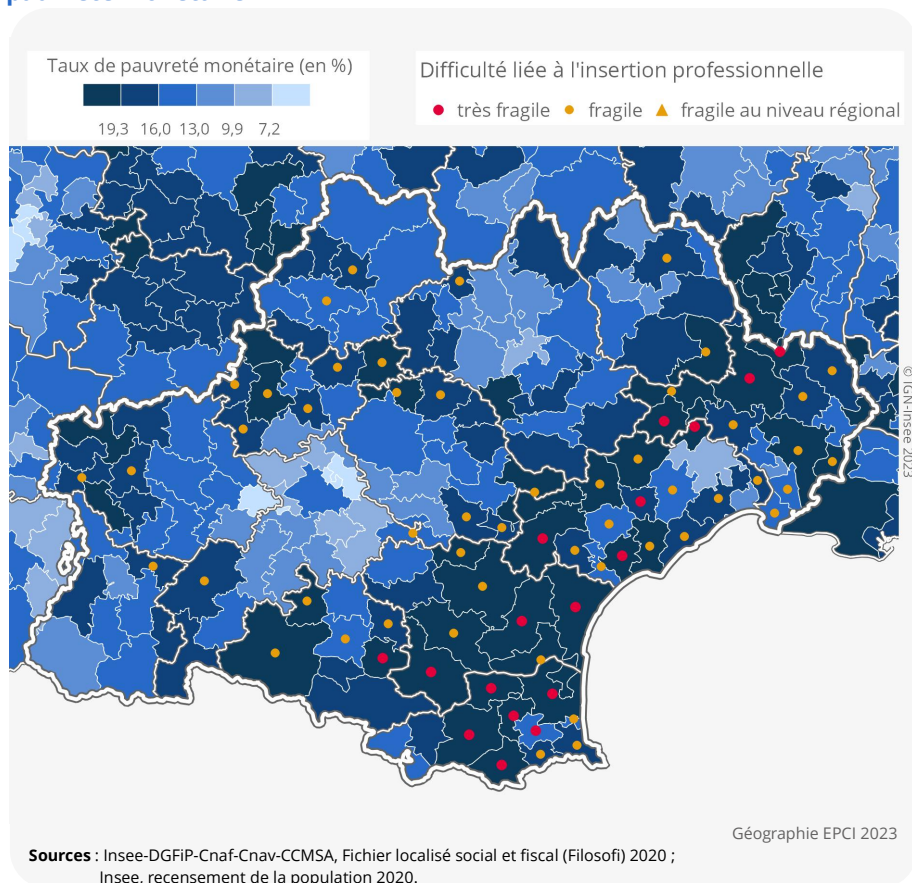
Les thèmes	% de la population des EPCI Occitanie	
	Très fragile	Fragile
Insertion professionnelle	15,0	37,1
Niveau de formation initiale	1,2	19,5
Logement	10,4	39,2
Situations familiales	45,2	23,0
Mobilité	0,0	12,6
Accès aux soins	0,0	10,4
Accès aux services publics	0,2	20,9

Champ : population des EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

## THÈME 1 : INSERTION PROFESSIONNELLE

Difficultés d'insertion sur le marché du travail et pauvreté sont étroitement liées. On observe en effet une forte corrélation entre le taux de pauvreté monétaire et le taux de chômage au niveau des EPCI de la région. Une corrélation existe également entre le taux de pauvreté monétaire et le taux de chômage de longue durée, caractérisant des difficultés d'insertion encore plus fortes. Bien que le lien apparaisse moins affirmé, certains territoires pâtissant d'un fort degré de pauvreté sont aussi concernés par une insertion plus difficile des jeunes : une part élevée des 16-25 ans sortis du système scolaire n'y sont pas en emploi.

### 3. EPCI fragiles sur le thème de l'insertion professionnelle et taux de pauvreté monétaire



### 4. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'insertion professionnelle

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des jeunes 16-25 ans ni en emploi ni en formation
CU Perpignan Méditerranée Métropole	Perpignan	+++	18,8	47,6	55,2
CA Alès Agglomération	Alès	+++	20,0	53,5	51,3
CA Le Grand Narbonne	Narbonne	+++	18,2	47,6	46,6
CA de Béziers-Méditerranée	Béziers	+++	19,3	47,5	55,8
CC Région Lézignanaise, Corbières et Minervois	Lézignan-Corbières	+++	17,6	48,7	53,9
CC du Clermontais	Clermont-l'Hérault	+++	16,4	51,6	47,4
CC des Aspres	Thuir	+++	16,6	47,6	48,2
CC Conflent-Canigó	Prades	+++	16,4	47,7	48,8
CC de Cèze Cévennes	Saint-Ambroix	+++	21,5	55,9	57,0
CC Roussillon-Conflent	Ille-sur-Têt	+++	17,9	47,5	54,6
CC du Pays d'Olmes	Lavelanet	+++	18,0	51,7	50,3
CC du Minervois au Caroux	Saint-Pons-de-Thomières	+++	18,1	53,4	47,9

\*RP : au sens du recensement de la population, diffère du taux de chômage au sens du Bureau International du Travail. +++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

#### Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 <sup>e</sup> décile)	15,7	51,0	44,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 <sup>e</sup> quartile)	13,2	46,7	39,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 <sup>e</sup> quartile régional)	s.o.	s.o.	s.o.

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

**Champ** : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

**Note** : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

**Source** : Insee, recensement de la population (RP) 2020.

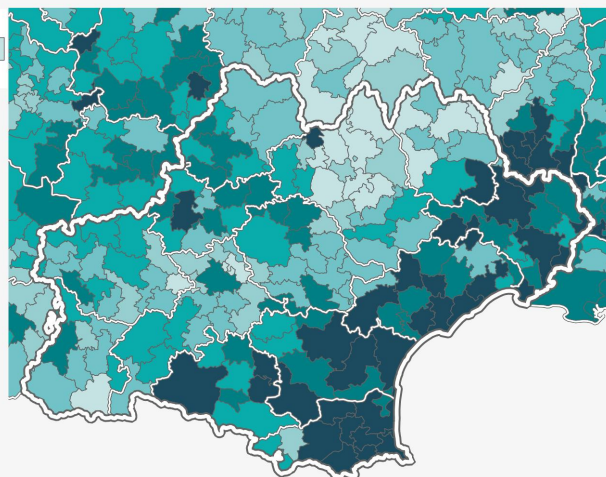
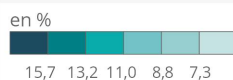


### ► 5a. Part des chômeurs au sens du recensement de la population

**Indicateur** : rapport entre le nombre de chômeurs au sens du recensement âgés de 15 à 69 ans et le nombre d'actifs âgés de 15 à 69 ans (actifs ayant un emploi et chômeurs).

Au sens du recensement, est chômeur toute personne qui s'est déclarée "chômeur" (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

La définition du chômage au sens du recensement diffère de celles du Bureau international du travail (BIT) et de Pôle Emploi. Sur la France hors Mayotte, le taux de chômage au sens du recensement s'établit à 12,7 % en 2020, contre 8 % au sens du BIT.

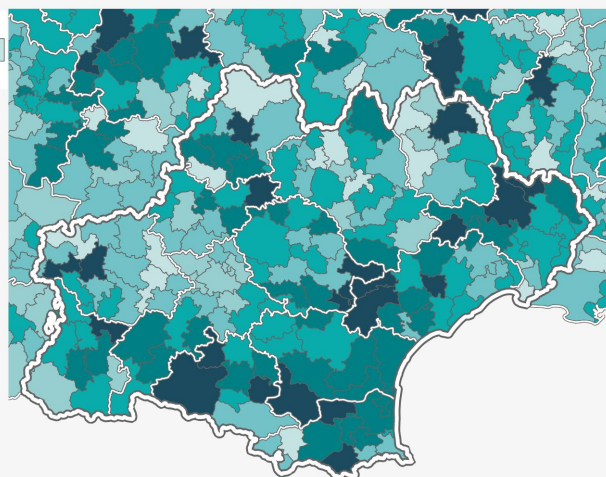
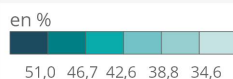


Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

### ► 5b. Part des chômeurs de longue durée au sens du recensement de la population

**Indicateur** : rapport entre le nombre de chômeurs au sens du recensement âgés de 15 à 69 ans en recherche d'emploi depuis un an ou plus et le nombre de personnes âgées de 15 à 69 ans déclarées au chômage au sens du recensement (inscrite ou non à Pôle Emploi).

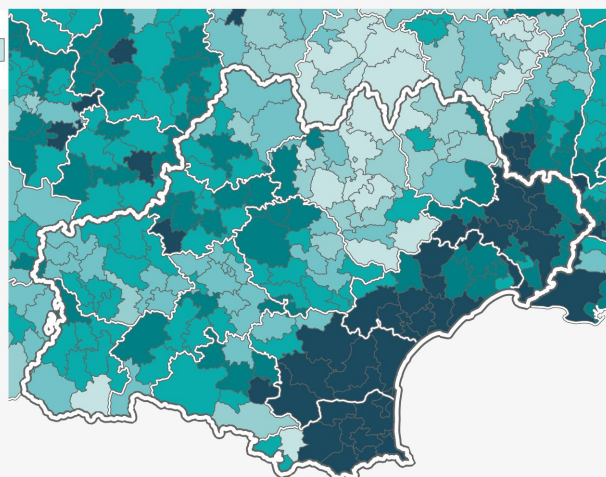
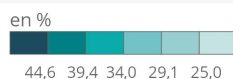


Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

### ► 5c. Part des jeunes (16-25 ans) ni en emploi ni en formation

**Indicateur** : part des jeunes (de 16 à 25 ans compris) ayant déclaré au recensement être sans emploi parmi les personnes de 16 à 25 ans déclarant être non inscrites dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours.



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

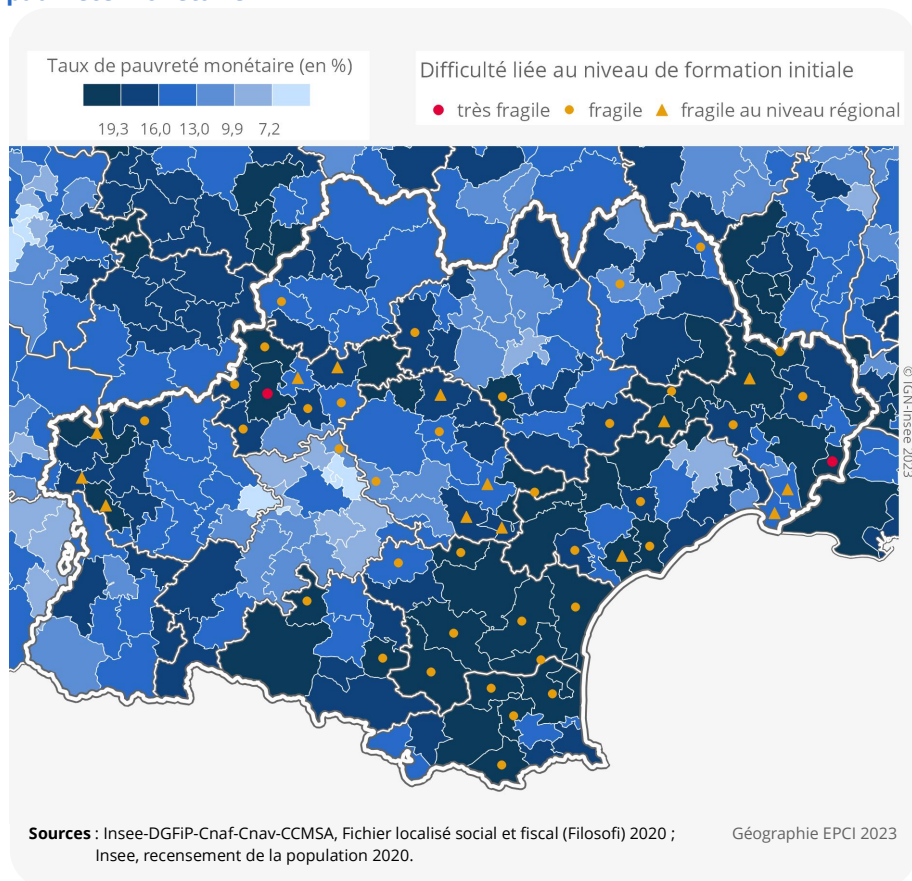
## THÈME 2 : NIVEAU DE FORMATION INITIALE

Un faible niveau de formation initiale augmente fortement le risque de ne pas avoir d'emploi ou d'avoir un emploi faiblement rémunérateur.

En effet, même plusieurs années après la sortie de formation initiale, les personnes peu ou pas diplômées sont nettement plus souvent inactives ou au chômage que les diplômées. Ces difficultés d'insertion sur le marché du travail sont encore plus marquées pour les jeunes qu'elles ne l'étaient pour leurs aînés, faisant de la lutte contre le décrochage un enjeu de politique publique.

Un faible niveau de formation initiale peut aussi être associé à une maîtrise insuffisante des savoirs de base, susceptibles d'entraîner des difficultés dans la vie quotidienne, telles qu'un risque plus marqué de difficultés de lecture ou d'illectronisme, facteurs d'exclusion sociale.

## ► 6. EPCI fragiles sur le thème du niveau de formation initiale et taux de pauvreté monétaire



## ► 7. Les EPCI les plus fragiles sur le thème du niveau de formation initiale

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans
CC Terres des Confluences	Castelsarrasin	+++	27,2	55,5	54,8
CC Beaucaire Terre d'Argence	Beaucaire	+++	27,0	51,1	52,5
CU Perpignan Méditerranée Métropole	Perpignan	++	20,4	56,5	45,3
CA Le Grand Narbonne	Narbonne	++	19,4	54,1	46,2
CA de l'Albigeois	Albi	++	16,3	51,7	37,2
CA Hérault-Méditerranée	Agde	++	20,8	54,7	49,5
CA Grand Montauban	Montauban	++	20,5	50,4	42,1
CC Région Lézignanaise, Corbières et Minervois	Lézignan-Corbières	++	23,0	62,8	51,1
CC Tarn-Agout	Lavaur	++	17,1	51,0	37,4
CC Pays d'Uzès	Uzès	++	17,2	50,7	41,9
CC du Clermontais	Clermont-l'Hérault	++	18,8	52,4	45,5
CC Castelnaudary Lauragais Audois	Castelnaudary	++	19,1	52,1	42,2

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

### Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 <sup>e</sup> décile)	26,2	50,4	55,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 <sup>e</sup> quartile)	23,5	45,7	52,1
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 <sup>e</sup> quartile régional)	20,5	s.o.	46,7

**Champ :** EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

**Note :** les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

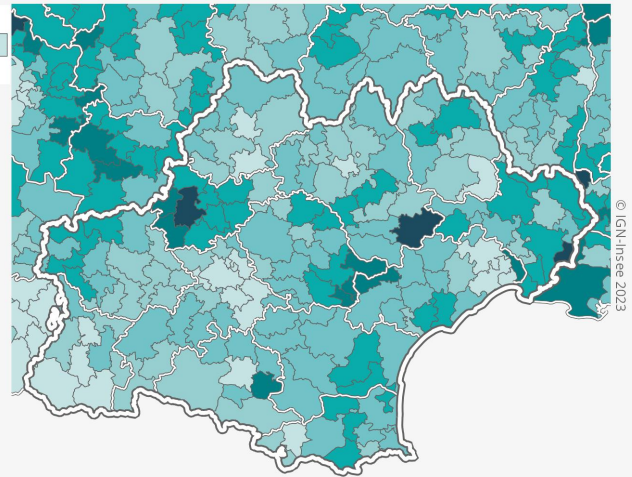
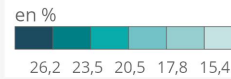
**Source :** Insee, recensement de la population 2020.



### ► 8a. Part des non-diplômés parmi les 20 ans ou plus (standardisée par âge)

**Indicateur** : part des personnes âgées de 20 ans ou plus ayant déclaré au recensement être sans diplôme ou être détentrices du certificat d'études primaires (CEP) comme diplôme de niveau le plus élevé parmi les personnes âgées de 20 ans ou plus.

Cette part est standardisée selon l'âge pour permettre de comparer les territoires en supprimant les effets des différences de structure par âge de la population. Elle est calculée en prenant en compte pour chaque territoire la structure par âge quinquennal de la population.

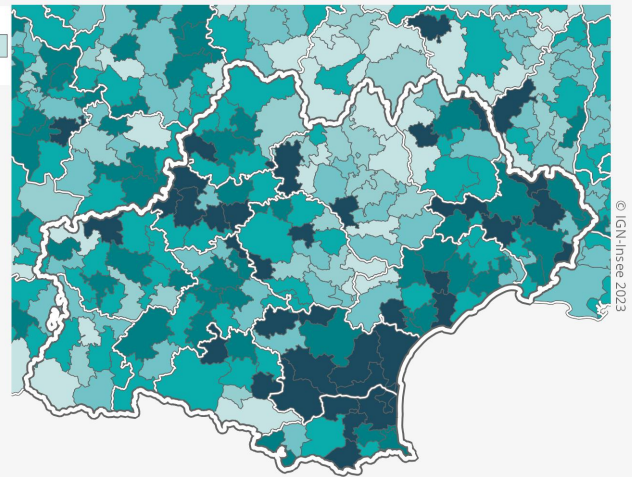
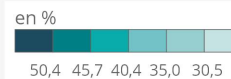


Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

### ► 8b. Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés

**Indicateur** : part des jeunes (de 15 à 19 ans compris) ayant déclaré au recensement être non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours et ayant comme diplôme le plus élevé le diplôme national du brevet, parmi les jeunes âgés de 15 à 19 ans non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours.



Source : Insee, recensement de la population 2020.

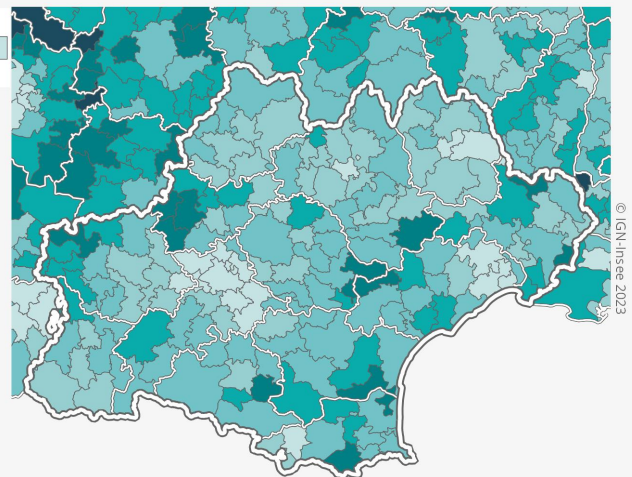
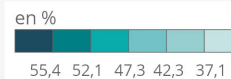
Géographie EPCI 2023

### ► 8c. Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans (standardisée par âge)

**Indicateur** : part des personnes âgées de 20 à 65 ans compris, ayant déclaré au recensement être sans diplôme ou avoir un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat (BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges, CAP, BEP) parmi les personnes âgées de 20 à 65 ans.

Le niveau de diplôme fait référence au diplôme le plus élevé déclaré par l'individu.

Cette part est standardisée selon l'âge pour permettre de comparer les territoires en supprimant les effets des différences de structure par âge de la population. Elle est calculée en prenant en compte pour chaque territoire la structure par âge quinquennal de la population.



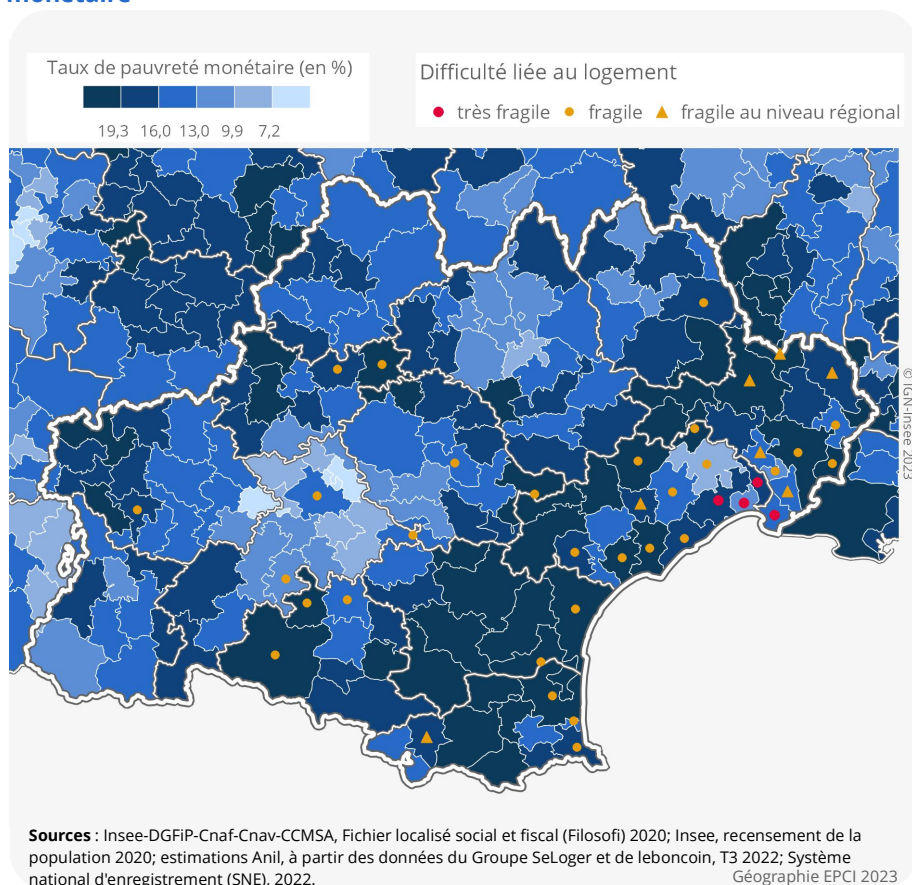
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

## THÈME 3 : LOGEMENT

Lorsque l'offre de logement social n'est pas suffisante au regard des besoins et que les loyers proposés dans le parc locatif privé sont élevés, l'accès au logement peut constituer une difficulté importante pour les plus modestes. Ces tensions sur le marché de l'immobilier couplées à des ressources insuffisantes peuvent par ailleurs être à l'origine de situations de mal-logement et d'inadéquation entre la taille du logement et celle du ménage.

### ► 9. EPCI fragiles sur le thème du logement et taux de pauvreté monétaire



### ► 10. Les EPCI les plus fragiles sur le thème du logement

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des résidences principales en état de suroccupation en %	Loyers d'annonce élevés (1)	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution en nombre
Montpellier Méditerranée Métropole	Montpellier	+++	7,0	xxx	8,3
CC du Pays de Lunel	Lunel	+++	5,4	xx	13,2
CA du Pays de l'Or	Mauguio	+++	5,3	xxx	10,9
CC Terre de Camargue	Aigues-Mortes	+++	4,9	xx	10,0
Toulouse Métropole	Toulouse	++	4,7	xx	4,4
CU Perpignan Méditerranée Métropole	Perpignan	++	4,5	xx	5,7
CA de Nîmes Métropole	Nîmes	++	5,4	xx	5,8
CA Le Grand Narbonne	Narbonne	++	3,4	x	6,8
CA Sète Agglopolé Méditerranée	Sète	++	4,4	xx	7,1
CA de Béziers-Méditerranée	Béziers	++	4,4	xx	5,1
CA Hérault-Méditerranée	Agde	++	4,2	x	5,7
CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illelibérès	Argelès-sur-Mer	++	3,0	x	6,7

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

(1) part de la pop. exposée : xxx très importante, xx importante, x importante régionalement

#### Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 <sup>e</sup> décile)	4,0	n.c.	8,0
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 <sup>e</sup> quartile)	2,5	n.c.	5,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 <sup>e</sup> quartile régional)	2,4	n.c.	s.o.

**Champ :** EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

n.c. : non concerné, s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

**Note :** les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

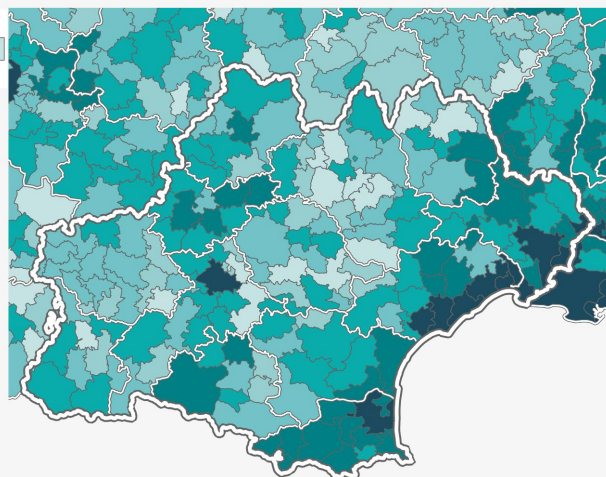
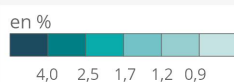
**Sources :** Insee, recensement de la population 2020 ; estimations Anil, à partir des données du Groupe SeLoger et de leboncoin, T3 2022; Système national d'enregistrement (SNE), 2022.



### ► 11a. Part des résidences principales en état de suroccupation

**Indicateur** : rapport entre le nombre de résidences principales en état de suroccupation (hors studio occupé par une personne) et le nombre de résidences principales (hors studio occupé par une personne) .

Le concept de suroccupation repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'occupation. La norme est définie ainsi : une pièce de séjour pour le ménage ; une pièce pour chaque personne de référence du ménage ; une pièce pour les autres personnes mariées ou remariées mais ne vivant pas en couple, veuves ou divorcées, ainsi que pour les célibataires de 19 ans ou plus ; pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.



Source : Insee, recensement de la population 2020.

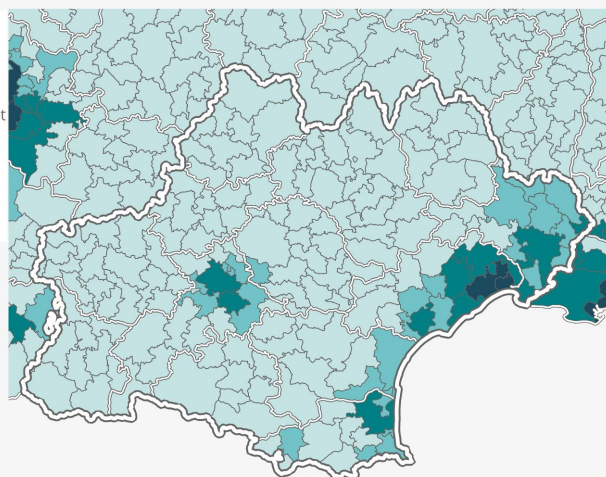
Géographie EPCI 2023

### ► 11b. Part de la population exposée à des loyers d'annonce élevés

**Indicateur** : part de la population de l'EPCI vivant dans une commune avec des loyers élevés.

Des indicateurs de loyer du parc locatif privé à l'échelle de la commune sont estimés par l'Agence Nationale pour l'Information et le Logement (Anil) grâce à l'utilisation des données d'annonces parues sur les plateformes leboncoin et du Groupe SeLoger sur la période 2018 – 2022.

Un loyer est ici considéré comme élevé lorsqu'il est supérieur au loyer minimal auquel est exposée la moitié des locataires du territoire (médiane du loyer d'annonce pondérée par la population des locataires). La fragilité d'un territoire est déterminée par la part de la population soumise à un loyer élevé.

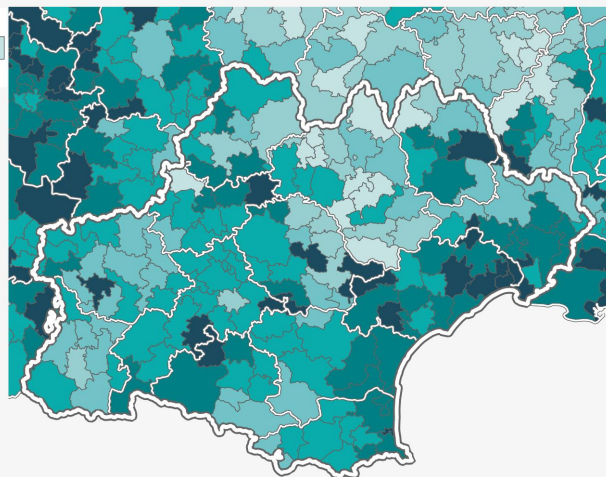
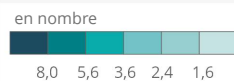


Sources : estimations Anil, à partir des données du Groupe SeLoger et leboncoin, T3 2022 ; Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

### ► 11c. Demandes de logement social pour une attribution

**Indicateur** : nombre de demandes de logement social (hors mutations), au 31 décembre 2022 pour la première localisation souhaitée, divisée par les attributions (hors mutations), pour des personnes physiques, en 2022, pour la première localisation souhaitée.



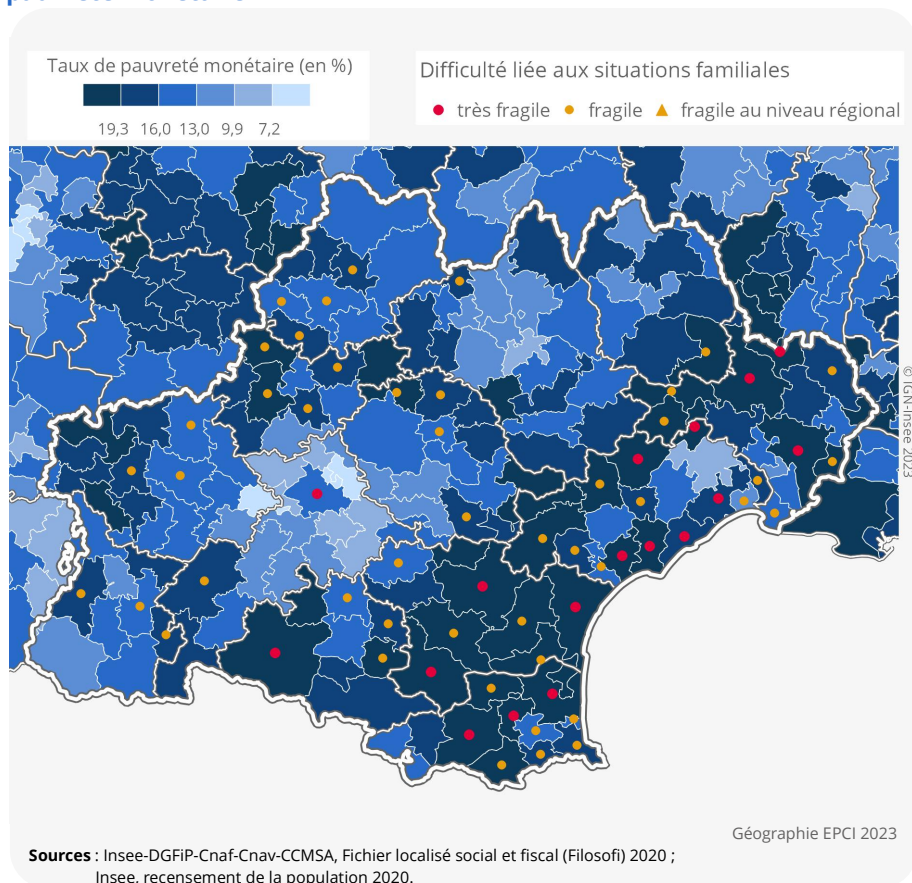
Source : Système national d'enregistrement (SNE), 2022.

Géographie EPCI 2023

## THÈME 4 : SITUATIONS FAMILIALES

Les enfants constituent une population cible des politiques de lutte contre la pauvreté. En effet, la pauvreté affecte dans l'immédiat le bien-être de l'enfant mais a également une incidence sur son avenir. Vivre avec un seul parent ou avoir des parents sans emploi accroît le risque de pauvreté monétaire et au-delà, le risque d'exclusion sociale. Parallèlement, les enfants dont les parents ont de faibles ressources ont des conditions de logement souvent plus précaires.

### ► 12. EPCI fragiles sur le thème des situations familiales et taux de pauvreté monétaire



### ► 13. Les EPCI les plus fragiles sur le thème des situations familiales

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi
Toulouse Métropole	Toulouse	+++	25,2	14,2	13,6
Montpellier Méditerranée Métropole	Montpellier	+++	24,0	20,5	16,0
CU Perpignan Méditerranée Métropole	Perpignan	+++	31,7	16,3	26,0
CA de Nîmes Métropole	Nîmes	+++	25,7	18,2	22,6
CA Alès Agglomération	Alès	+++	26,2	10,5	20,4
CA Le Grand Narbonne	Narbonne	+++	28,2	11,2	19,1
CA Sète Agglopol Méditerranée	Sète	+++	25,0	15,1	15,3
CA de Béziers-Méditerranée	Béziers	+++	28,2	17,0	25,3
CA Carcassonne Agglo	Carcassonne	+++	25,7	9,3	19,2
CA Hérault-Méditerranée	Agde	+++	27,1	14,6	19,0
CC Couserans-Pyrénées	Saint-Girons	+++	28,1	8,9	17,1
CC Conflent-Canigó	Prades	+++	27,1	12,5	19,5

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

#### Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 <sup>e</sup> décile)	24,3	12,6	15,8
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 <sup>e</sup> quartile)	21,3	8,4	12,0
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 <sup>e</sup> quartile régional)	s.o.	s.o.	s.o.

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

**Champ** : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

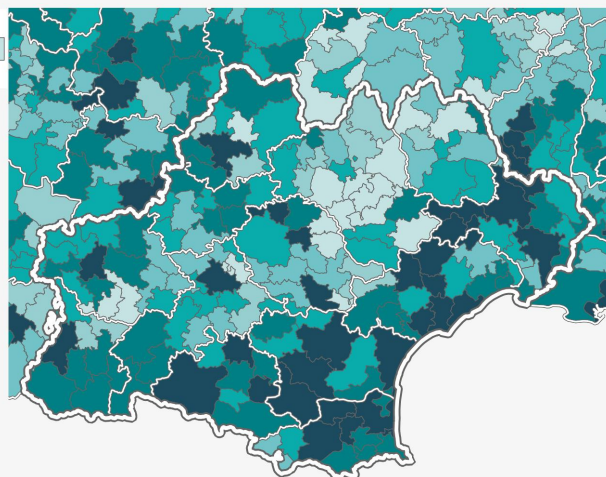
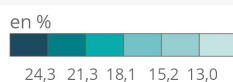
**Note** : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

**Source** : Insee, recensement de la population 2020.



### ► 14a. Part des enfants vivant en famille monoparentale

**Indicateur** : part des enfants mineurs vivant dans une famille monoparentale parmi les personnes mineures.



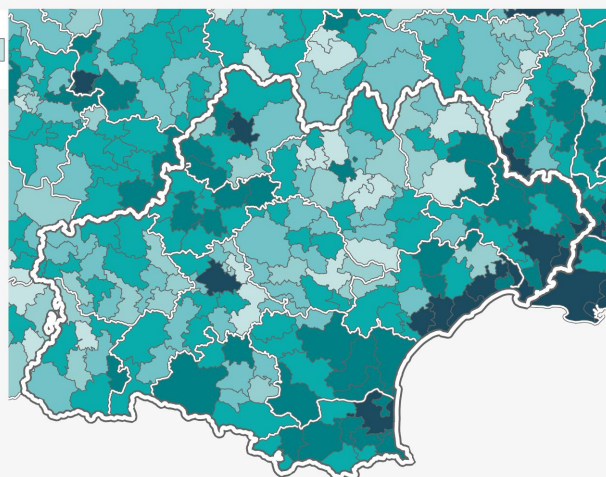
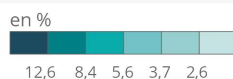
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

### ► 14b. Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé

**Indicateur** : part des mineurs vivant dans un logement en état de suroccupation parmi les mineurs vivant dans un logement ordinaire.

Le concept de suroccupation repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'occupation. La norme est définie ainsi : une pièce de séjour pour le ménage ; une pièce pour chaque personne de référence du ménage ; une pièce pour les autres personnes mariées ou remariées mais ne vivant pas en couple, veuves ou divorcées, ainsi que pour les célibataires de 19 ans ou plus ; pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.



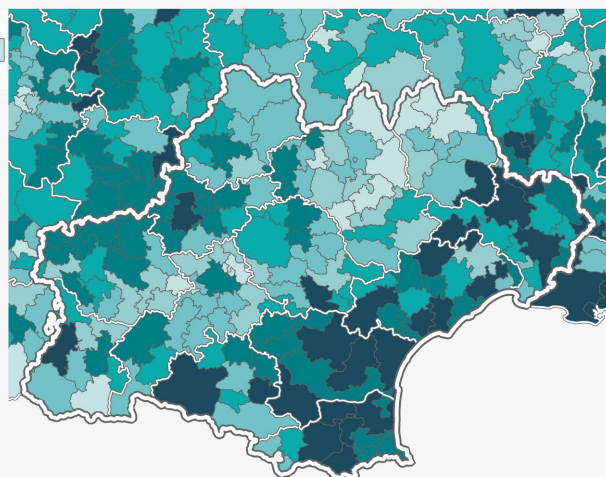
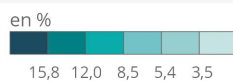
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

### ► 14c. Part des enfants vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi

**Indicateur** : part des enfants mineurs vivant dans une famille dont le(s) parent(s) sont sans emploi parmi les enfants mineurs vivant dans une famille.

Est comptée comme enfant d'une famille toute personne vivant au sein du même ménage que son (ses) parent(s) avec le(s)quel(s) elle forme une famille. Le(s) parent(s) qui réside(nt) avec l'enfant sont considérés comme parents. Si un enfant vit avec un parent et un beau-parent, ce dernier est également compté comme parent. En revanche, il n'est pas tenu compte de l'activité d'un parent qui ne vit pas avec l'enfant. Dans le cas de résidence alternée, l'enfant est considéré vivre avec le parent avec lequel il habite à la date du recensement.



Source : Insee, recensement de la population 2020.

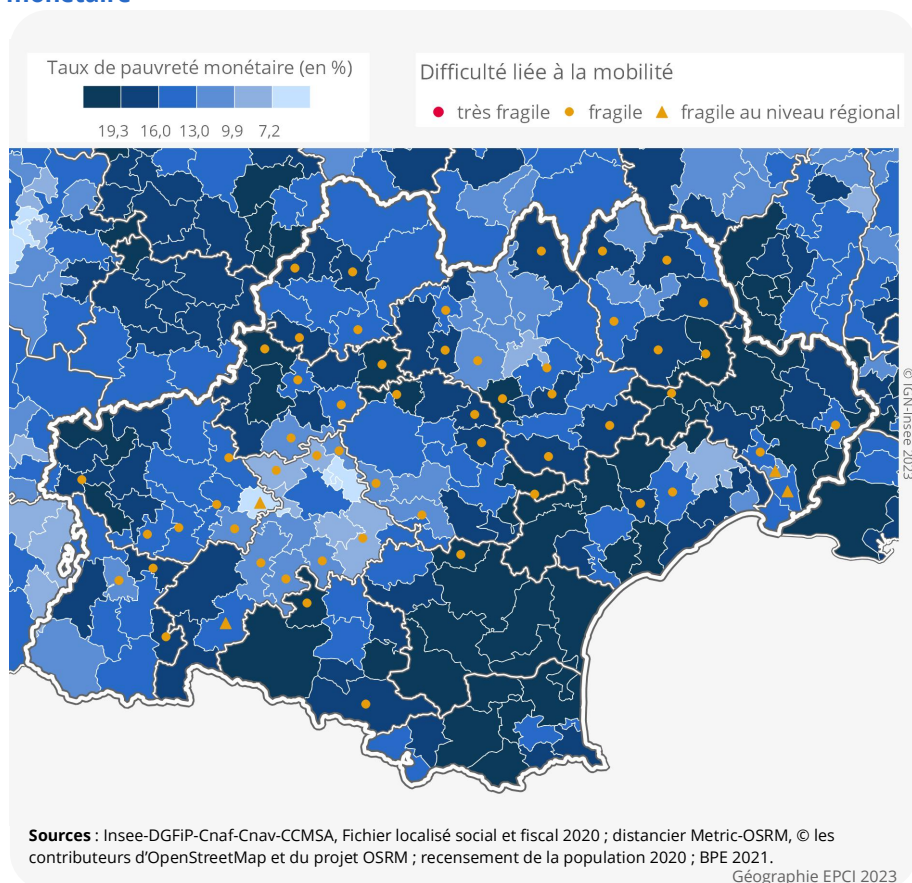
Géographie EPCI 2023

## THÈME 5 : MOBILITÉ

Pouvoir se rendre facilement sur son lieu de travail, à un entretien d'embauche ou à une formation est un enjeu essentiel en terme de lutte contre la pauvreté. Or, selon le lieu où elles habitent, les personnes pauvres peuvent rencontrer des freins à la mobilité. Ainsi, dans les territoires où l'usage de la voiture pour aller travailler est très élevé, la possession d'un véhicule (et donc d'un permis de conduire) est souvent un préalable à la recherche d'emploi, du fait de l'absence de transports en commun adaptés et d'une offre d'emploi locale très limitée. De plus, dans les territoires éloignés des pôles, les actifs doivent souvent parcourir une grande distance pour aller travailler, ce qui a un coût, quel que soit le mode de transport.

Parallèlement, les habitants pauvres des territoires éloignés des services courants sont confrontés à des coûts ou à des difficultés qui peuvent les fragiliser ou les exclure davantage.

### ► 15. EPCI fragiles sur le thème de la mobilité et taux de pauvreté monétaire



### ► 16. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de la mobilité

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier de la vie courante
CC Grand Sud Tarn et Garonne	Montech	++	89,4	33,3	11,0
CC des Terres du Lauragais	Villefranche-de-Lauragais	++	87,8	35,3	21,8
CC Vallée de l'Hérault	Gignac	++	85,8	38,0	12,3
CC Cœur de Garonne	Cazères	++	88,1	43,6	18,8
CC des Hauts-Tolosans	Grenade	++	89,7	24,2	23,8
CC du Bassin Auterivain Haut-Garonnais	Auterive	++	86,1	39,5	11,7
CC du Volvestre	Carbonne	++	85,9	41,1	11,7
CC Tarn-Agout	Lavaur	++	82,1	44,9	13,6
CC du Clermontais	Clermont-l'Hérault	++	86,9	34,8	6,3
CC du Frontonnais	Castelnau-d'Estrétefonds	++	89,1	20,6	1,6
CC du Pont du Gard	Aramon	++	89,1	17,3	3,3
CC du Pays de Sommières	Calvisson	++	87,5	26,9	14,1

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

#### Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 <sup>e</sup> décile)	88,5	31,8	59,1
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 <sup>e</sup> quartile)	86,5	23,2	39,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 <sup>e</sup> quartile régional)	85,9	19,2	s.o.

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

**Champ** : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

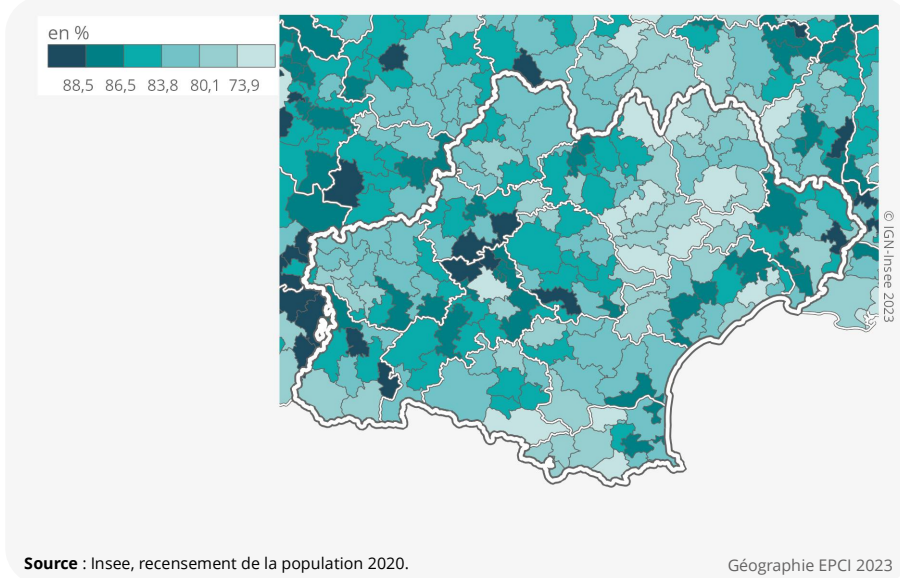
**Note** : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

**Sources** : Insee, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020, BPE 2021.



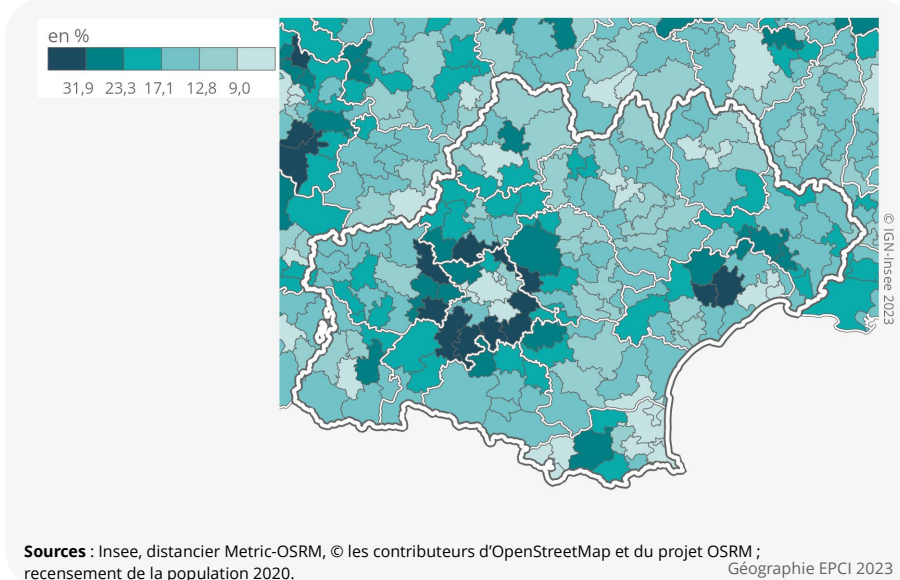
### ► 17a. Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler

**Indicateur :** nombre d'actifs ayant un emploi et déclarant au recensement utiliser une voiture, un camion ou une fourgonnette comme mode de transport principal pour aller travailler, rapporté au nombre d'actifs ayant un emploi et résidant dans le territoire.



### ► 17b. Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail

**Indicateur :** nombre d'actifs occupant un emploi dans une commune distante d'au moins 30 kilomètres de sa commune de résidence, rapporté au nombre d'actifs ayant un emploi et résidant dans le territoire.

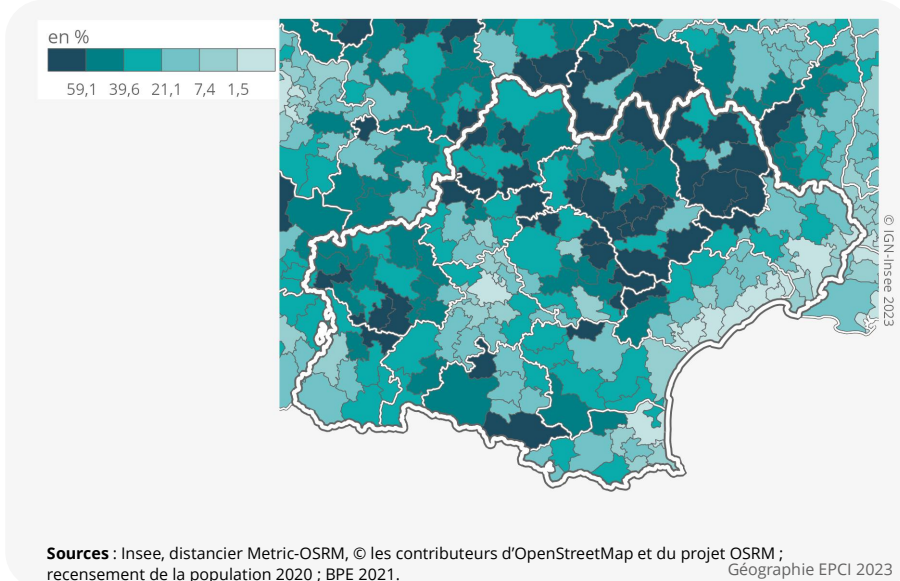


### ► 17c. Part de la population éloignée du panier de la vie courante

**Indicateur :** le « panier de la vie courante » comprend 22 équipements ou services, choisis en fonction de la proximité, de la mobilité qu'ils impliquent, de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage. Ils comprennent une grande partie des équipements de la gamme dite de proximité (école, boulangerie, etc.).

En France, 90 % de la population accède en moins de 8 minutes, par la route, à ce panier d'équipement (temps théorique). Les 10 % restants sont considérés comme éloignés.

Le temps d'accès à un service du panier est le temps théorique de trajet par la route vers celui qui est le plus proche. Le temps d'accès au panier est la moyenne de ces temps pour l'ensemble des services du panier.

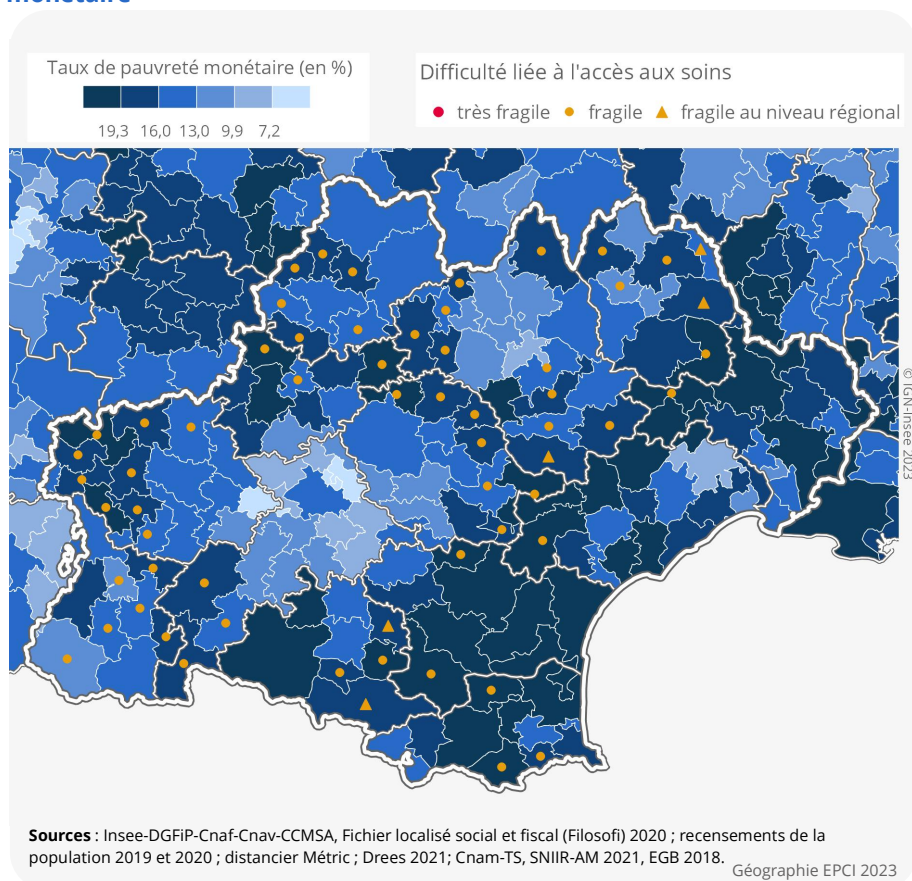


## THÈME 6 : ACCÈS AUX SOINS

Les difficultés d'accès aux soins, si elles ne sont pas directement corrélées à la pauvreté monétaire, viennent renforcer la précarité des ménages en accroissant les contraintes (temps d'attente, recherche d'un praticien, déplacements, ...). Par ailleurs, vivre dans un territoire faiblement doté en services de santé augmente fortement le risque que les personnes en situation de privation matérielle et sociale renoncent aux soins.

Dans les territoires où la population est très âgée, les difficultés d'accès aux soins peuvent devenir encore plus prégnantes, notamment pour les personnes les plus pauvres monétairement. En effet, les personnes les plus âgées sont à la fois généralement moins mobiles et davantage susceptibles de devoir recourir à plusieurs professionnels de santé.

### ► 18. EPCI fragiles sur le thème de l'accès aux soins et taux de pauvreté monétaire



### ► 19. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'accès aux soins

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	(1) Accessibilité potentielle aux médecins généralistes en nb de consultation par an et par hab.	(2) Accessibilité potentielle aux infirmières ETP pour 100 000 habitants	Part de la population de 80 ans ou plus en %
CC Cœur et Coteaux du Comminges	Saint-Gaudens	++	2,3	147	9,5
CC Carmausin-Ségala	Carmaux	++	2,6	261	9,6
CC Ouest Aveyron Communauté	Villefranche-de-Rouergue	++	2,5	171	8,8
CC du Vallespir	Céret	++	3,4	312	9,6
CC de la Lomagne Gersoise	Fleurance	++	3,0	108	9,2
CC Decazeville Communauté	Decazeville	++	3,3	170	11,0
CC Cagire Garonne Salat	Salies-du-Salat	++	2,2	140	8,0
CC du Plateau de Lannemezan	Lannemezan	++	2,8	188	9,4
CC de la Haute-Bigorre	Bagnères-de-Bigorre	++	3,5	198	9,1
CC Pyrénées Haut Garonnaises	Bagnères-de-Luchon	++	2,4	178	8,9
CC Pyrénées Vallées des Gaves	Argelès-Gazost	++	2,9	143	8,9
CC du Pays d'Olmes	Lavelanet	++	3,4	194	9,7

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

#### Valeurs définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 90 % des EPCI français (9 <sup>e</sup> décile) *	2,1	75,0	8,8
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 <sup>e</sup> quartile) *	2,5	92,7	7,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 <sup>e</sup> quartile régional)	2,6	140,2	s.o.

\* Pour (1) et (2), valeur au-dessous du 1<sup>e</sup> décile (10 %) et du 1<sup>e</sup> quartile (25 %) ; s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national.

**Champ :** EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

**Note :** les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

**Sources :** recensement de la population 2019 et 2020 ; distancier Métrici ; Drees 2021 ; Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018.

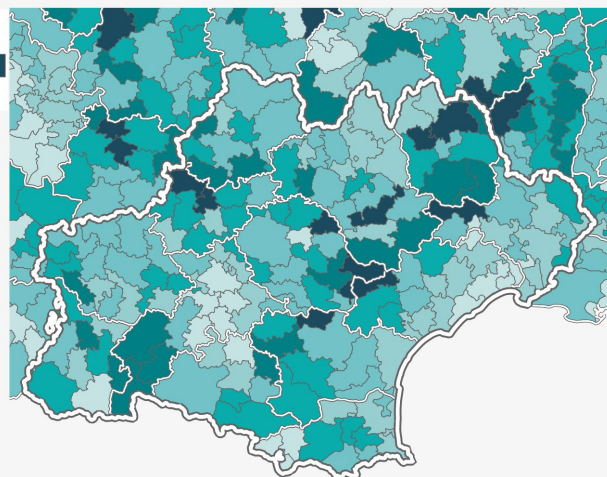


### ► 20a. Accessibilité potentielle aux médecins généralistes

**Indicateur :** nombre de consultations/visites accessibles pour chaque habitant par an. L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) tient compte d'un recours dégressif avec la distance, du niveau d'activité des professionnels en exercice, du nombre de consultations/visites que peuvent proposer les médecins accessibles ainsi que de la structure par âge de la population qui influence les besoins de soins.

Seuls les médecins de moins de 65 ans sont pris en compte. L'APL a été développée pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours. Elle rend comparable l'accessibilité de zones ayant des populations d'âges très différents.

en nombre de consultation par an et par habitant



**Sources :** Traitements Drees 2021 ; Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018 ; Insee, populations par sexe et âge 2019, distancier Metric.

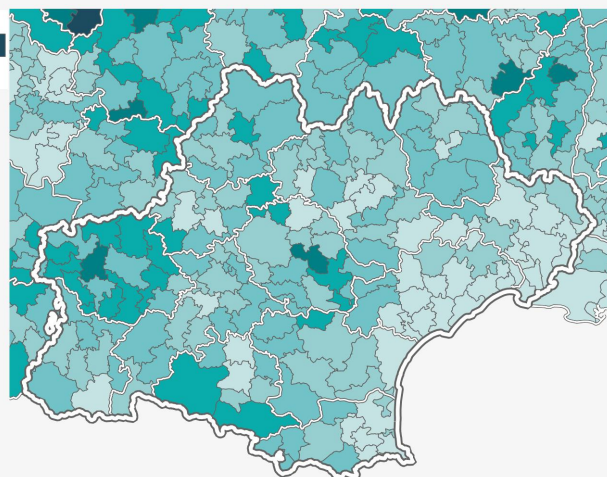
Géographie EPCI 2023

### ► 20b. Accessibilité potentielle aux infirmières

**Indicateur :** nombre d'infirmières de 65 ans ou moins en équivalent temps plein (ETP) accessibles pour 100 000 habitants. L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) tient compte d'un recours dégressif avec la distance, du niveau d'activité des professionnels en exercice, du nombre de consultations/visites que peuvent proposer les infirmières accessibles ainsi que de la structure par âge de la population qui influence les besoins de soins.

Seules les infirmières libérales ou salariées en centre de santé de moins de 65 ans sont prises en compte. L'APL a été développée pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours. Elle rend comparable l'accessibilité de zones ayant des populations d'âges très différents.

ETP pour 100 000 habitants



**Sources :** Traitements Drees 2021 , Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018 ; Insee, populations par sexe et âge 2019, distancier Metric.

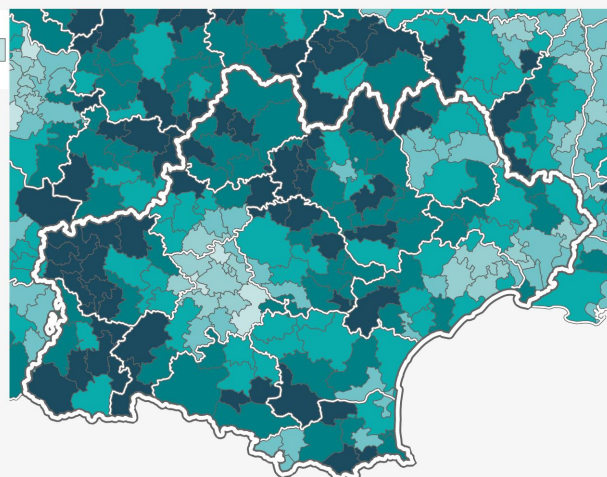
Géographie EPCI 2023

### ► 20c. Part de la population de 80 ans ou plus

**Indicateur :** part des personnes âgées de 80 ans ou plus vivant dans un logement ordinaire au sens du recensement, parmi les personnes vivant dans un logement ordinaire.

Un logement ordinaire est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation, séparé et indépendant. Les habitations mobiles et les locaux utilisés pour l'habitation au sein des communautés (maisons de retraite, foyers, services de moyen ou long séjour, communautés religieuses, ...) ne sont pas considérés comme des logements ordinaires.

en %



**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

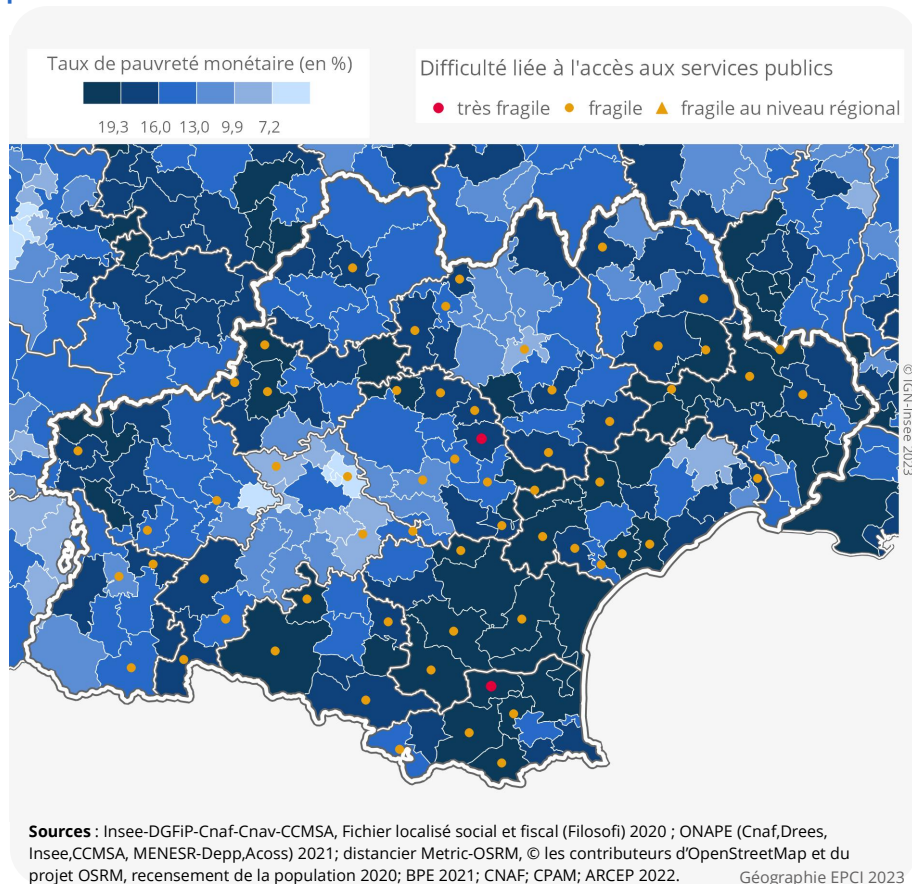
## THÈME 7 : ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

L'accès aux droits et aux services sociaux est un enjeu majeur dans la lutte contre la pauvreté.

Selon le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), « la question d'accessibilité à un mode d'accueil se pose de manière accrue pour les familles en situation de pauvreté ou en parcours d'insertion ; c'est un enjeu clef si l'on veut que les mères seules retrouvent le chemin de l'emploi ; pour les enfants, l'enjeu est leur socialisation et leur développement futur ».

Par ailleurs, afin de ne pas exclure la population la plus éloignée des usages d'internet, la proximité des services publics reste indispensable, notamment dans le cadre de la lutte contre le non-recours aux droits. Parallèlement, l'inclusion numérique nécessite un accès de bonne qualité aux réseaux de communication.

## ► 21. EPCI fragiles sur le thème de l'accès aux services publics et taux de pauvreté monétaire



## ► 22. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'accès aux services publics

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	(1) Capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de trois ans	Accès aux équipements France services en minutes	(2) Part des locaux raccordables à la fibre en %
CC des Monts d'Alban et du Villefranchois	Villefranche-d'Albigeois	+++	44,1	12,8	29,0
CC Agly Fenouillèdes	Saint-Paul-de-Fenouillet	+++	30,0	9,5	19,0
CA Alès Agglomération	Alès	++	46,3	10,1	78,4
CA de Béziers-Méditerranée	Béziers	++	36,8	2,9	85,9
CA Hérault-Méditerranée	Agde	++	43,3	1,9	90,7
CC du Pays de Lunel	Lunel	++	42,9	2,8	91,5
CC Cœur et Coteaux du Comminges	Saint-Gaudens	++	36,7	12,1	65,6
CC Terres des Confluences	Castelsarrasin	++	40,5	2,0	92,6
CC des Terres du Lauragais	Villefranche-de-Lauragais	++	66,4	12,7	81,7
CC des Hauts-Tolosans	Grenade	++	53,5	12,3	81,9
CC Région Lézignanaise, Corbières et Minervois	Lézignan-Corbières	++	42,1	5,8	80,8
CC Couserans-Pyrénées	Saint-Girons	++	51,9	11,8	45,0

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

### Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 <sup>e</sup> décile)*	44,6	11,8	25,7
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 <sup>e</sup> quartile)*	52,2	9,3	53,2
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 <sup>e</sup> quartile régional)	s.o.	s.o.	63,8

\* Pour (1) et (2), valeur au-dessus du 1<sup>e</sup> décile (10 %) et du 1<sup>e</sup> quartile (25 %) ; s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur, (1) et (2) inférieur, au seuil national.

**Champ :** EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

**Note :** les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

**Sources :** ONAPE (Cnaf, Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acoss) 2021; distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM ; recensement de la population 2020; BPE 2021; CNAF, CPAM 2023; ARCEP 2022.

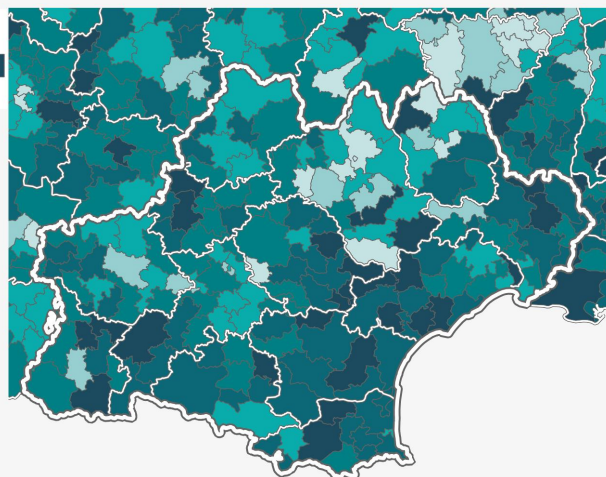
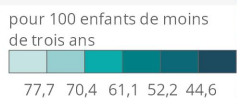


### ▶ 23a. Capacité théorique d'accueil du jeune enfant

**Indicateur :** capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil "formels" pour 100 enfants de moins de 3 ans.

Les modes d'accueil "formels" correspondent aux modes d'accueil suivants : assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers, salarié(e) à domicile, accueil en Eaje (établissement d'accueil du jeune enfant collectif, familial et parental, micro-crèches), école maternelle.

La capacité d'accueil comptabilise des places d'accueil proposées à un instant donné, et non un nombre d'enfants gardés.



Source : ONAPE (Cnaf, Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acof) 2021.

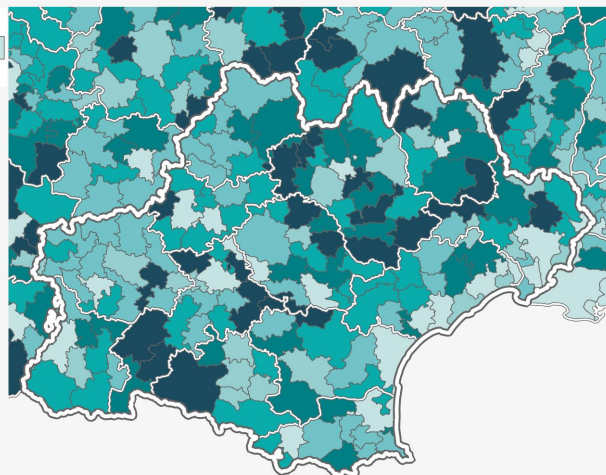
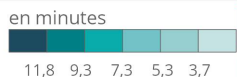
Géographie EPCI 2023

### ▶ 23b. Temps d'accès aux équipements France Services

**Indicateur :** temps d'accès de la population à la maison France services la plus proche ou au panier équivalent d'équipements.

France Services est un guichet unique permettant un accompagnement sur les démarches de 9 opérateurs nationaux. Le panier « équivalent France Services » est ici constitué des points d'accueil de la CAF, de la MSA, de la CPAM, de la Poste, des finances publiques et de Pôle Emploi ainsi que des antennes judiciaires et des maisons de justice.

Le temps d'accès à un service du panier est le temps théorique de trajet par la route vers celui qui est le plus proche. Le temps d'accès au panier est la moyenne de ces temps pour l'ensemble des services du panier.

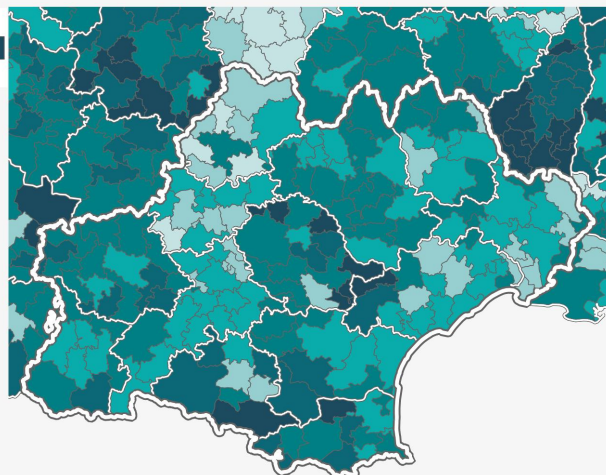
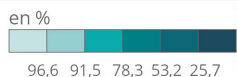


Sources : Insee, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM ; recensement de la population 2020; BPE 2021; CNAF, CPAM 2023.

Géographie EPCI 2023

### ▶ 23c. Part des locaux raccordables à la fibre

**Indicateur :** les locaux raccordables FttH (fibre optique) correspondent aux logements ou locaux à usage professionnel raccordables à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique par l'intermédiaire d'un point de mutualisation.



Source : Arcep, données du 4<sup>e</sup> trimestre 2022.

Géographie EPCI 2023

## Indicateurs par EPCI : Ariège

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann oncé élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloigné du panier de la vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements de France Services	Part des locaux raccordables à la fibre
CC Couserans-Pyrénées	22,3	xxx	xxx				xx		xx	xxx	xx	xxx			xx		x	xx	xx	xxx	xx	
CC du Pays d'Olmes	21,3	xxx	xxx	xxx	xx	xxx	xx			xxx		xxx						xxx	xx			
CC Arize Lèze	21,1		xxx	xx		xxx							xx	xxx				xx	xx	xx	xx	
CC du Pays de Tarascon	17,8	xx					x								xx		xxx	xx			x	
CC du Pays de Mirepoix	17,3	xxx	xx	xx						xx		xx	x		xx	x			xxx		xx	
CC de la Haute Ariège	16,9									xx				xxx	x	x	xx				xxx	
CC des Portes d'Ariège Pyrénées	15,8	xx			xx		xx	xx	xx	xxx	xx	xx										
CA Pays Foix-Varilhès	14,4		xx	xx						xx			x									

\*RP : au sens du recensement de la population.

**Note de lecture** : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

## Indicateurs par EPCI : Aude

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale		Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics			
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloigné du panier de la vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements de France Services
CC Pyrénées Audoises	26,3	xxx	xxx	xxx	xxx	x				xxx	xx	xxx			xx	xx		xxx	xx	xx	xx
CC Région Lézignanaise, Corbières et Minervois	21,0	xxx	xx	xxx	x	xxx	x		xx		xx	xxx						xx	xxx		
CC du Limouxin	20,9	xx	xx	xxx		xxx				xxx		xx						xx	xx		xx
CC de la Montagne Noire	20,5	xx	xx			xxx						xx		xxx	xxx	x		xxx	xxx	x	
CA Carcassonne Agglo	20,4	xxx		xxx		xx	x			xxx	xx	xxx							xx		
CA Le Grand Narbonne	19,6	xxx	xx	xxx		xxx	xx	x	xx	xxx	xx	xxx							xx		
CC Piège Lauragais Malepère	17,7											xx	x		xx				xx		
CC Castelnaudary Lauragais Audois	14,9					xxx	x			xx		xx	xx						xx		

\*RP : au sens du recensement de la population.

**Note de lecture** : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

## Indicateurs par EPCI : Aveyron

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloigné du panier de la vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements de France Services
CC du Réquistanais	19,6				x	xxx									xxx			xx			
CC Monts, Rance et Rougier	18,5	xx													xxx	xx	x				xxx
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	18,4														xxx	xx		xxx			xx
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	18,4														xxx	xxx	x	xx	xxx	xxx	
CC Larzac et Vallées	17,8				xxx		xx								xxx	xx		xx	xxx	xxx	
CC Decazeville Communauté	17,6	xxx		xx			x			xx		xx	xx					xxx	xx	xxx	
CC Aubrac, Carladez et Viadène	16,9		xx												xxx			xxx			
CC Ouest Aveyron Communauté	16,3			xx		xxx						xx				xx		xxx		xxx	
CC de Lévézou Pareloup	15,7				x										xxx			xxx		xx	
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	15,1																	xxx		xx	
CC de Millau Grands Causses	14,8								xx									xx			
CC des Causses à l'Aubrac	13,5														xx			xx			
CC du Plateau de Montbazens	13,2												xx	x	xx			xxx		xxx	
CC Pays Ségali Communauté	11,9														xxx			xx			
CA Rodez Agglomération	11,5										xx										
CC Conques-Marcillac	11,5														xx						xx
CC Comtal Lot et Truyère	11,0														xx			xx		xx	
CC du Pays Rignacois	10,0												x		xx			xx			
CC du Pays de Salars	9,1														xx						xxx

\*RP : au sens du recensement de la population.

**Note de lecture** : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

## Indicateurs par EPCI : Gard

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloigné du panier de la vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements de France Services
CC Causses Aigoual Cévennes	26,4	xx	xx	xx		xxx				xxx				x	xxx	xxx		xx		xxx	
CC de Cèze Cévennes	25,6	xxx	xxx	xxx	x	xxx	xx	x		xxx	xx	xxx						xx	xxx		
CC du Pays Viganais	25,5	xxx	xxx	xxx	x	xx	x			xxx		xxx						xx			
CA de Nîmes Métropole	22,4	xxx		xxx	x	xx		xxx	xx	xxx	xxx	xxx								xx	
CC Beaucaire Terre d'Argence	21,8	xxx		xx	xxx	xxx	xx	xxx	x	xx	xxx	xx	x			xx				xx	
CA Alès Agglomération	21,5	xxx	xxx	xxx	x	xx	x	xx	x	xxx	xx	xxx	xx							xx	xx
CC du Piémont Cévenol	18,6	xx	xx	xxx		xxx		x		xx				xx							
CC Pays d'Uzès	17,4	xx		xxx		xxx			x	xx	xx							xx	xxx	xxx	
CA du Gard Rhodanien	16,8	xx	xx	xx	x	xx		x	x		xx	xx				x				xx	
CC de Petite Camargue	15,6	xx		xx	x	xx	x	xx	x		xx		xx	x							
CC Terre de Camargue	14,9	xxx		xxx	x		x	xxx	xx	xxx	xx	xxx						xx			
CC du Pont du Gard	14,5			xx				xx	x	xx		xx	xxx								
CC du Pays de Sommières	13,8			xx				x	x	xx			xx	xx							
CC Rhony, Vistre, Vidourle	10,5								xx	xxx			xx	x							

\*RP : au sens du recensement de la population.

**Note de lecture** : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.



## Indicateurs par EPCI : Haute-Garonne

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale		Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloigné du panier de la vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements de France Services
CC Cœur et Coteaux du Comminges	18,0		xx	xx		xx	x			xx		xx				xx		xxx	xxx	xxx	
CC Pyrénées Haut Garonnaises	16,0								xx	xx						xx		xxx	xx	xx	
Toulouse Métropole	15,9	xx				xx		xxx	xx	xxx	xxx	xx									
CC Cagire Garonne Salat	15,8		xx							xx			x	x	xx	xx	x	xx	xx	xxx	
CC Lauragais Revel Sorezois	14,6	xx		xx										x				xx		xxx	
CC du Volvestre	12,4		xx			xx							x	xxx							
CC Cœur de Garonne	12,3												xx	xxx					xx		
CC Val'Aigo	10,4												xx	xxx							
CC du Bassin Auterivain Haut-Garonnais	10,2												x	xxx							
CA Le Muretain Agglo	10,1			xx		xx		x					x								
CC des Hauts-Tolosans	8,8												xxx	xx							xxx
CA du Sicoval	8,4					xx		xx													
CC Le Grand Ouest Toulousain	8,2							x					xx								
CC du Frontonnais	7,8												xxx	x							
CC des Terres du Lauragais	7,8							x					xx	xxx							xxx
CC des Coteaux du Girou	5,9					xx		x					xx								xxx
CC des Coteaux Bellevue	5,0							x					xx				x				

\*RP : au sens du recensement de la population.

**Note de lecture** : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

## Indicateurs par EPCI : Gers

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale		Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics			
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloigné du panier de la vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements de France Services
CC du Grand Armagnac	20,5				x	xx						xx			xx			xxx			x
CC Bastides et Vallons du Gers	19,3	xx			x	x						xx			xx	xx	x	xxx			
CC de la Tenarèze	18,5				x	xxx	x					xx					x	xxx			
CC Cœur d'Astarac en Gascogne	18,5					xx		xxx	xx								x	xxx			
CC Armagnac Adour	18,3	xxx			x	x		xx	xx						xxx	x	x	xxx	xx		x
CC Artagnan de Fezensac	18,1	xxx							xxx				x	xx	xxx	xxx	xxx	xx	xx		x
CC du Bas Armagnac	17,6					xx	x					xx			xx		x	xxx	xx		xx
CC de la Lomagne Gersoise	15,7						x			xx		xx			xx		x	xxx			x
CC Astarac Arros en Gascogne	15,5														xxx		x	xxx	xx		xx
CC Val de Gers	15,5											xx			xxx		x	xx			xx
CA Grand Auch Cœur de Gascogne	13,9					xx			xx		xx										
CC Bastides de Lomagne	13,3												xxx	xx	xx		x	xx			x
CC des Coteaux Arrats Gimone	13,1													xx	xx		x		xxx	xx	xx
CC du Saves	10,9											xx	xxx	xx							xx
CC de la Gascogne Toulousaine	7,0					xx							x	xx							x

\*RP : au sens du recensement de la population.

**Note de lecture** : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

## Indicateurs par EPCI : Hérault

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics	
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloigné du panier de la vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements de France Services
CC du Minervois au Caroux	26,5	xxx	xxx	xxx		x			xx	xx		xxx			xx	x	x	xxx	xx		xx
CA de Béziers-Méditerranée	26,5	xxx	xx	xxx	x	xx	x	xxx	xx		xxx	xxx	xxx							xxx	
CC Lodévois et Larzac	23,6	xx	xx	xxx		xx		xx	xx	xxx	xx	xxx		xx		x			xx		
CA Hérault-Méditerranée	20,9	xxx		xxx	x	xxx	x	xxx	x	xx	xxx	xxx	xxx					xx	xxx		
CC Grand Orb communauté de communes en Languedoc	20,6	xxx		xx		xx	x				xxx		xx		x			xx	xxx		
CC des Cévennes Gangeoises et Suménoises	19,3	xxx	xx	xxx				xx		xxx	xxx	xx	xxx		xx				xx		x
Montpellier Méditerranée Métropole	18,9	xxx		xx		xx		xxx	xxx	xxx	xx	xxx	xxx								
CC Sud-Hérault	18,7	xx	xx	xxx		xxx	x			xxx	xx		xx					xx	xxx		
CC du Clermontais	18,2	xxx	xxx	xxx		xxx		xx	x		xxx	xx	xx	xx	xxx						
CC du Pays de Lunel	18,1	xx		xxx	xx			xxx	xx	xxx		xxx	xx						xxx		
CA Sète Agglopolé Méditerranée	17,6	xxx		xxx				xxx	xx	xx	xxx	xxx	xx						xx		
CC Les Avant-Monts	15,9	xx	xx	xxx					x	xx				xx					xx		
CC La Domitienne	15,2	xx		xxx		xx			x	xx	xx		xx	xx					xx	xx	
CC Vallée de l'Hérault	14,7	xx		xx		xx		xx	xx	xxx					xxx					xx	
CA du Pays de l'Or	11,4							xxx	xxx	xxx	xx	xx									x
CC du Grand Pic Saint-Loup	7,2			xx					xx	xx				xx						xx	

\*RP : au sens du recensement de la population.

**Note de lecture** : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

## Indicateurs par EPCI : Lot

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale		Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloigné du panier de la vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements de France Services
CC Cazals-Salviac	18,8	xx				x									xxx	xx	x	xx	xx		
CC du Quercy Blanc	17,2	xx							xx	xx	xx				xxx	xx	x	xx			
CC du Causse de Labastide-Murat	16,6		xxx		xx		xx				xxx			xx	xxx		x	xxx	xx	xx	
CC Quercy - Bouriane	16,0							xx		xx		x		xx				xxx			
CC de la Vallée du Lot et du Vignoble	15,9		xx		xxx				xx	xx						xx		xxx	xx		
CC du Pays de Lalbenque-Limogne	14,8		xx					xx					x	xxx	xxx	x	xx				
CA du Grand Cahors	14,4	xx	xx	xx	xx				xxx		xx							xx			
CC Causses et Vallée de la Dordogne	14,3									xx							x	xx			
CC Grand-Figeac	14,1													xx		x	xx			xx	

\*RP : au sens du recensement de la population.

**Note de lecture** : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.



## Indicateurs par EPCI : Lozère

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement		Situations familiales		Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics				
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloigné du panier de la vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements de France Services
CC des Cévennes au Mont Lozère	29,2	xxx		xx			xx			xx	xxx			xxx	xx	x	xx		xxx	x	
CC Gorges Causses Cévennes	18,7								xx					xxx	xx				xx	xx	
CC des Hautes Terres de l'Aubrac	17,4													xxx		x	xxx	xxx	xxx		
CC Randon - Margeride	16,6	xxx		x	xx									xxx	xxx				xx		
CC Mont Lozère	16,3						xx	xxx		xx				xxx	xx	x			xx	xx	
CC du Haut Allier	15,7			xx		xxx				xx					xx	x					
CC Aubrac Lot Causses Tarn	13,1													xxx		x					
CC des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac	12,8								x								xx				
CC du Gévaudan	12,1				x	xxx					xx				xxx	x					
CC Cœur de Lozère	10,9										xx										

\*RP : au sens du recensement de la population.

**Note de lecture** : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

## Indicateurs par EPCI : Hautes-Pyrénées

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale		Logement		Situations familiales			Mobilité		Accès aux soins		Accès aux services publics				
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloigné du panier de la vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans
CC du Pays de Trie et du Magnac	19,0	xxx											x	xxx			xxx	xxx	xx	x
CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées	16,5	xx								xxx	xxx						xxx	xxx	xx	
CC Neste Barousse	16,1									xx	xx		xxx			xx	xxx	xxx	xx	
CC de la Haute-Bigorre	14,6		xx							xx							xxx	xxx	xx	
CC Aure Louron	14,6									xx								xxx	xx	xx
CC du Plateau de Lannemezan	14,5		xx							xx	xx		xx				xxx	xxx	xx	
CC Adour Madiran	14,5			xx									xx				xx	xxx	xx	
CC Pyrénées Vallées des Gaves	12,4									xx							xxx	xxx	xx	x
CC des Coteaux du Val d'Arros	10,3												xxx	xx	xxx	x	xxx	xxx	xx	

\*RP : au sens du recensement de la population.

**Note de lecture** : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

## Indicateurs par EPCI : Pyrénées-Orientales

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloigné du panier de la vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements de France Services	Part des locaux raccordables à la fibre
CC Agly Fenouillèdes	28,0	xxx	xxx	xxx	x	xxx	x	xx			xxx	xxx		x	xx		x	xxx	xxx	xx	xxx	
CC du Haut Vallespir	25,1	xxx	xxx	xxx	x	xxx	xx	xx			xx	xxx						xxx		xx	xx	
CC Conflent-Canigó	23,1	xxx	xx	xxx				xx			xxx	xx	xxx	xx				xx	xxx		x	
CU Perpignan Méditerranée Métropole	22,5	xxx	xx	xxx		xxx		xxx	xx	xx	xxx	xxx	xxx						xx			
CC Corbières Salanque Méditerranée	21,3	xx	xx	xxx	x	xxx	xx	xx	x	xx	xx	xx	xx	xx					xx			
CC Roussillon-Conflent	19,8	xxx	xx	xxx	x	xxx	x	xx			xxx	xx	xxx			x		xx	xx		xx	
CC du Vallespir	18,7	xxx		xxx					x	xx	xx		xx					xxx	xx			
CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobérès	16,8	xxx		xxx		xx		xx	x	xx	xx	xx	xx					xx	xx		x	
CC Pyrénées catalanes	16,3							xx	x			xx					x					
CC des Aspres	15,8	xxx	xx	xxx		xx		xx			xx	xx	xx	xx		x			xx		x	
CC Pyrénées Cerdagne	15,7					xx		xx											xx		xx	
CC Sud-Roussillon	15,2	xxx		xxx		xx		xx	x	xxx	xxx	xx	xx	xx				xx		xx		

\*RP : au sens du recensement de la population.

**Note de lecture** : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

## Indicateurs par EPCI : Tarn

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloigné du panier de la vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements de France Services	Part des locaux raccordables à la fibre
CC du Cordais et du Causse (4 C)	22,3	xx	xx	xx		xx			xx	xxx					xxx	x	x	xxx			xxx	
CC des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut	19,5		xxx		xx	xx			xxx						xxx	xxx		xx	xxx		xxx	
CA de Castres Mazamet	18,2	xx	xx		x	x				xxx	xxx							xx	xx			
CC des Monts d'Alban et du Villefranchois	17,7														xxx			xxx	xxx	xxx	xx	
CC Val 81	17,7		xx		x										xxx	xxx		xx	xx	xx	xxx	
CC Thoré Montagne Noire	17,6		xxx		xx	x							xx				x	xxx	xxx		xxx	
CC Carmausin-Ségala	17,0	xx		xx	x	x				xx	xx	x				x	xxx	xx	xxx			
CC Sidobre Vals et Plateaux	15,4				x	x									xx	xxx	x	xx	xx	xx		
CC Centre Tarn	15,1								xxx						xx		xx		xx		xx	
CA de l'Albigeois (C2A)	14,9	xx				xxx				xxx	xx							xx				
CA Gaillac-Graulhet	14,8			xx										xx							x	
CC du Laurécois et du Pays d'Agout	11,9													xx		x		xx	xx	xx	x	
CC du Sor et de l'Agout	11,1		xx						xx				xxx									
CC Tarn-Agout	9,9					xxx		x						xxx								

\*RP : au sens du recensement de la population.

**Note de lecture** : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.



## Indicateurs par EPCI : Tarn-et-Garonne

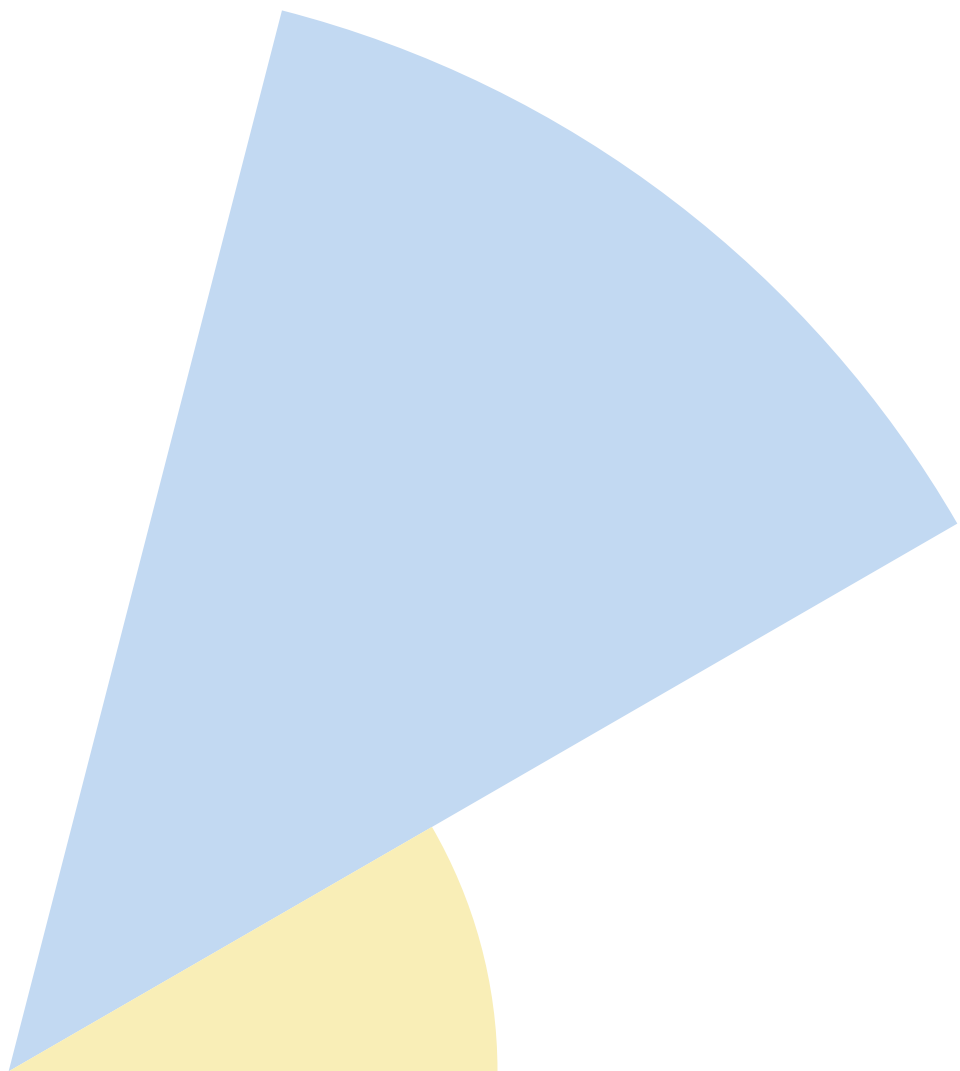
EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloigné du panier de la vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements de France Services
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	23,5	xx	xxx	xx			xx		xxx	xx			x	xxx		x	xxx				
CC du Pays de Serres en Quercy	23,0				x	xxx	x			xx	xx		x	xxx	xxx		xxx	xxx			
CC Terres des Confluences	20,5	xxx		xx	xxx	xxx	xx	xx		xx	xxx				xx				xxx		
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	17,4			xxx	xx		xx				xx		xx			x			xx		
CC du Quercy Caussadais	16,7	xx		xx	x	xx	x	xx	xx	xx	xx	xx					xx				
CC des Deux Rives	16,4	xx		xx	xx	xxx	xx				xx								xx	xxx	
CA Grand Montauban	16,2	xx		xx	x	xxx		xx		xx	xx	xx									
CC du Pays de Lafrançaise	14,2		xx		x		x		xx			xx	xx		xxx						
CC Quercy Vert-Aveyron	13,5		xx		x	xxx				xx			xxx						xx		
CC Grand Sud Tarn et Garonne	11,3				x								xxx	xxx							

\*RP : au sens du recensement de la population.

**Note de lecture** : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

# Annexes

# **La pauvreté monétaire au sein des départements**



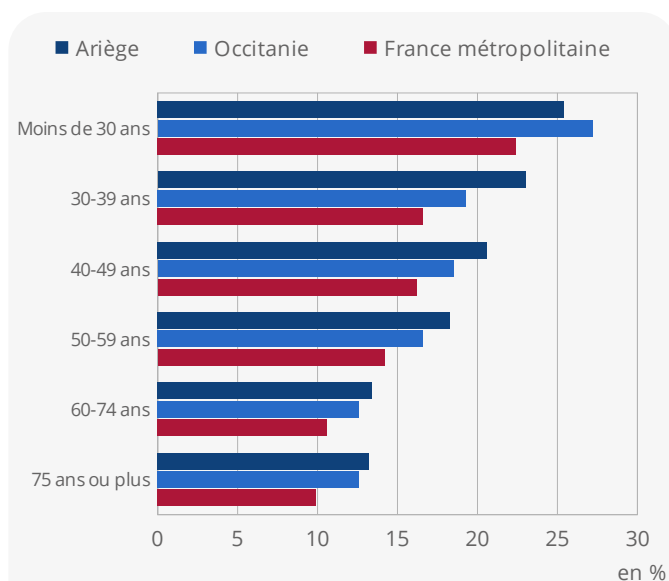
# 1. Ariège

## ► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

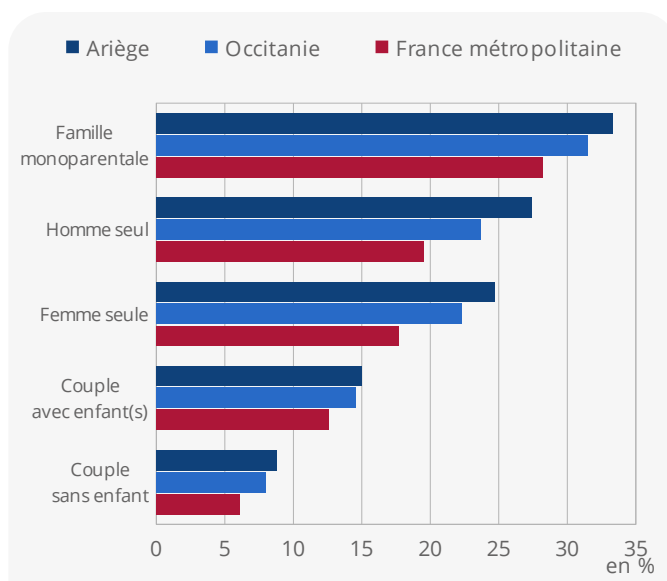
		Ariège	Occitanie	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	17,9	16,8	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	10,5	9,7	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 680	10 730	10 740
	de la population	20 430	21 420	22 400

**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

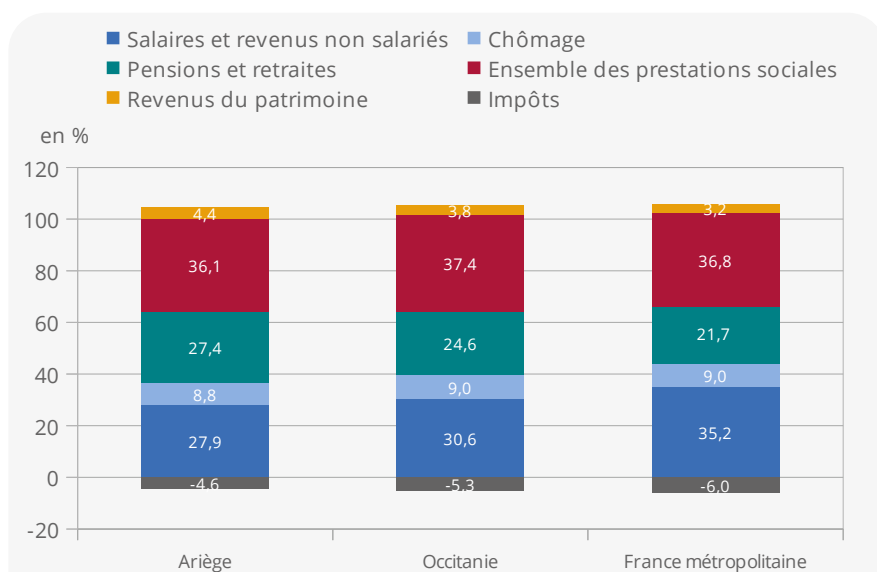
## ► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



## ► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



## ► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



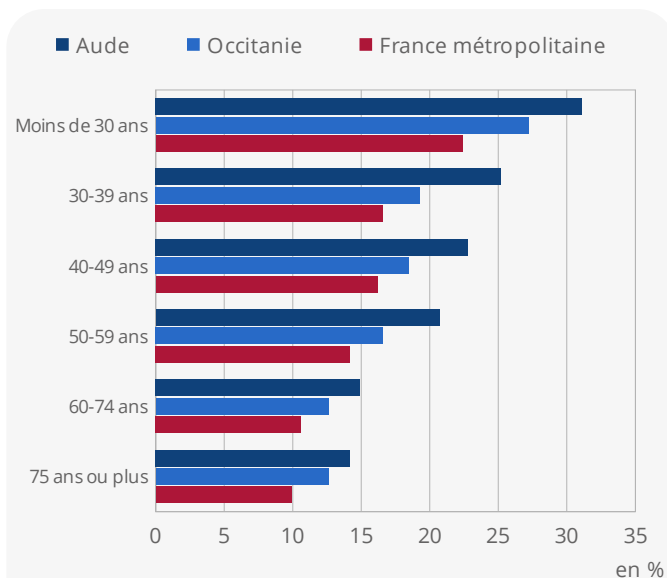
## 2. Aude

### ► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

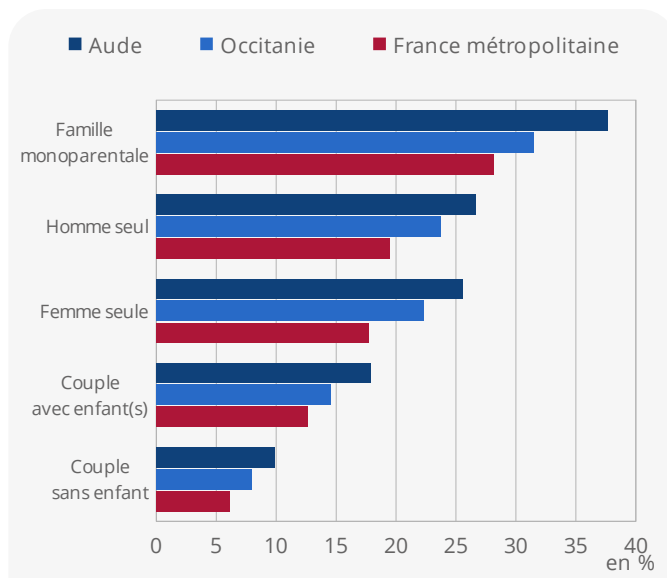
		Aude	Occitanie	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	20,0	16,8	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	11,7	9,7	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 710	10 730	10 740
	de la population	19 980	21 420	22 400

**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

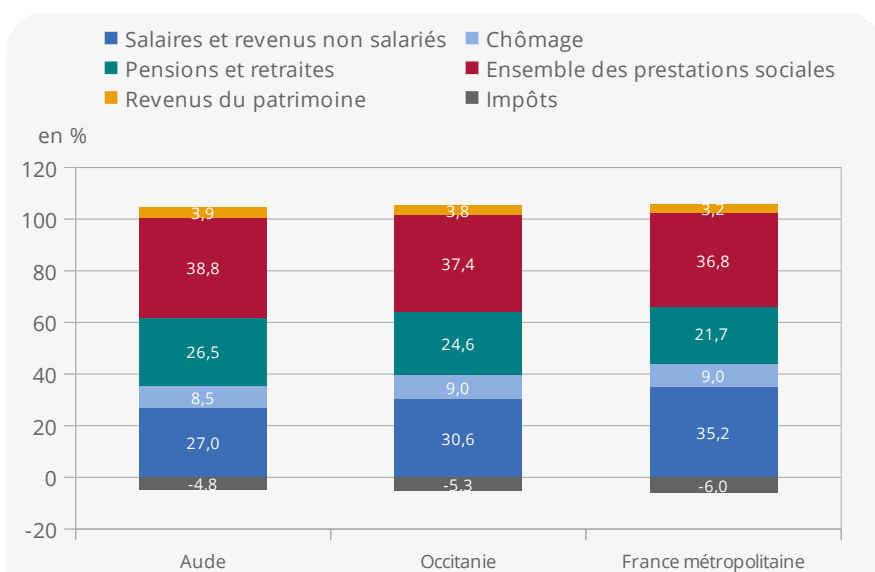
### ► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



### ► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



### ► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres





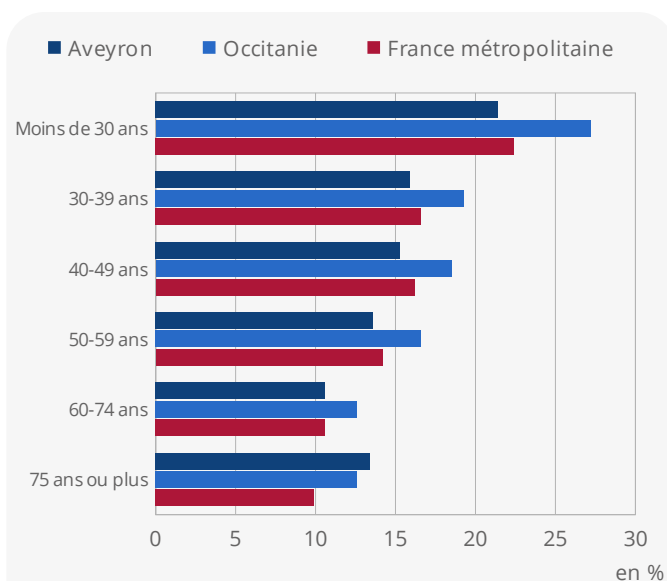
# 3. Aveyron

## ► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

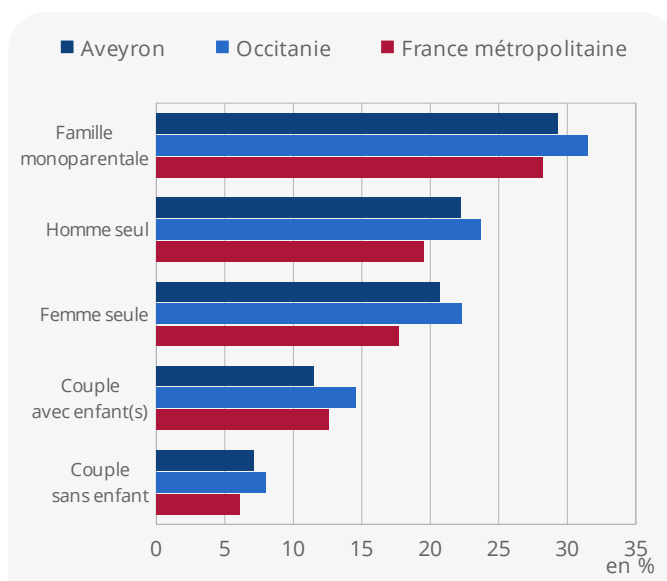
		Aveyron	Occitanie	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	14,0	16,8	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	7,5	9,7	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 980	10 730	10 740
	de la population	21 260	21 420	22 400

**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

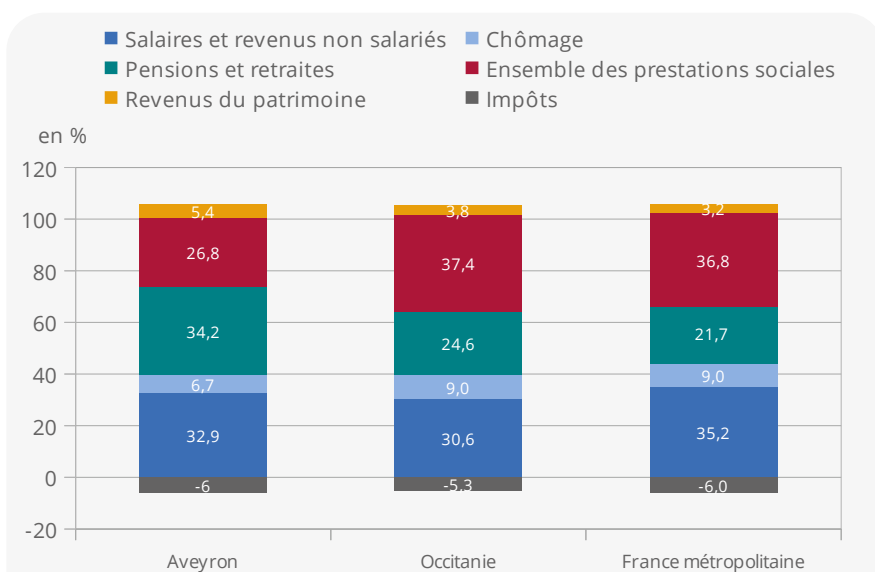
## ► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



## ► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



## ► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



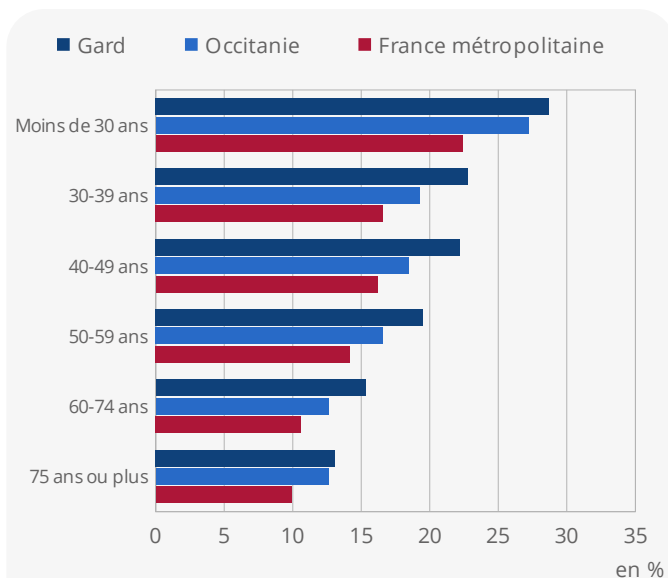
# 4. Gard

## ► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

		Gard	Occitanie	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	19,4	16,8	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	11,4	9,7	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 660	10 730	10 740
	de la population	20 740	21 420	22 400

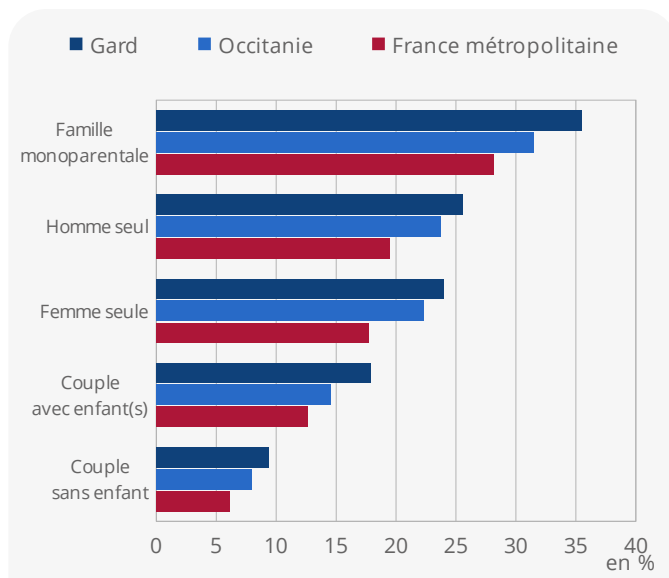
**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

## ► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



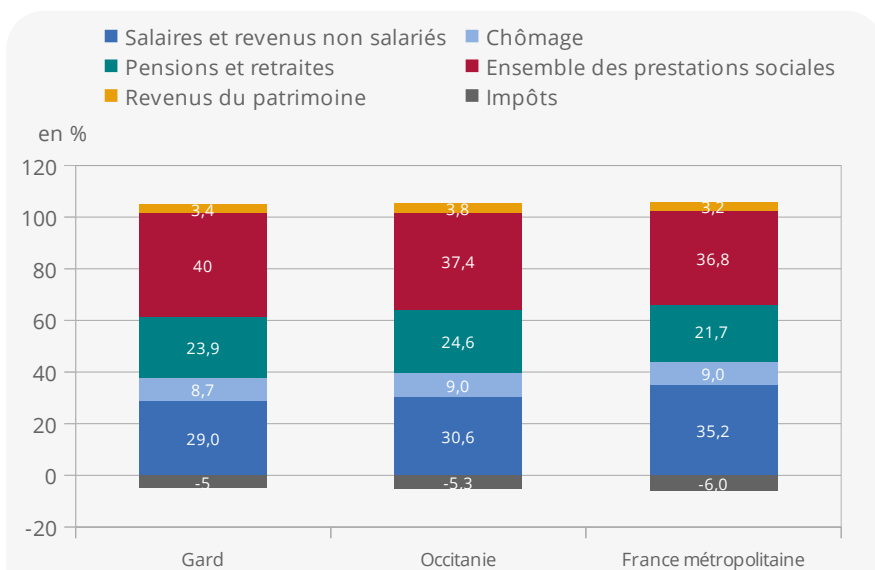
**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul. **Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

## ► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes. **Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

## ► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



**Note :** les taux sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. Leur somme peut être différente de 100 %. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul. **Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

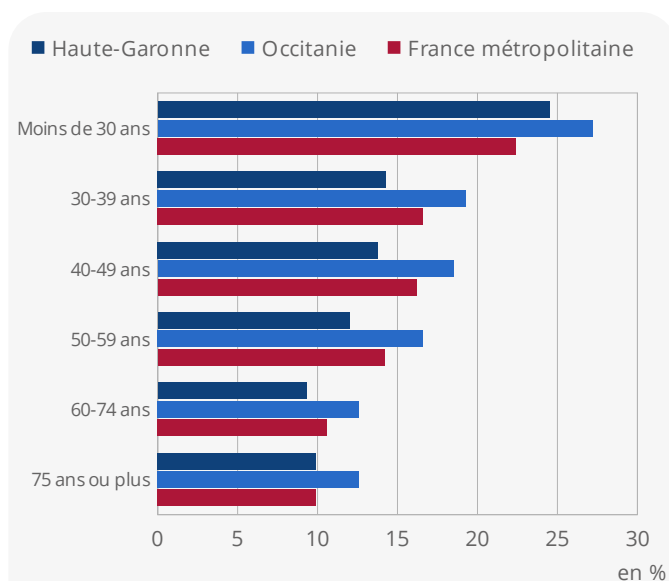
# 5. Haute-Garonne

## ► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

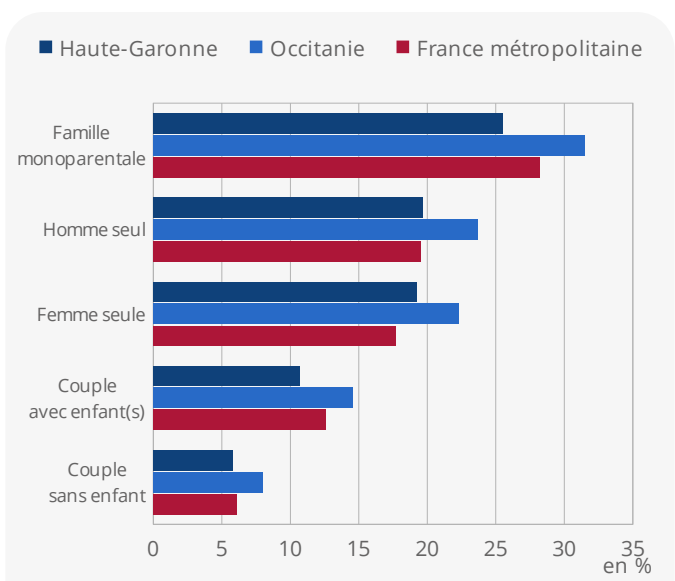
		Haute-Garonne	Occitanie	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	13,3	16,8	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	7,7	9,7	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 720	10 730	10 740
	de la population	23 730	21 420	22 400

**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

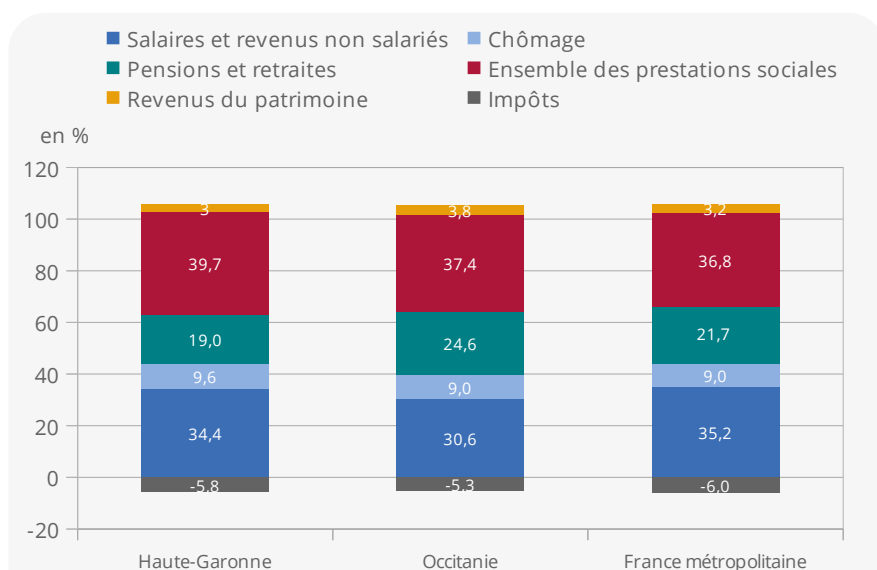
## ► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



## ► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



## ► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



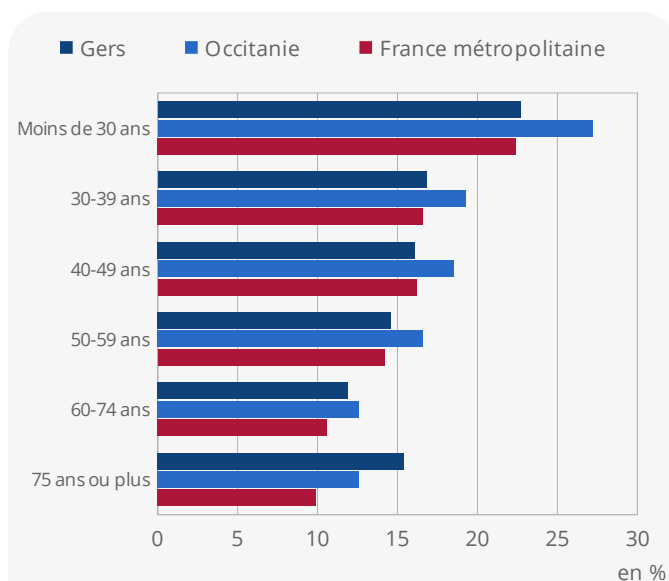
# 6. Gers

## ► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

		Gers	Occitanie	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	15,0	16,8	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	8,4	9,7	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 830	10 730	10 740
	de la population	21 420	21 420	22 400

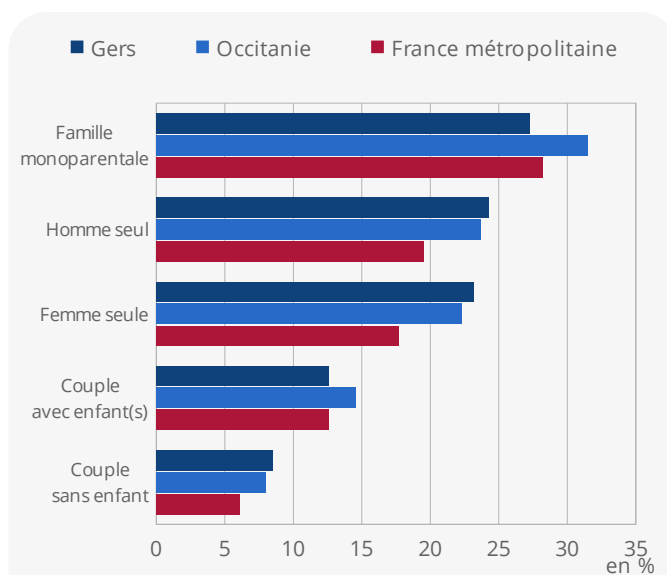
**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

## ► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



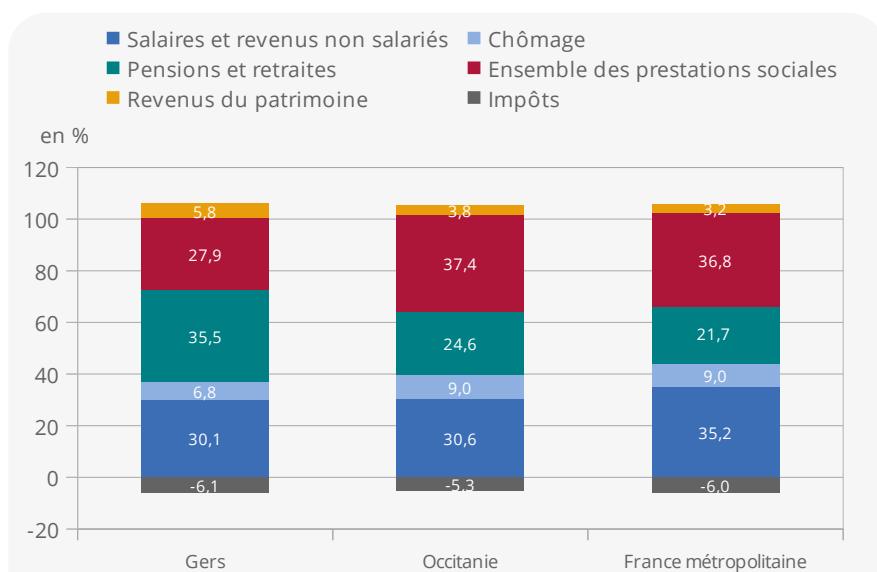
**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.  
**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

## ► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes.  
**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

## ► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



**Note :** les taux sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. Leur somme peut être différente de 100 %.  
**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.  
**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

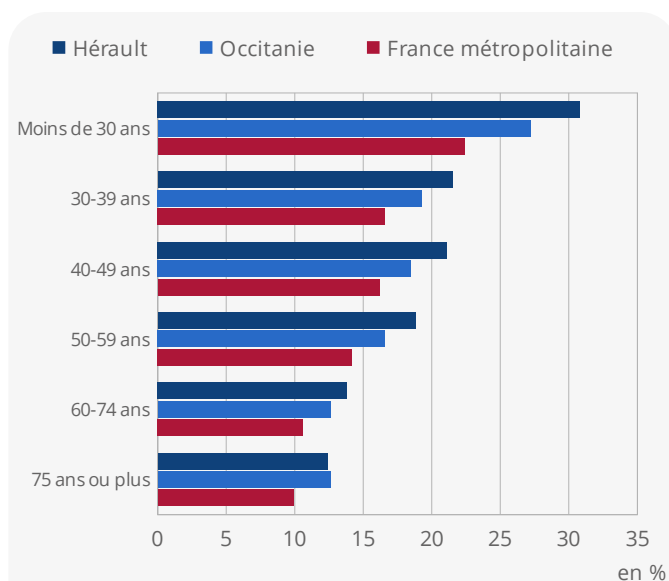
# 7. Hérault

## ► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

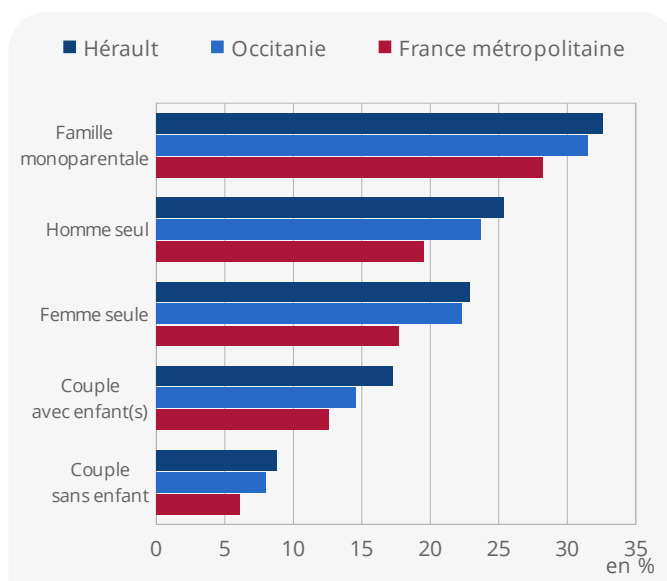
		Hérault	Occitanie	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	18,7	16,8	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	11,1	9,7	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 630	10 730	10 740
	de la population	21 130	21 420	22 400

**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

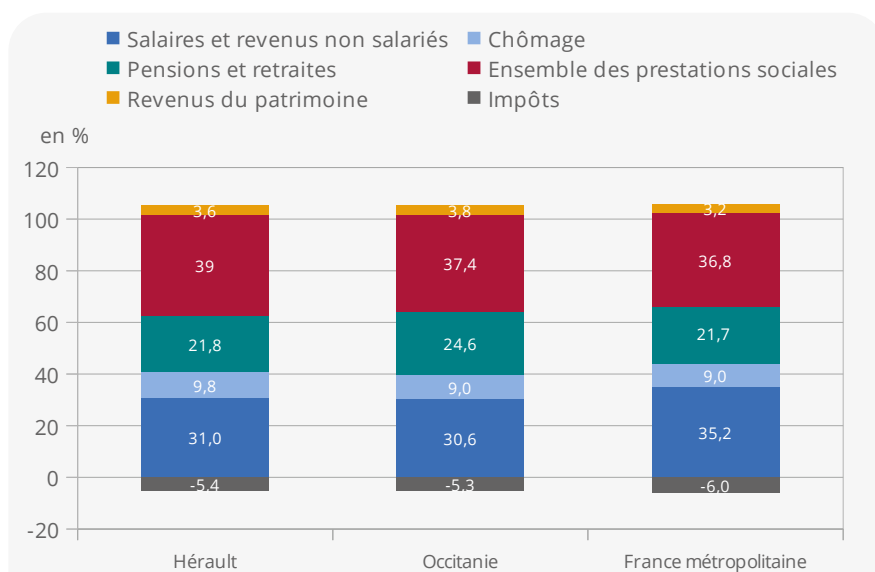
## ► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



## ► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



## ► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres





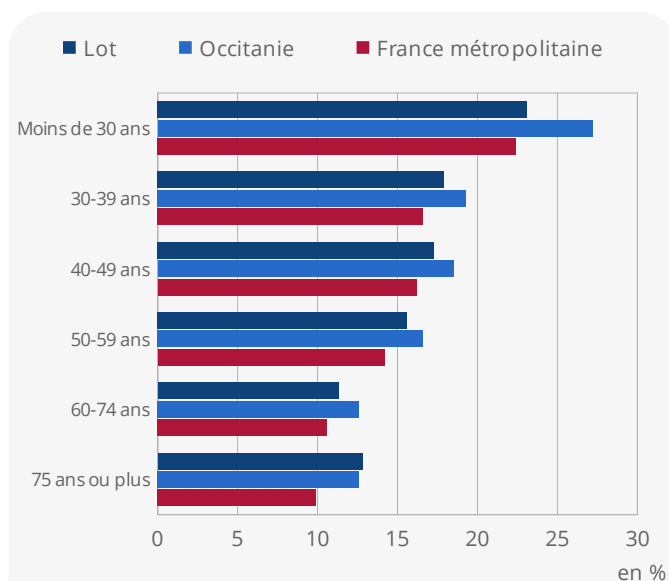
# 8. Lot

## ► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

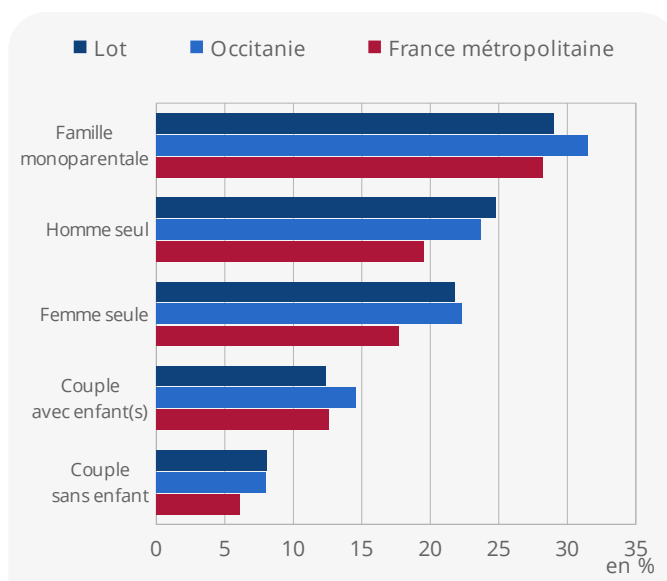
		Lot	Occitanie	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	14,9	16,8	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	8,4	9,7	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 860	10 730	10 740
	de la population	21 310	21 420	22 400

**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

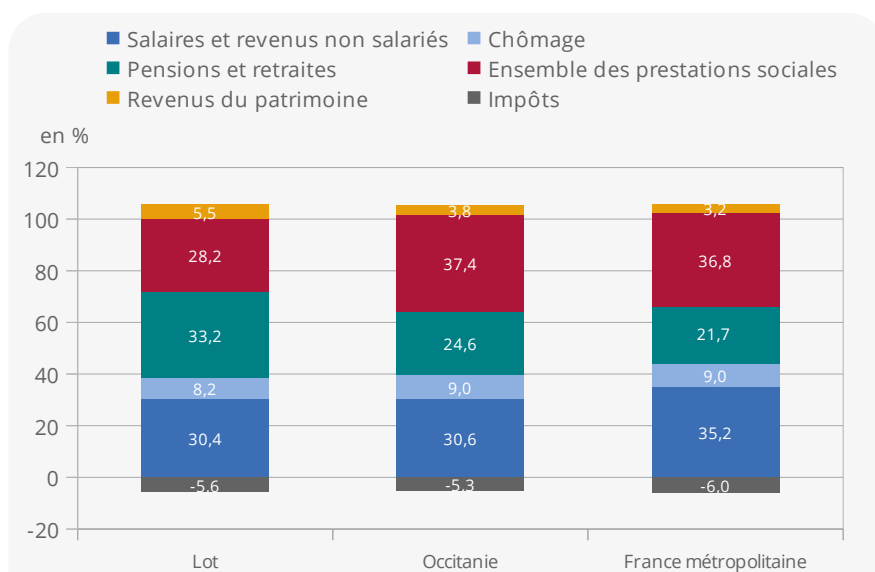
## ► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



## ► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



## ► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



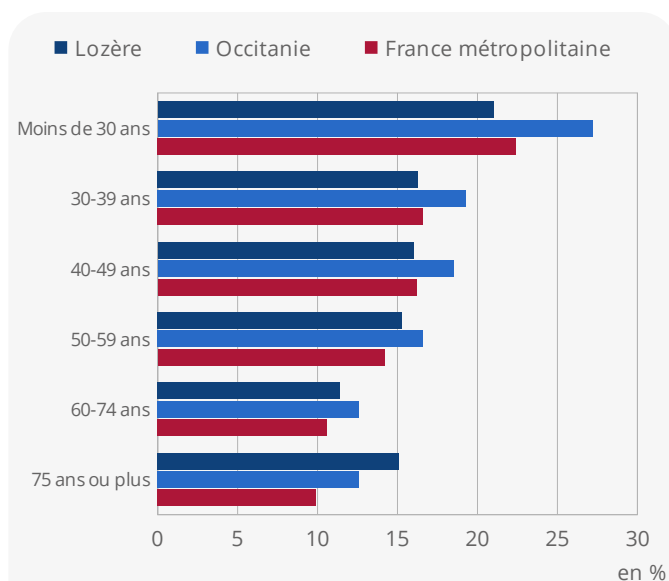
# 9. Lozère

## ► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

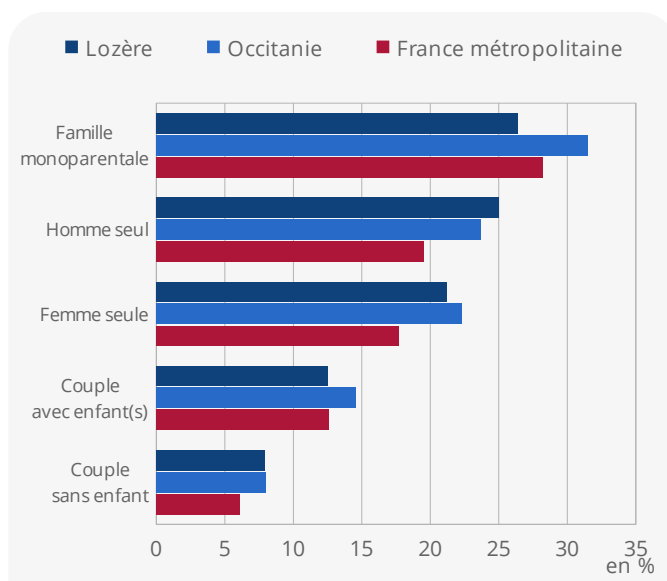
		Lozère	Occitanie	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	14,9	16,8	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	8,3	9,7	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 840	10 730	10 740
	de la population	20 940	21 420	22 400

**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

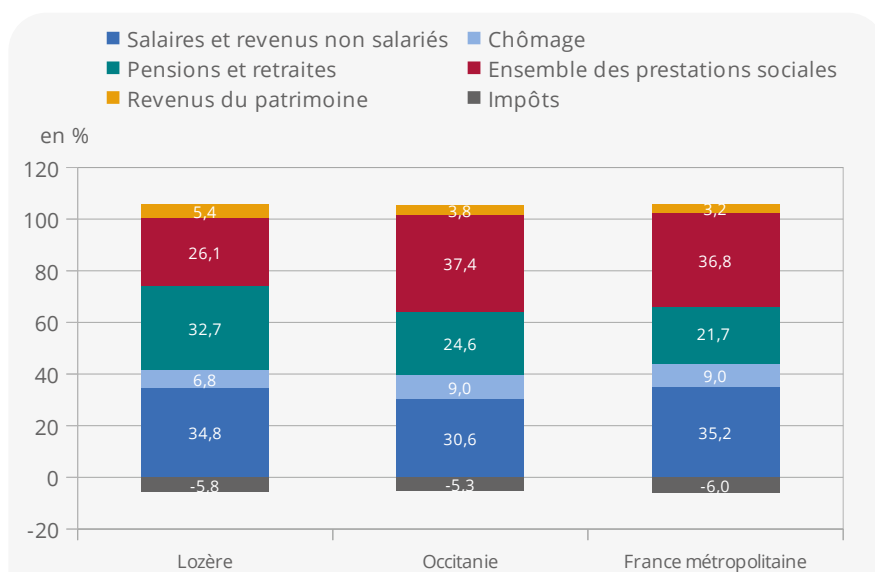
## ► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



## ► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



## ► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



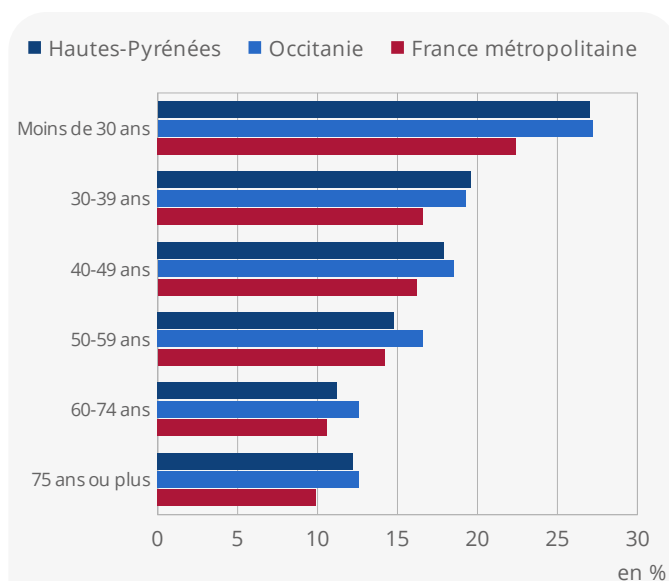
# 10. Hautes-Pyrénées

## ► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

		Hautes-Pyrénées	Occitanie	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	15,5	16,8	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	8,7	9,7	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 840	10 730	10 740
	de la population	20 990	21 420	22 400

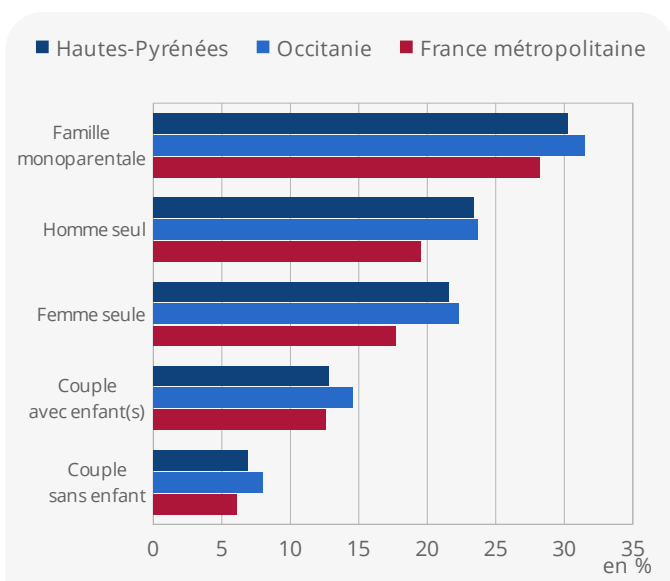
**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

## ► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



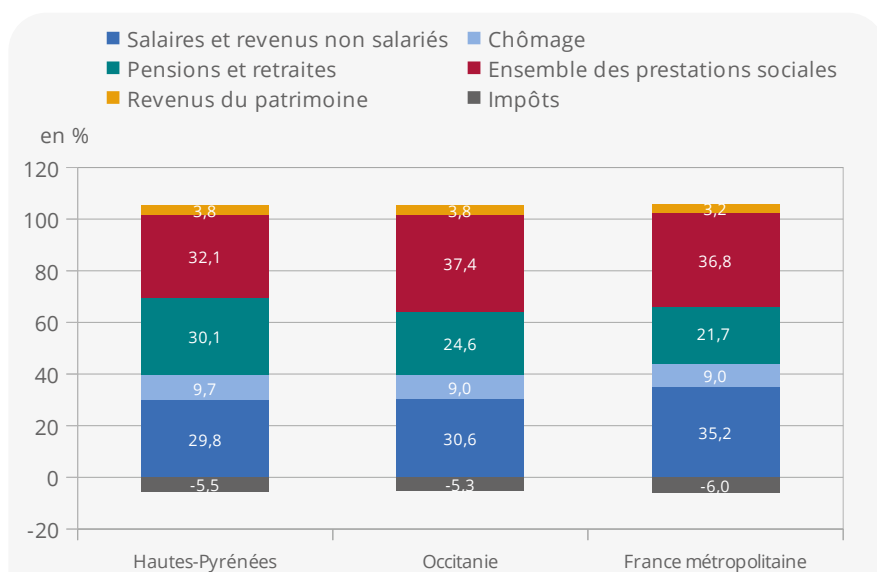
**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.  
**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

## ► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes.  
**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

## ► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



**Note :** les taux sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. Leur somme peut être différente de 100 %.  
**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.  
**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

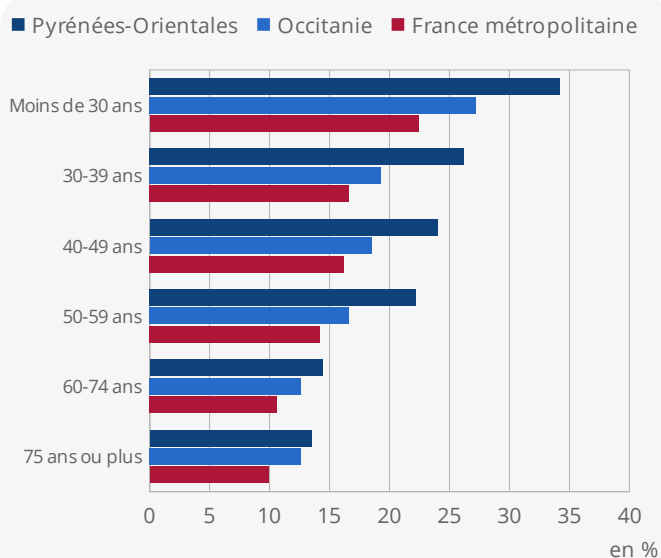
# 11. Pyrénées-Orientales

## ► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

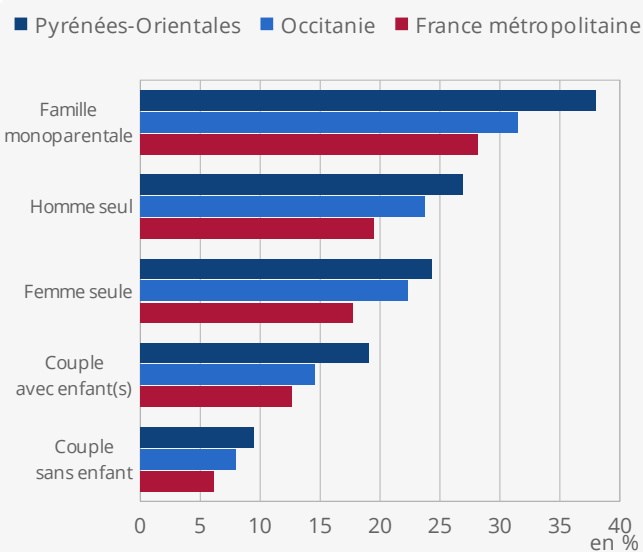
		Pyrénées-Orientales	Occitanie	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	20,7	16,8	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	12,1	9,7	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 680	10 730	10 740
	de la population	20 070	21 420	22 400

**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

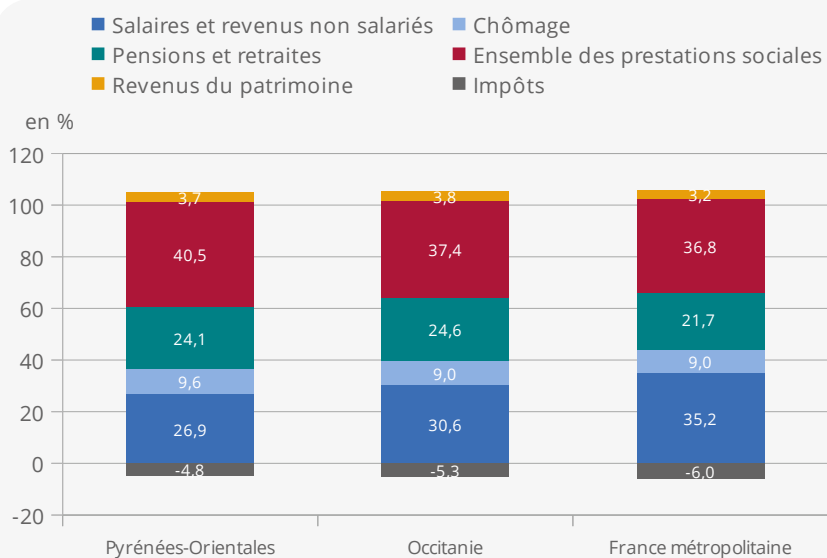
## ► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



## ► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



## ► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



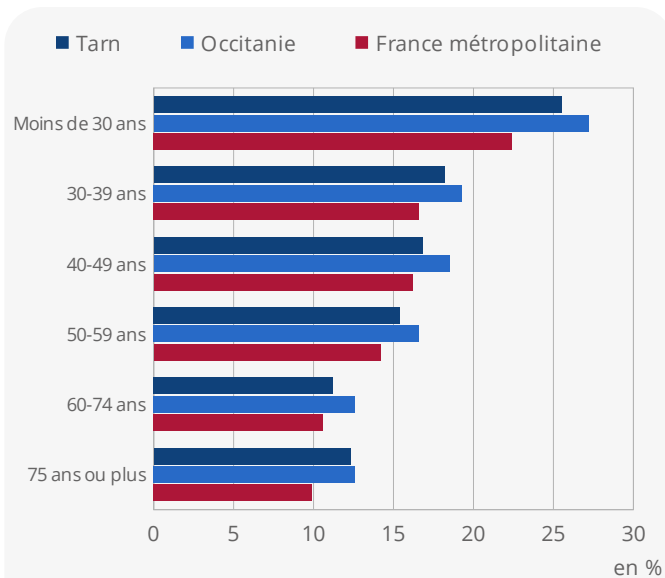
# 12. Tarn

## ► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

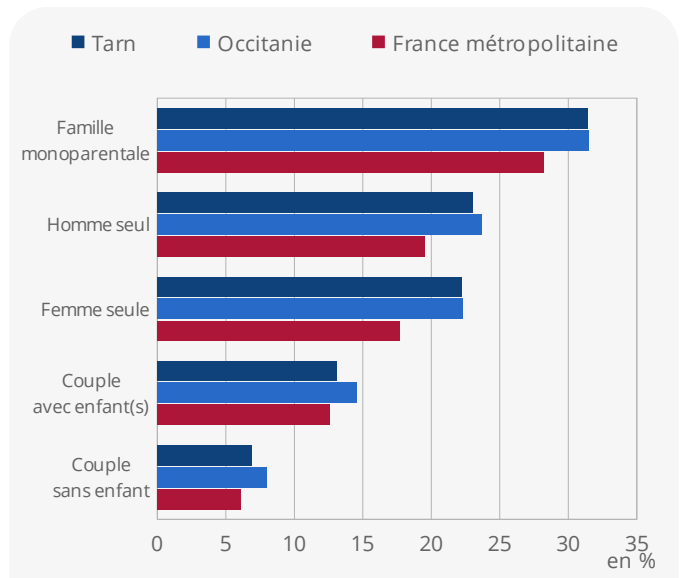
		Tarn	Occitanie	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	15,3	16,8	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	8,4	9,7	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 920	10 730	10 740
	de la population	21 080	21 420	22 400

**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

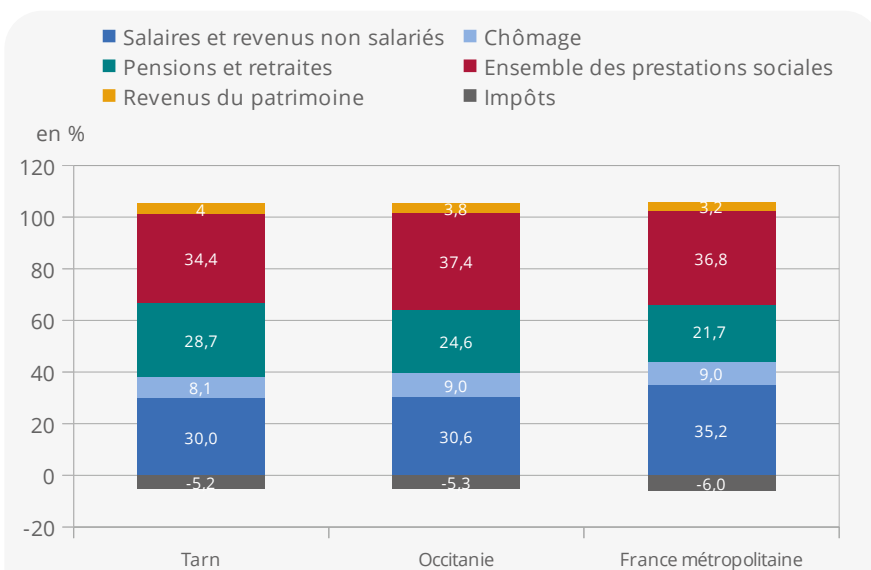
## ► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



## ► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



## ► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres





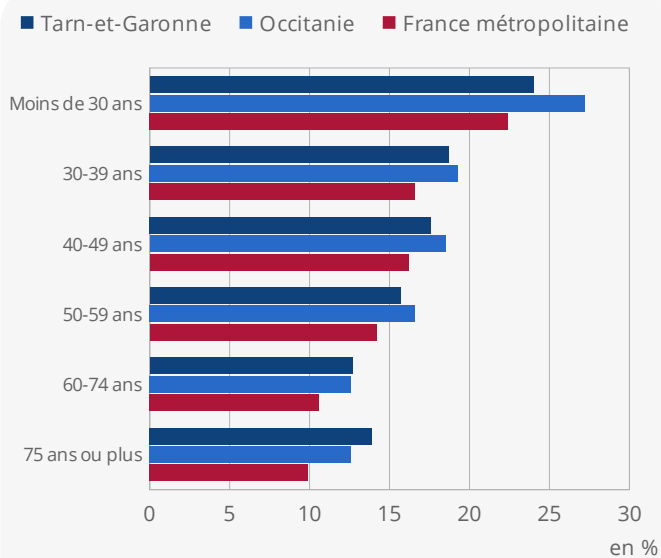
# 13. Tarn-et-Garonne

## ► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

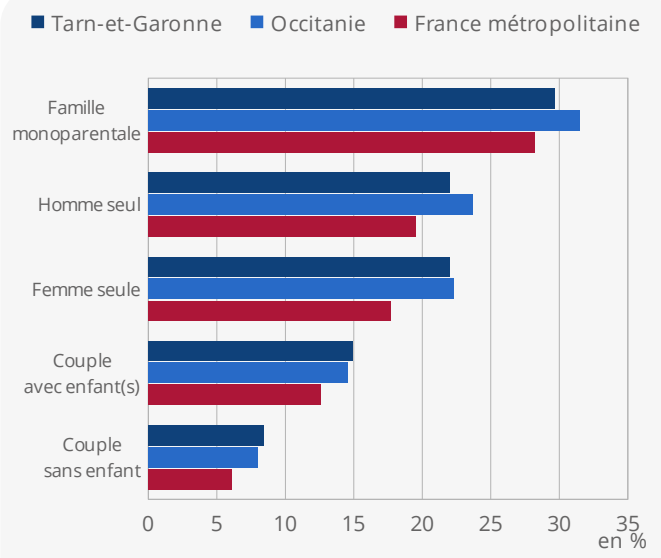
		Tarn-et-Garonne	Occitanie	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	16,3	16,8	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	9,0	9,7	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 880	10 730	10 740
	de la population	20 860	21 420	22 400

**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

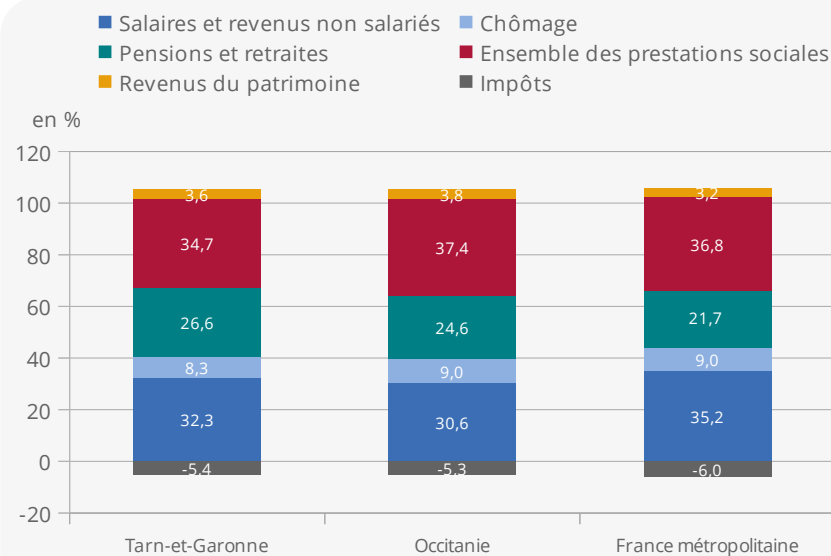
## ► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



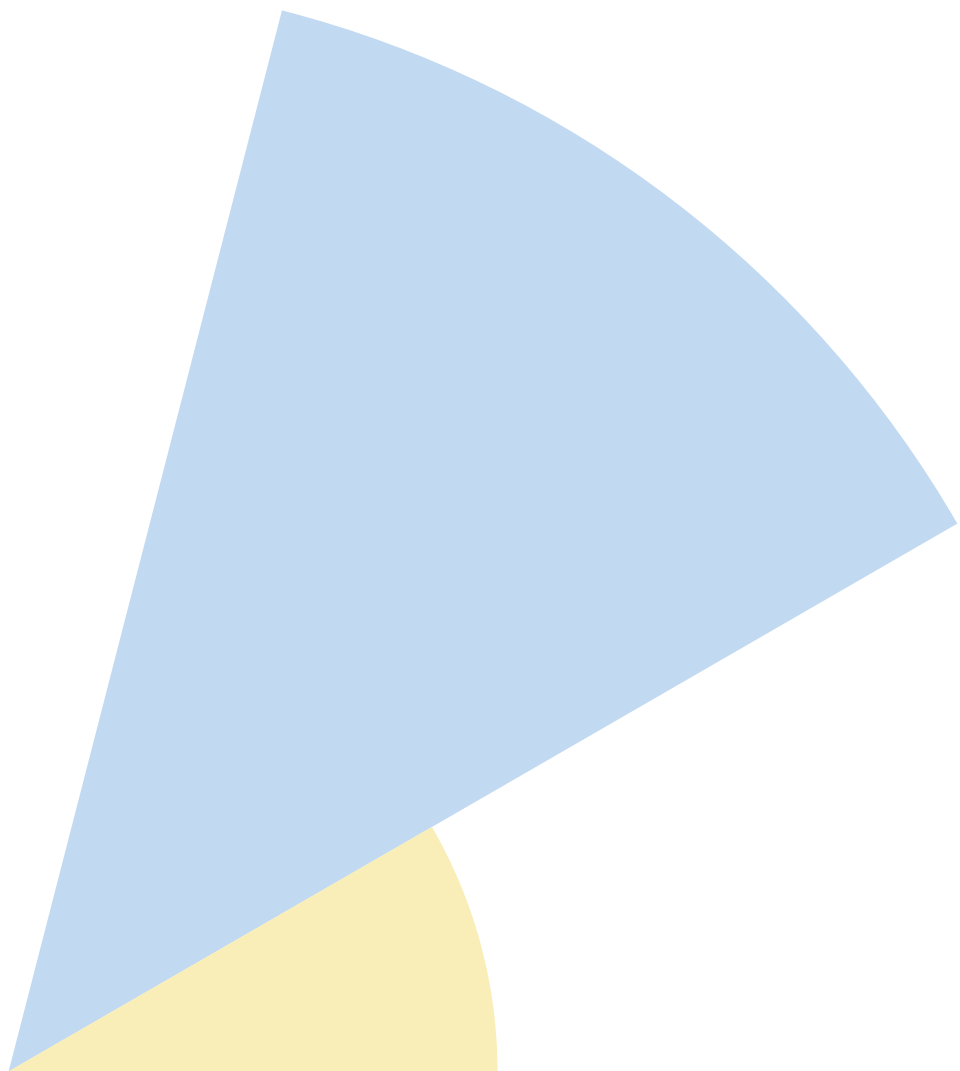
## ► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



## ► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



# **La pauvreté monétaire au sein des principales intercommunalités**



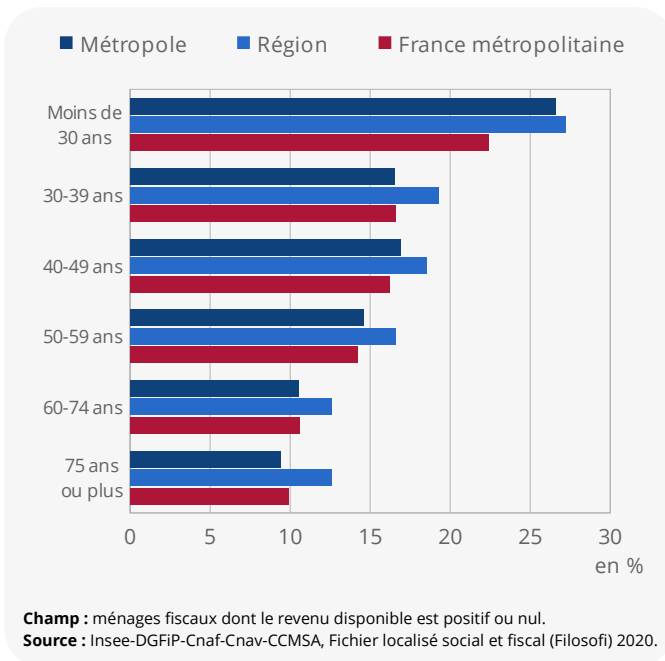
# 1. Toulouse Métropole

## ► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

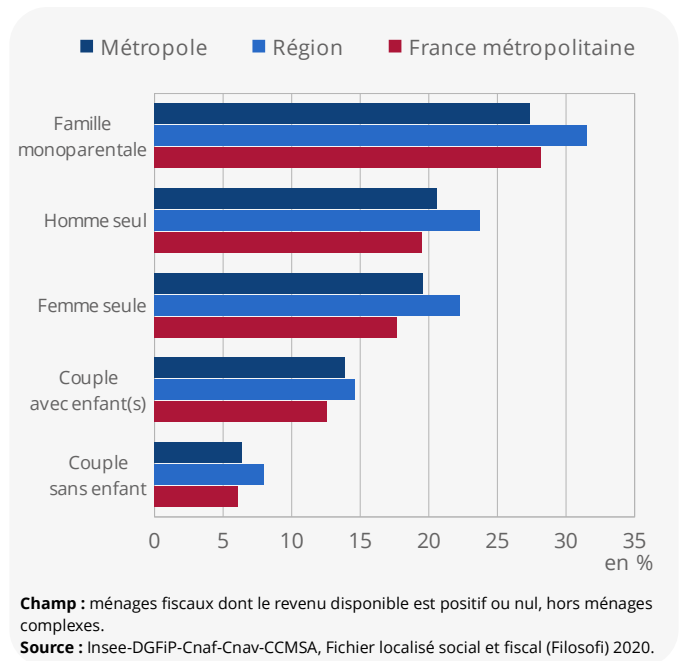
		Toulouse Métropole	Occitanie	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	15,9	16,8	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	9,4	9,7	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 570	10 730	10 740
	de la population	23 370	21 420	22 400

**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

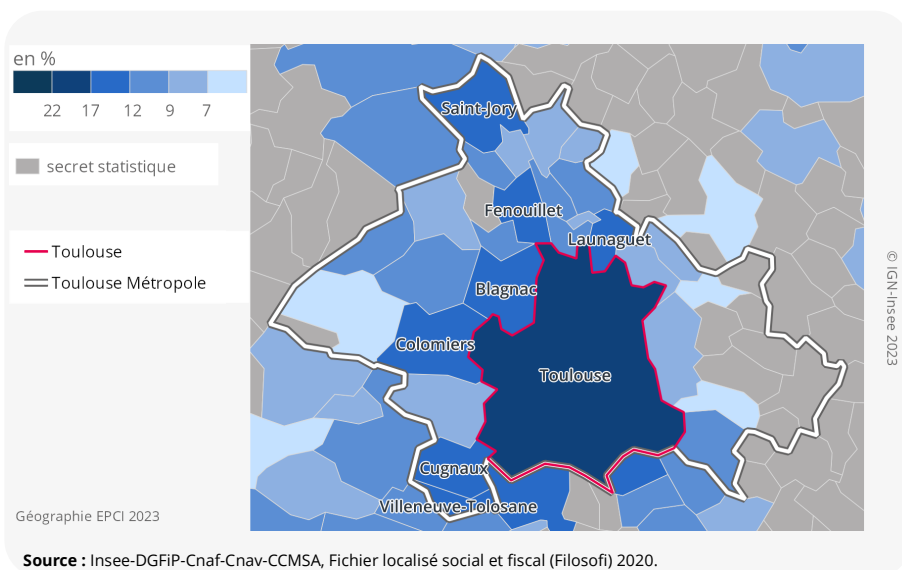
## ► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



## ► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



## ► 4. Taux de pauvreté monétaire par commune (en %)



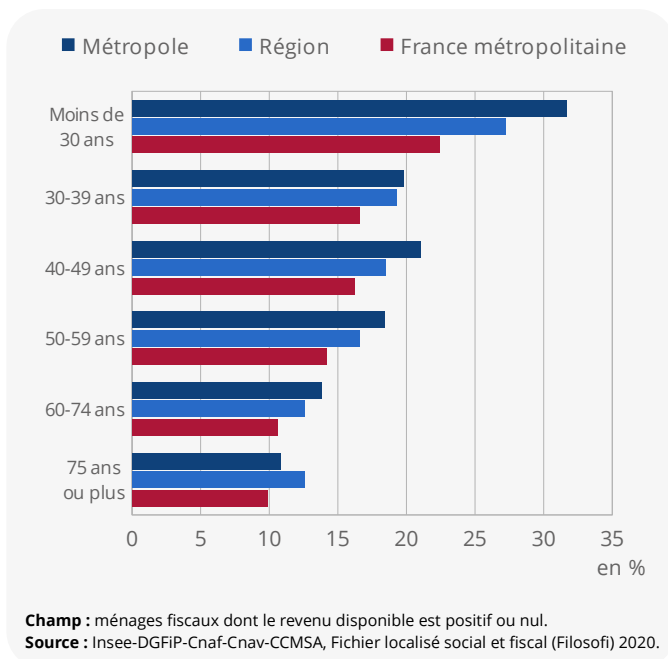
## 2. Montpellier Méditerranée Métropole

### ► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

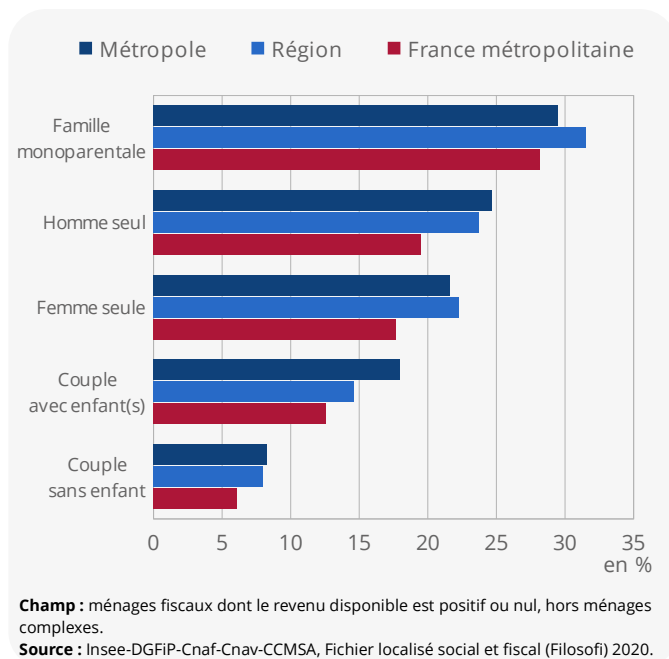
		Montpellier Méditerranée Métropole	Occitanie	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	18,9	16,8	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	11,5	9,7	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 490	10 730	10 740
	de la population	21 850	21 420	22 400

**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

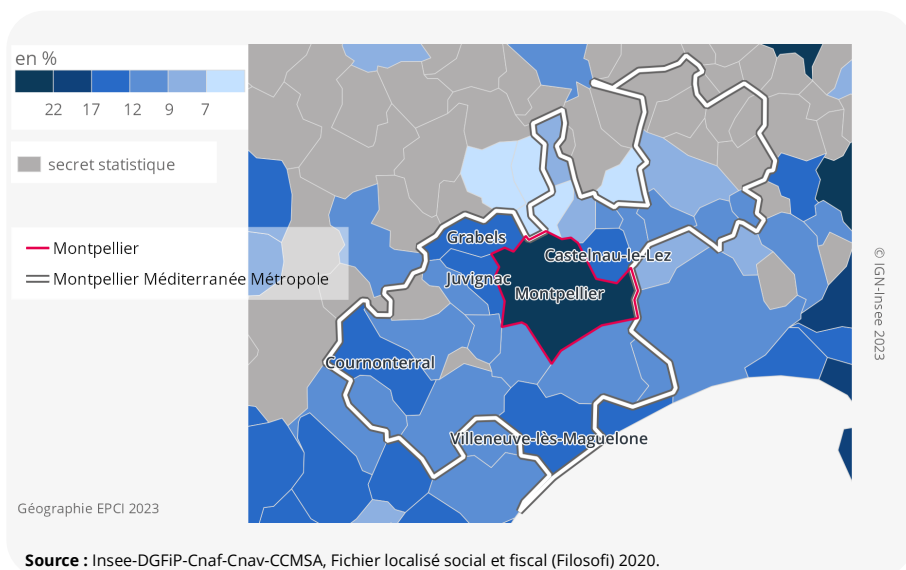
### ► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



### ► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



### ► 4. Taux de pauvreté monétaire par commune (en %)



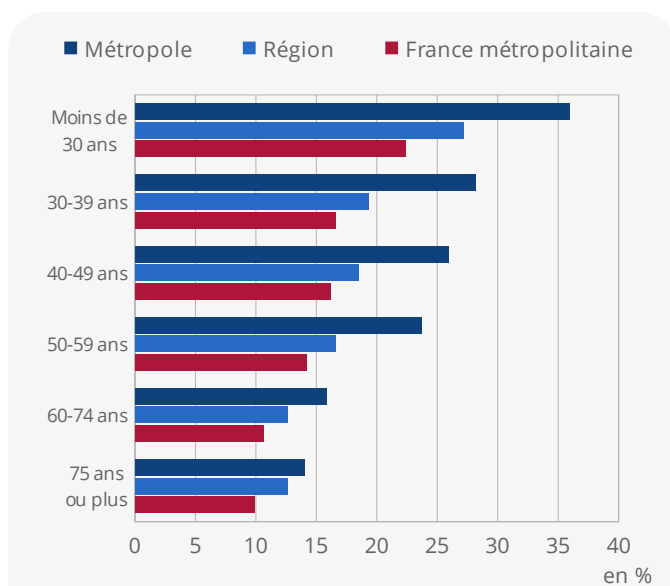
# 3. Communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole

## ► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

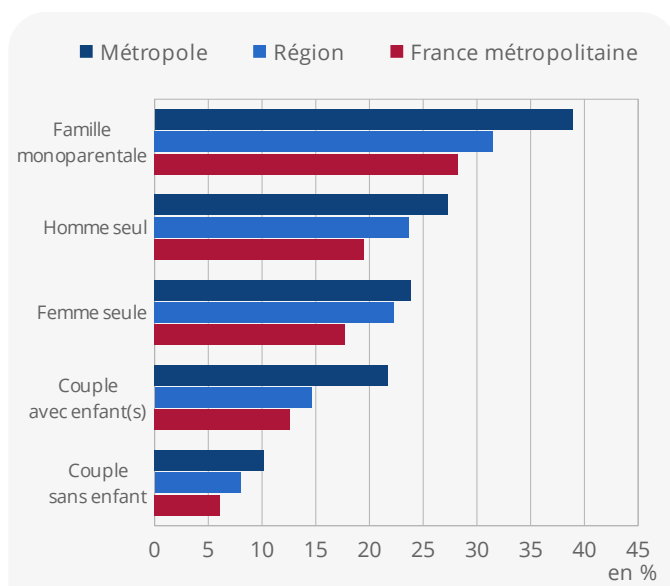
		CU Perpignan Méditerranée Métropole	Occitanie	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	22,5	16,8	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	13,3	9,7	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 660	10 730	10 740
	de la population	19 730	21 420	22 400

**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

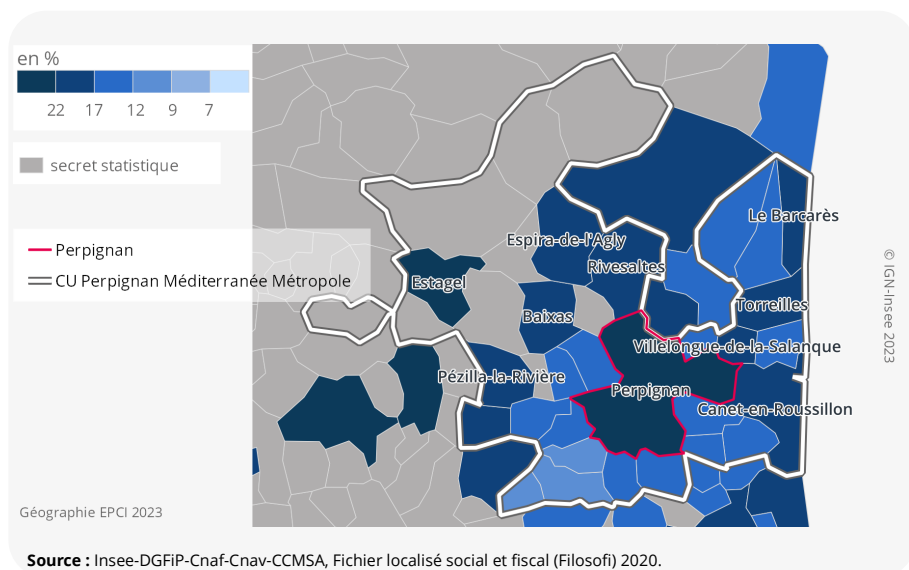
## ► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



## ► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage

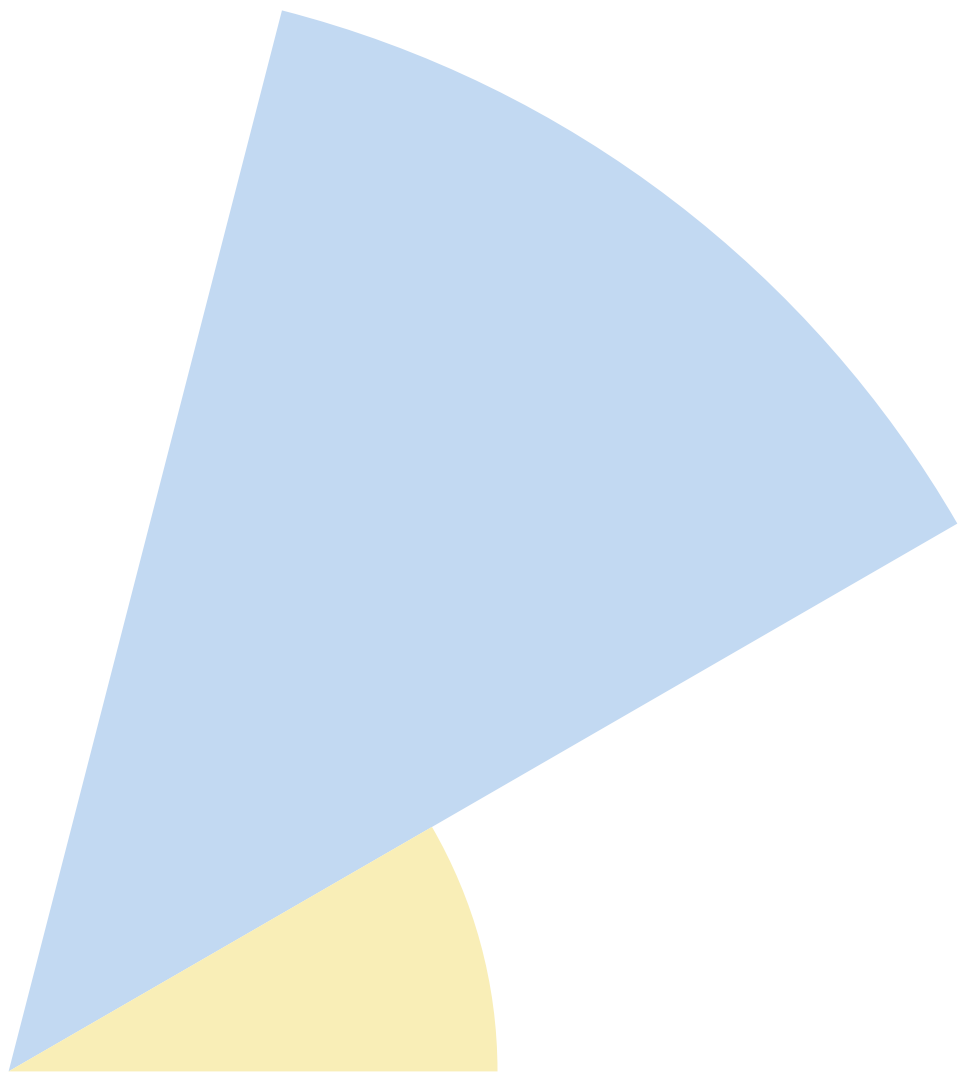


## ► 4. Taux de pauvreté monétaire par commune (en %)





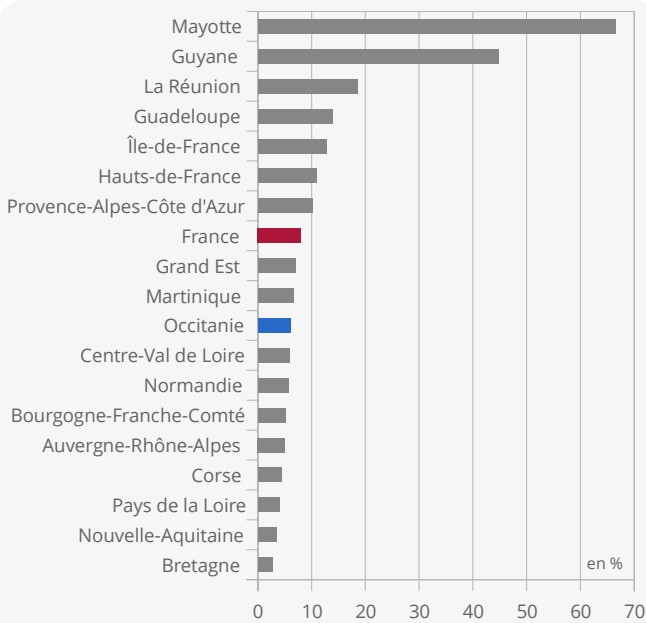
# **La pauvreté monétaire au sein des quartiers de la politique de la ville**



# Quartiers de la politique de la ville (QPV)

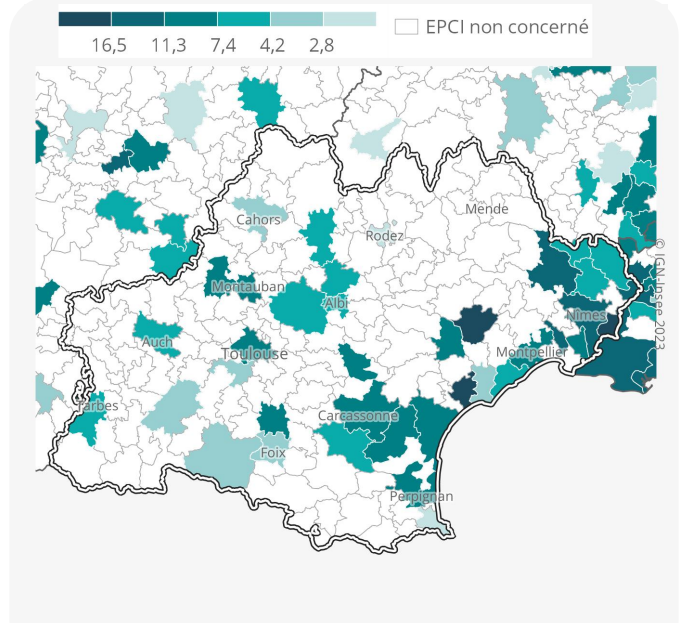
## 1. La population vivant dans un quartier de la politique de la ville

Part dans la population de la région



Source : Insee, recensement de la population 2018, 2017 pour Mayotte.

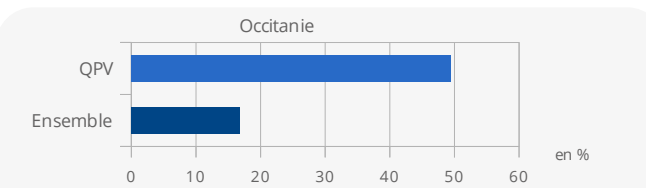
Part dans la population des EPCI



Source : Insee, recensement de la population 2018.

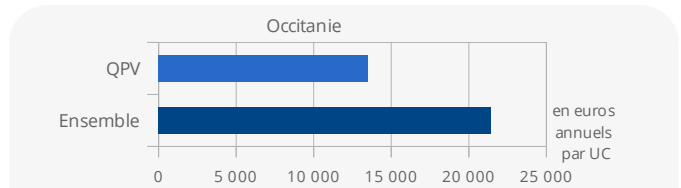
Géographie 2023

## 2. Taux de pauvreté monétaire



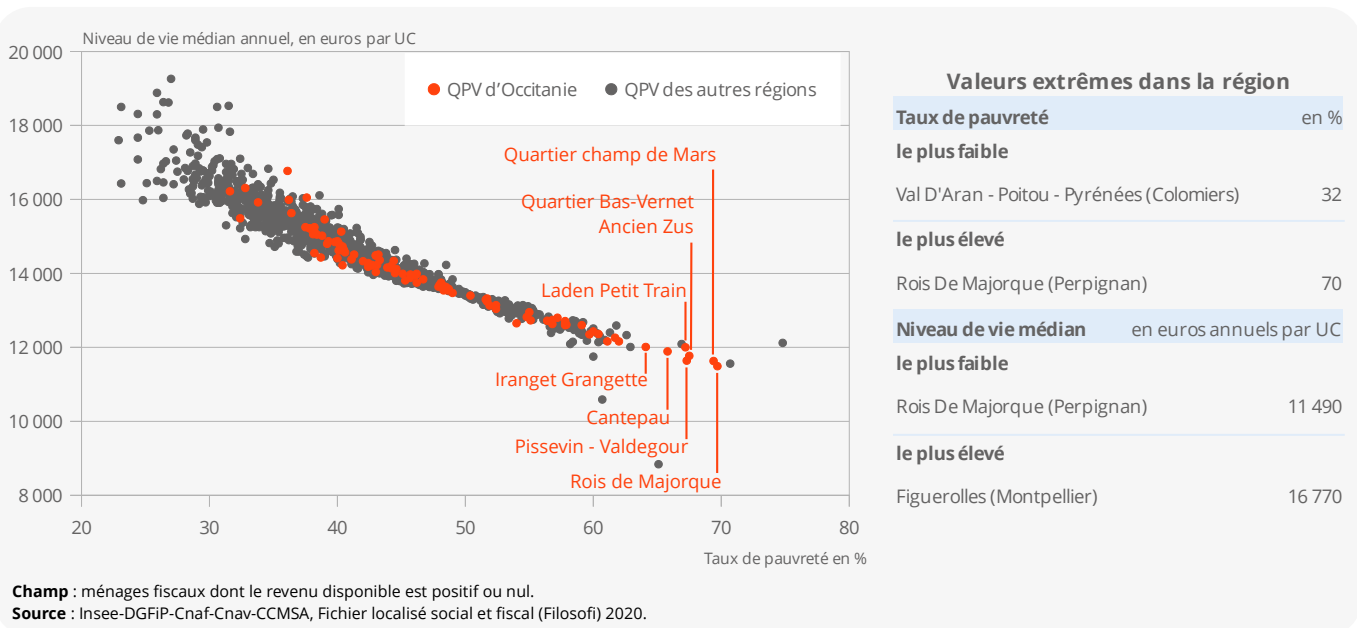
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.  
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

## 3. Niveau de vie médian



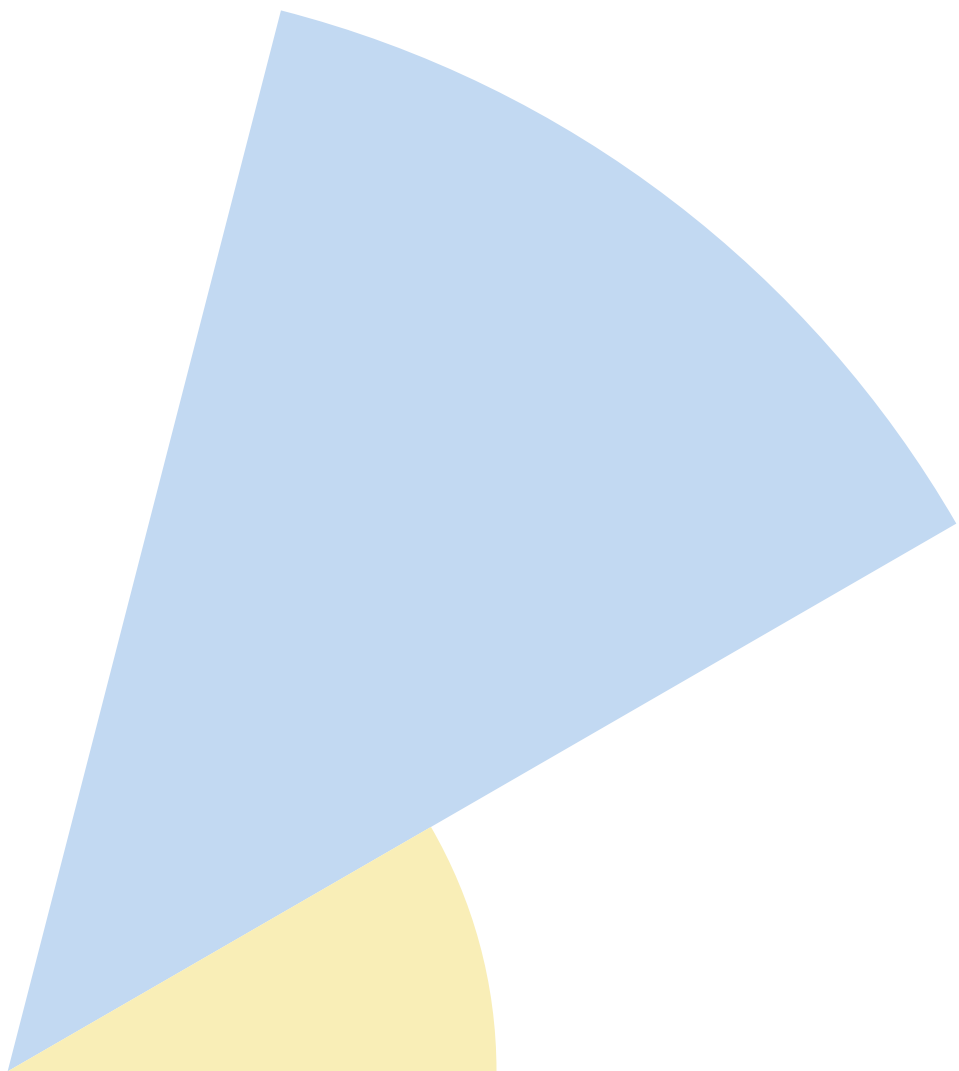
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.  
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

## 4. Les 105 quartiers de la politique de la ville dans la région Occitanie



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.  
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

# **Sources, définitions, méthodologie et pour en savoir plus**



## ► Sources

L'enquête annuelle **SRCV** (Statistiques sur les ressources et les conditions de vie) est le volet français de l'enquête européenne Statistics on Income and Living Conditions (EU- SILC) qui a pour but la production d'indicateurs structurels sur la répartition des revenus, de la pauvreté et de l'exclusion. Cette enquête sert de référence pour faire des comparaisons entre les États membres de l'Union Européenne sur les conditions de vie et les inégalités.

Le dispositif **Filosofi** (Fichier localisé sur les revenus sociaux et fiscaux) est issu d'un rapprochement de fichiers administratifs exhaustifs d'origine fiscale (comme la déclaration d'impôt sur le revenu et la taxe d'habitation) et sociale (comme les fichiers détaillant les versements de prestations sociales effectués par la Caisse nationale des allocations familiales). C'est la source mobilisée pour la France métropolitaine, la Martinique et La Réunion pour mesurer les niveaux de vie, les inégalités et la pauvreté à un niveau géographique fin, à une maille pouvant aller jusqu'à l'infracommunal. Filosofi ne couvre toutefois pas certains revenus absents des sources fiscales (revenus exonérés d'impôts) ou sociales (aides exceptionnelles) et les évolutions des indicateurs de revenu sont à interpréter avec précaution.

Pour la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte, l'enquête **Budget de Famille** est mobilisée. Cette enquête vise à étudier les dépenses et ressources des ménages résidant en France. Dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et la Direction générale des Outre-mer, l'enquête Budget de Famille 2017 a bénéficié d'une extension d'échantillon dans chaque DOM afin de fournir des résultats significatifs par département.

Le **recensement de la population** permet de déterminer les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives. Il fournit également des statistiques sur les caractéristiques des habitants (sexe, âge, profession, mode de transport, etc.) et de leurs logements (type de logement, type de construction, nombre de pièces, etc.).

La **base permanente des équipements** répertorie un large éventail d'équipements et des services, marchands ou non, accessibles au public sur l'ensemble de la France au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. En 2021, elle porte sur 188 types de services et équipements différents, répartis en sept grands domaines : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé-social, transports-déplacements, sports-loisirs-culture et tourisme.

Les données de l'**Arcep** (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) sont utilisées pour évaluer le taux de locaux (logements ou locaux à usage professionnel) raccordables à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique (FttH) par l'intermédiaire d'un point de mutualisation.

Le **Système national d'enregistrement** (SNE) permet de suivre les demandes et attributions de logements sociaux et de construire des indicateurs de tension sur ce marché.

Les données de la **Carte des loyers** produites par l'Agence nationale pour l'information et le logement (Anil) sont mobilisées pour construire un indicateur traduisant la part de la population exposée à des niveaux de loyer élevés. Cet indicateur est défini à partir de la part de la population de l'EPCI vivant dans une commune où le loyer d'annonce estimé par l'Anil est supérieur à un seuil. Ce seuil est défini comme le loyer auquel sont exposés la moitié des locataires, soit 12,5 €/m<sup>2</sup> au niveau national. Il est défini de la même manière pour chaque région. L'indicateur ainsi construit peut prendre 4 modalités : « très importante » quand la part de la population de l'EPCI vivant dans une commune où le loyer d'annonce est supérieur au loyer seuil national est supérieure au 9<sup>e</sup> décile national, « importante » quand la part de la population de l'EPCI vivant dans une commune où le loyer d'annonce est supérieur au loyer seuil national est supérieure au 3<sup>e</sup> quartile national, « importante par rapport à la région » quand la part de la population de l'EPCI vivant dans une commune où le loyer d'annonce est supérieur au loyer seuil régional est supérieure au 3<sup>e</sup> quartile régional, et « faible » dans les autres cas.

*Des travaux sont en cours à l'Insee à partir des données de SeLoger pour construire un indice des loyers déclinable localement, qui doit permettre d'éclairer l'hétérogénéité entre territoires. Des premiers résultats seront publiés d'ici la fin de l'année 2023.*

## ► Définitions

La **pauvreté institutionnelle** correspond à une reconnaissance institutionnelle de la pauvreté, à travers les aides et minima sociaux versés aux personnes en situation de précarité. Dans cette étude, la pauvreté institutionnelle est restreinte aux bénéficiaires du revenu de solidarité active, du minimum vieillesse ou de l'allocation adulte handicapé.

L'indicateur de **privation matérielle et sociale** de l'Union Européenne est défini depuis 2017 comme la proportion de personnes vivant en ménage ordinaire incapables de couvrir les dépenses liées à au moins cinq éléments de la vie courante sur treize considérés comme souhaitables, voire nécessaires, pour avoir un niveau de vie acceptable.

**Pauvreté monétaire** : un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian national.

Le **niveau de vie** du ménage est égal à son revenu disponible – c'est-à-dire le revenu fiscal déclaré net des impôts directs auquel s'ajoutent les prestations sociales – divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) : une pour le premier adulte, 0,5 par autre personne de 14 ans ou plus et 0,3 par enfant de moins de 14 ans.

Le **niveau de vie médian** est le niveau de vie tel que la moitié de la population a un niveau de vie inférieur et l'autre moitié un niveau de vie supérieur.

Le **taux de pauvreté monétaire** est la part de personnes vivant dans un ménage pauvre parmi l'ensemble de la population.

La **grille communale de densité** permet de classer les communes en fonction du nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants sur leur territoire. Dans sa version à 3 niveaux, elle définit trois types de communes : les **communes urbaines denses**, les **communes urbaines de densité intermédiaire** et les **communes rurales**. Au sein du rural, le croisement avec la proximité d'un pôle d'emploi permet de distinguer les **communes rurales périurbaines**, situées dans une aire d'attraction des villes de plus de 50 000 habitants, des **communes rurales non périurbaines**, situées hors d'une aire d'attraction des villes ou dans une aire de moins de 50 000 habitants.

## ► Méthodologie

### Typologie de ménages pauvres

Afin de déterminer les profils caractéristiques des ménages en situation de pauvreté monétaire, six profils de ménages pauvres ont été construits dans le cadre d'un travail partenarial avec la Délégation Interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la Pauvreté (DIPLP). Ils correspondent à différents vécus des situations de pauvreté monétaire selon l'insertion dans l'emploi, l'âge et les conditions d'occupation du logement. Ces six profils représentent par ailleurs des publics cibles distincts des politiques publiques.

Le premier axe de différenciation entre les ménages pauvres est le lien à l'emploi, permettant de distinguer les retraités, les ménages insérés sur le marché du travail et ceux non insérés. Pour être qualifié « d'inséré sur le marché du travail », un ménage doit percevoir des salaires, traitements ou revenus non salariés au moins égaux à un demi Smic par adulte (14 623,20 euros nets annuel pour 35 h/semaine en 2020). Ce seuil vise à séparer les ménages dont les adultes travaillent au moins à mi-temps au Smic sur l'année de ceux avec trop peu d'heures de travail pour être considérés comme insérés dans l'emploi.

Parmi ces derniers, les ménages de moins de 30 ans sont isolés car concernés par des thématiques spécifiques de formation et d'entrée sur le marché du travail. Au sein des autres ménages pauvres non insérés sur le marché du travail, on distingue trois profils selon le statut d'occupation du logement : propriétaire, locataire du privé et locataire du parc social. Cette approche par le logement permet d'aller au-delà de la seule dimension des revenus et de traduire des écarts de conditions de vie. En effet le statut d'occupation du logement, fortement lié au lieu de résidence, est à l'origine de différences dans les dépenses de logement et de transport, ainsi que de disparités dans l'accessibilité à l'emploi ou aux équipements.

### Niveau de fragilité

#### • Niveau de fragilité pour un indicateur

Un EPCI est dit **très fragile au niveau national** pour un indicateur s'il fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national (valeur de l'indicateur supérieure au 9<sup>e</sup> décile, ou inférieure au 1<sup>er</sup> décile pour l'accessibilité potentielle aux médecins généralistes, l'accessibilité potentielle aux infirmières, la capacité théorique d'accueil du jeune enfant et la part des locaux raccordables à la fibre).

Un EPCI est dit **fragile au niveau national** pour un indicateur si, au niveau national, il fait partie des 25 % des EPCI les plus touchés sans faire partie des 10 % des EPCI les plus touchés (valeur de l'indicateur supérieure au 3<sup>e</sup> quartile et inférieure au 9<sup>e</sup> décile, ou inférieure au 1<sup>er</sup> quartile et supérieure au 1<sup>er</sup> décile pour l'accessibilité potentielle aux médecins généralistes, l'accessibilité potentielle aux infirmières, la capacité théorique d'accueil du jeune enfant et la part des locaux raccordables à la fibre).

Un EPCI est considéré comme **fragile au niveau régional** pour un indicateur s'il ne se positionne pas comme fragile ou très fragile au niveau national et s'il fait partie des 25 % des EPCI les plus touchés au niveau régional (valeur de l'indicateur supérieure au 3<sup>e</sup> quartile régional ou inférieure au 1<sup>er</sup> quartile régional pour l'accessibilité potentielle aux médecins généralistes, l'accessibilité potentielle aux infirmières, la capacité théorique d'accueil du jeune enfant et la part des locaux raccordables à la fibre).

#### • Niveau de fragilité pour un thème

Un EPCI est considéré comme **très fragile au niveau national pour un thème** si le positionnement du territoire est très fragile au niveau national pour au moins deux indicateurs et au moins fragile au niveau national pour l'autre.

Sinon, un EPCI est considéré comme **fragile au niveau national** si le positionnement du territoire est très fragile pour deux indicateurs et pas fragile pour l'autre, très fragile pour un indicateur, ou fragile au niveau national pour au moins deux indicateurs.

Sinon, un EPCI est considéré comme **fragile au niveau régional** s'il n'est pas considéré comme fragile ou très fragile au niveau national et si le territoire est dit fragile au niveau régional pour au moins deux indicateurs.

## ► Pour en savoir plus

Albouy V., Gleizes F., Solard J., « La part des personnes en situation de privation matérielle et sociale augmente en 2022 », *Insee Focus* n° 304, juillet 2023.

Ancelin G., Flachère M., « Une approche de la précarité en Occitanie », *Insee Dossier Occitanie* n° 18, juin 2023.

Guillaneuf J., Picard S., Rousset A., « Après 75 ans, des niveaux de vie moins élevés mais un taux de pauvreté inférieur à la moyenne de la population », *Insee Première* n° 1940, mars 2023.

Gleizes F., Pla A., « En 2021, un enfant sur dix ne part pas en vacances pour des raisons financières », *Insee Focus* n° 294, mars 2023.

Le Hir B., Bono P.-H., « Dépenses de logement et de transport : quels arbitrages ? », *Note d'analyse* 117, France Stratégie, février 2023.

Guarnero M., Guillaneuf J., « En 2020, une mesure de la pauvreté compliquée par la crise sanitaire », *Insee Analyses* n° 77, octobre 2022.

Audoux L., Prévot P., « La grande pauvreté bien plus fréquente et beaucoup plus intense dans les DOM », *Insee Focus* n° 270, juillet 2022.

Flachère M., Rodes V., « Une pauvreté plus forte dans les centres urbains et dans le rural à habitat très dispersé », *Insee Analyses Occitanie* n° 115, juin 2022.

Flachère M., Lardellier R., « Un travailleur sur dix reste pauvre malgré les autres ressources de son ménage », *Insee Analyses Occitanie* n° 116, juin 2022.

Azouguagh M., Delmas F., « Un peu plus d'un indépendant sur dix gagne moins de la moitié du Smic annuel et vit sous le seuil de pauvreté », *Insee Première* n° 1884, janvier 2022.

# Panorama de la pauvreté en Occitanie : une fragilité renforcée par les situations familiales

## Insee Dossier Occitanie

n° 20

Octobre 2023

La pauvreté monétaire est plus répandue en Occitanie qu'en France métropolitaine, particulièrement dans les départements du littoral et dans les espaces ruraux. Les jeunes et les familles monoparentales sont davantage concernés. Les mécanismes de redistribution permettent toutefois de réduire nettement la pauvreté.

Six profils de ménages pauvres sont mis en évidence en fonction de leur lien à l'emploi et au logement. Le profil le plus fréquent est constitué des ménages pauvres retraités, particulièrement présents dans les territoires ruraux. Le deuxième profil, très présent dans les métropoles de Toulouse et Montpellier, concerne des ménages qui travaillent mais dont les charges familiales sont telles que leur niveau de vie reste inférieur au seuil de pauvreté. Le troisième profil, fréquemment installé dans les territoires les plus urbanisés de la région, regroupe les jeunes ménages non insérés ou en phase d'insertion sur le marché du travail. Les trois derniers profils distinguent les autres ménages pauvres non insérés sur le marché du travail selon le statut d'occupation de leur logement : les propriétaires, relativement plus présents dans les territoires ruraux ; les locataires du privé, nombreux sur le littoral méditerranéen et les locataires du parc social, très présents dans les territoires les plus denses.

Au-delà de la dimension monétaire, la pauvreté peut recouvrir d'autres formes de difficultés sociales. En Occitanie, la moitié de la population vit dans une intercommunalité considérée comme très fragile pour au moins une de ces difficultés. L'Occitanie se distingue par un niveau élevé de situations familiales défavorables : parent(s) sans emploi, vie en famille monoparentale ou encore logement surpeuplé.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur  
[insee.fr](https://www.insee.fr)

